



DÉLIBÉRATION N° 25/35 DE L'AUE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'AUE RELATIF À L'EXERCICE 2024

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre, le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (AUE) s'est réuni au siège de l'AUE, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Lisa FRANCISCI, Joseph GALLETTI, Ghjuvan' Santu Le MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Julien LUCIANI, Vannina MALLARONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Hervé VALDRIGHI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean ALFONSI à M. Joseph GALLETTI
Mme Véronique ARRIGHI à M. Don-Joseph LUCCIONI
Mme Angèle BASTIANI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Petru Antone FILIPPI à M. Ghjuvan' Santu Le MAO
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Julien PAOLINI

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Jacques CICCOLINI, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Charles MARTINELLI, Georges MELA, Marie-Anne PIERI, Stefano VENTURINI, Charles VOGLIMACCI,

MEMBRES CONSULTATIFS ABSENTS EXCUSES ET NON REPRÉSENTES :

Monsieur Gilles SIMEONI, président du Conseil Exécutif de Corse
Monsieur Eric JALON, préfet de Corse

ETAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Alexis MILANO, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Energie
Monsieur Moana GARCIE, Adjoint au Payeur de Corse
Monsieur Andria GRASSI, pour la Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ENERGIE DE LA CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,
- VU** la Délibération n°10/064 AC de l'Assemblée de Corse, modifiant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU** la Délibération n°12/163 AC de l'Assemblée de Corse, précisant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU** la Délibération n°24/031 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2024 approuvant la modification des statuts de l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse,
- VU** la Délibération n°25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU** la Délibération n°25/125 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2025 adoptant le budget supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU** la Délibération n°25/11 du Conseil d'Administration de l'AUE du 10 avril 2025, adoptant le Budget Primitif de l'AUE pour l'exercice 2025.
- SUR** rapport de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

À l'unanimité,

Ont voté POUR (17) : Mmes et MM.

Jean ALFONSI, Véronique ARRIGHI, Angèle BASTIANI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Joseph GALLETTI, Ghjuvan' Santu Le MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don-Joseph LUCCIONI, Julien LUCIANI, Vannina MALLARONI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Hervé VALDRIGHI

ARTICLE PREMIER : APPROUVE le Rapport d'Activité de l'AUE relatif à l'exercice 2024.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, et dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 16 octobre 2025

Le Président,
Julien PAOLINI





CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 16 octobre 2025

Rapport du Président de l'AUE – N°6

Objet : Rapport d'activité de l'AUE relatif à l'exercice 2024

Conformément à l'article 12 des Statuts de l'AUE, qui prévoit que le Conseil d'Administration délibère notamment sur le rapport annuel d'activité de l'Agence, le présent rapport a pour objet la présentation du Rapport d'Activité de l'AUE relatif à l'exercice 2024.

Il vous est ainsi proposé de prendre acte du rapport d'activité de l'AUE pour l'année 2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
24



www.aue.corsica



SOMMAIRE

■ Préambule

L'édito du Président.....	3
Les temps forts de l'année 2024.....	4
Les chiffres clés de l'année 2024.....	6

■ Présentation de l'AUE

Les instances.....	8
Le budget 2024.....	10
Les services en 2024.....	13
L'organigramme de l'AUE en 2024.....	14

■ La transition vers l'autonomie énergétique de la Corse

L'équipe et les missions.....	18
1. Développer les outils financiers et les partenariats.....	20
2. Sécuriser l'approvisionnement en électricité.....	28
3. Maîtriser la demande d'énergie.....	33
4. Développer les énergies renouvelables.....	43
5. Développer les mobilités durables.....	48
6. Promouvoir la qualité de l'air.....	52
7. Accompagner les territoires vers l'autonomie énergétique.....	54
8. L'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à effets de Serre (OREGES).....	56

■ L'aménagement du territoire

L'équipe et les missions.....	60
1. Accompagner les collectivités pour l'élaboration de documents.....	62
2. Apporter une contribution à l'élaboration des avis techniques pour la Collectivité de Corse	65
3. Éclairer les enjeux d'aménagement du territoire.....	66

■ L'administration générale

1. DÉPARTEMENT FONCTIONNEMENT	
L'équipe et les missions.....	70
Les ressources humaines.....	71
2. DÉPARTEMENT INTERVENTION	
L'équipe et les missions.....	76
La gestion administrative et financière des aides.....	77
La commande publique.....	85

■ La communication

L'équipe et les missions.....	90
1. Affirmer l'identité de l'AUE et faire connaître ses missions	91
2. Informer sur les services proposés par l'AUE	103
3. Sensibiliser le grand public via des messages d'intérêt général	107
4. Informer et fédérer les équipes en interne	109

■ Annexes

Liste des subventions instruites par l'AUE.....	114
Liste des marchés en cours.....	121



"DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, L'AUE A DÉMONTRÉ SA CAPACITÉ D'Actions POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS, PLUS PARTICULIÈREMENT SUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES"

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Si l'année 2023 a été marquée notamment par la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et par la signature d'un protocole d'accord avec l'État allouant une enveloppe de 200 millions d'euros dédiée à la transition énergétique, l'année 2024 aura également été un tournant majeur pour l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie (AUE) par la reconnaissance de son positionnement stratégique en tant qu'acteur clé de la transition écologique pour la Corse.

Dans la continuité de ces avancées majeures en direction de l'autonomie énergétique de l'île à l'horizon 2050, l'année 2024 s'est aussi imposée comme une étape charnière pour l'AUE par la structuration de son offre de service ou encore par le renforcement de son action notamment en matière de réhabilitation énergétique des bâtiments collectifs.

La consolidation des missions de l'AUE en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) nous a conduits à diversifier nos activités dites « commerciales » en veillant à accroître les recettes qui en découlent, assurant ainsi notre capacité d'action sur le long terme.

Afin d'être pleinement en phase avec les besoins du territoire, nous avons su mobiliser activement nos équipes lors d'interventions sur le terrain, auprès des acteurs locaux, des institutions et des citoyens. Ces rencontres ont eu comme objectifs principaux de sensibiliser aux enjeux énergétiques, de renforcer l'aménagement opérationnel et de présenter les dispositifs de soutien.

Parallèlement à ces actions, notre agence a engagé une réorganisation interne visant à optimiser les compétences et les ressources, à fluidifier les processus décisionnels et à assurer la coordination entre les différents services.

Par l'implication pleine et entière de ses agents, l'AUE s'est imposée comme un opérateur public en capacité de mettre en œuvre des actions de Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE) et d'assurer des prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auprès des collectivités.

Ces interventions transparaissent notamment dans le Contrat d'Objectif et de Performance 2024-2028 (COP) signé avec la Collectivité de Corse ; un outil au service de la performance de l'agence et de la pertinence des politiques publiques déployées sur l'ensemble du territoire insulaire.

Depuis plusieurs années, l'AUE a démontré sa capacité d'actions pour répondre aux défis contemporains, plus particulièrement sur l'adaptation aux changements climatiques. Forte de son expertise et de ses réalisations, elle joue aujourd'hui un rôle moteur dans la transition énergétique et le développement durable de la Corse.

Tutte isse realizzazone sò state pussibile cù l'impegnu forte di a direzzione è di tutti l'agenti.

I vogliu ringrazià di modu sinceru è cù u sustegnu di a Cullettività di Corsica.

U nostru travagliu si face ognī ghjornu à u servizi di i Corsi è dì a Corsica.

Emu da cuntuà cù determinazione à caminà nantu à issa via.

Julien PAOLINI
Presidenti di l'Agenza d'Urbanismu
è d'Energia di a Corsica
Cunsiglieru Esecutivu in carica di l'Accocciu
di u territoriu



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

Janvier

- **L'AUE est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt TIMS** qui vise à massifier les dispositifs de mobilité durable et inclusive sur l'ensemble de la Corse.



Février

- **Participation de l'AUE à « I scontri di l'astrunumia »** à la Casa di e scenze di Bastia, dans le cadre de la candidature de la Corse au label «Réserve Internationale de Ciel Etoilé » (RICE).



- **Déménagement des bureaux ajacciens de l'AUE :** regroupement de l'ensemble des personnels dans les mêmes locaux, plus fonctionnels.

Mars

- **L'AUE est lauréate du premier Appel à Projets** lancé par le Programme de coopération transfrontalière Italie-France Interreg Maritime 2021/2027, avec INVECE qui vise la création d'un Observatoire Transfrontalier des Communautés Energétiques aux côtés de la Sardaigne, la Toscane, la Ligurie et le sud de la PACA.



Avril

- **Adoption par l'Assemblée de Corse** du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) entre la Collectivité de Corse et l'AUE.
- **Signature d'une convention** avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat pour la mise en place d'un dispositif unifié d'accompagnement des ménages en rénovation globale performante.
- **Présentation à Bastia** des résultats des études sur la mobilité des résidents et des touristes réalisées par l'AUE.



Mai

- **Rencontre avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat** en visite en Corse pour présenter et faire converger les dispositifs d'aides respectifs.
- **Création de l'Observatoire Territorial du Logement Etudiant** pour objectiver les besoins en logements à Corti et dans l'intercommunalité Centre Corse.



Juin

- **Participation au congrès des maires de Haute-Corse** : présentation de l'accompagnement de l'AUE en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'énergie.

Juillet

- Bureau N°3 de l'AUE : 24 dossiers soutenus : 656 556,24 € d'aides pour un coût total de travaux de 968 354,71 €.
- Vote du nouvel organigramme de l'AUE

Août

- Participation au festival d'astronomie « Celi neru » de Zicavo.

Septembre

- Inauguration de la rénovation énergétique du quartier Bodiccione à Aiacciu, soutenu à hauteur de 3,2 millions d'euros par l'AUE.



Octobre

- Septième cérémonie de remise des Troph'énergies à Ajaccio.



- Organisation du colloque Energ'Isule à Ajaccio sur le thème : « L'atténuation et l'adaptation au changement climatique des Zones Non Interconnectées ».



Novembre

- Pose de la première pierre de la future centrale du Ricantu.



- CEAC thématique à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre la précarité énergétique (Aiacciu).



Décembre

- Délibération de la Commission de Régulation de l'Energie validant le cadre territorial de compensation pour la période 2025-2028.
- Organisation avec la Collectivité de Corse des Scontri di u liturale.



- Partenariat lors du match ACA-Paris FC.





14 M€

budget géré par l'AUE

98,49 %

de programmation du budget d'intervention



8

réunions du Conseil d'administration et

65 délibérations adoptées



2 758 m²

de logement rénovés



68

procédures de marchés publics lancées en 2024



2 025

points lumineux rénovés

 **800**
aides aux particuliers



14

Contributions aux avis de la CdC (PPA) sur des projets de documents d'urbanisme

 **424 279**
pages vues
sur le site internet
www.aue.corsica

 **5**

contrats d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en cours, en phase pré-opérationnelle



6 883

abonnés à la Page Facebook de l'AUE

+ 15,9 % en 1 an



2 113

abonnés au compte LinkedIn de l'AUE

+ 74 % en 1 an



738

abonnés au compte X de l'AUE

+ 11 % en 1 an



PRÉSENTATION DE L'AUE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Agence est présidée par M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif désigné par le Président du Conseil exécutif de Corse.

Elle est administrée par un Conseil d'Administration, composé de 27 membres, qui est compétent pour ce qui relève notamment de l'organisation générale et le fonctionnement de l'Agence, de la passation des contrats, conventions et marchés et de la gestion financière et budgétaire.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024

Le Président de l'AUE	Julien PAOLINI	Le représentant de l'ADEC	Jean-Paul PANZANI
La Présidente de l'Assemblée de Corse	M-A MAUPERTUIS	Le représentant de l'ODARC	Petru Antone FILIPPI
		La représentante de l'OEHC	Vannina CHIARELLI LUZI
		Le représentant de l'OFC	Non désigné
12 Conseillers territoriaux	Véronique ARRIGHI Paula MOSCA Nadine NIVAGGIONI Ghjuvan'Santu LE MAO Anne-Laure SANTUCCI Jean-Charles GIABICONI Georges MELA Marie-Anne PIERI Xavier LACOMBE Jean-Christophe ANGELINI Josepha GIACOMETTI-PIREDDA Paul-Félix BENEDETTI	La représentante du personnel de l'AUE Le représentant de l'Association des Maires 2B Le représentant de l'Association des Maires 2A Le représentant de la Chambre Régionale de Commerce et industrie	Barbara SUSINI Joseph GALLETTI Jean-Jacques CICCOLINI Stefanu VENTURINI
La représentante de l'ATC	Angèle BASTIANI	Le représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture	Joseph COLOMBANI
Le représentant de l'OTC	Don-Joseph LUCCIONI		
Le représentant de l'OEC	Jean ALFONSI	Le représentant de la Chambre Régionale des Métiers	Jean-Charles MARTINELLI

En 2024, le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Urbanisme et de l'Énergie s'est réuni à huit reprises. Les réunions se sont déroulées à Aiacciu, au siège de l'AUE, mais ont parfois été délocalisées à Corti et Vivariu. Lors de ces réunions, plusieurs points essentiels ont été abordés, permettant de faire avancer les missions de l'Agence et de renforcer son rôle stratégique. Un nouvel organigramme a été adopté pour optimiser l'organisation interne et améliorer l'efficacité opérationnelle de l'Agence. De plus, les statuts de l'Agence ont été modifiés afin d'adapter sa gouvernance aux enjeux actuels de l'urbanisme et de la transition énergétique. Des conventions de partenariat ont également été signées avec des acteurs publics et privés, consolidant ainsi la coopération et favorisant le développement de projets structurants pour le territoire. Ces initiatives ont permis de faire avancer les missions de l'Agence et de soutenir ses projets.

Le Conseil d'Administration a adopté 65 délibérations en 2024, portant sur des projets et des initiatives stratégiques.

À l'issue du Conseil d'Administration et du Bureau délocalisés de l'Agence à Vivariu, leurs membres ont participé à la réception officielle des travaux de remplacement de la chaudière biomasse de la Casa di a Natura, située à Vizzavona (Vivariu). Financé par la Collectivité de Corse via l'AUE, le projet a été présenté par Monsieur Jacques Costa, Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse. Cette visite a permis aux administrateurs de découvrir cette installation, soulignant l'importance pour eux de suivre sur le terrain les projets qu'ils ont approuvés et de mesurer concrètement l'impact de leurs décisions sur le développement et la transition énergétique du territoire.

LES INSTANCES

LE BUREAU

Le Conseil d'Administration désigne en son sein un Bureau, composé de 11 membres, seul compétent pour procéder à la répartition des aides et subventions en application d'un règlement des aides adopté par l'Assemblée de Corse.

11 MEMBRES DE DROIT	
Le Président de l'AUE	Julien PAOLINI
6 Conseillers territoriaux membres du CA	Nadine NIVAGGIONI Veronique ARRIGHI Ghuvan'Santu LE MAO Georges MELA Xavier LACOMBE Paul-Félix BENEDETTI
4 Membres du CA	Jean-Jacques CICCOLINI Stefanu VENTURINI Non désigné Non désigné

Le Bureau s'est réuni à 5 reprises en 2024. Les réunions ont eu lieu à **Aiacciu et Corti**, et une fois à **Vivariu**.

À chaque réunion, les membres du Bureau ont eu à se prononcer sur des dispositifs d'accompagnement des différentes filières locales et sur les projets d'entreprises, associations et collectivités engagées en faveur de la transition énergétique de la Corse. À ce titre, ont été examinés des dossiers de rénovation de l'éclairage public, hydroélectricité, mobilité, efficacité énergétique, bois énergie, solaire thermique, géothermie, énergies renouvelables, Vélos à Assistance Électrique, etc. ainsi que des actions de sensibilisation et de communication.

Au total le Bureau de l'AUE a émis un avis favorable sur 92 projets.



Le 9 octobre 2024, le CA de l'AUE s'est déroulé à la Casa di a Natura à Vizzavona.

LE BUDGET 2024

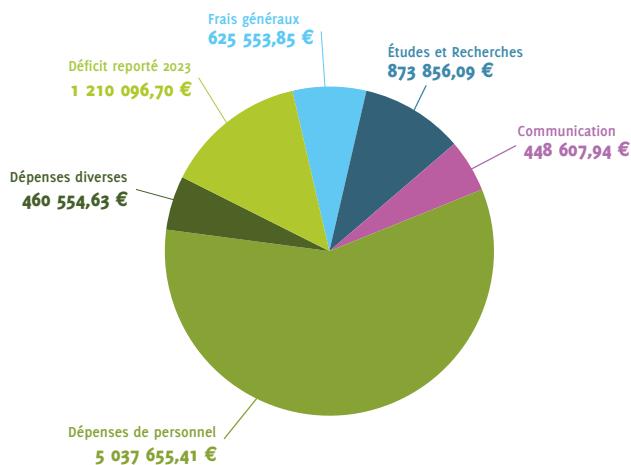
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUE

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE DE DÉPENSES

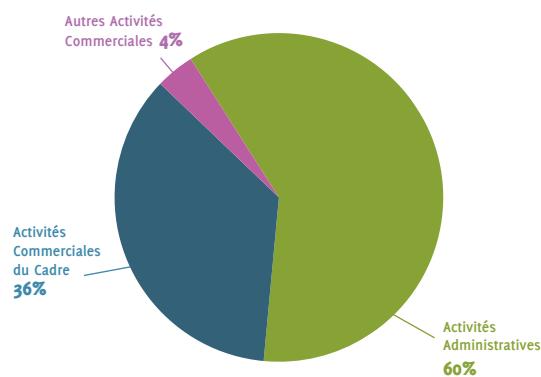
7 446 228 €

Le taux de consommation des dépenses de fonctionnement de l'AUE par rapport au budget voté est de 73 %. Concernant la répartition analytique des dépenses de fonctionnement pour l'année 2024, elle représente 60 % pour les dépenses d'activités administratives, 36 % pour les activités commerciales liées au Cadre AUE/EDF et 4 % pour les autres activités commerciales (intégrant le déficit reporté sur les activités commerciales liées au Cadre AUE/EDF)

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION ANALYTIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUE

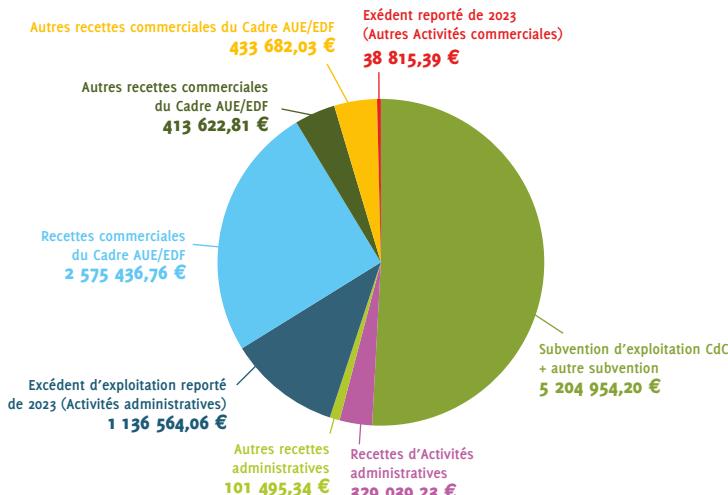
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

9 058 230 €

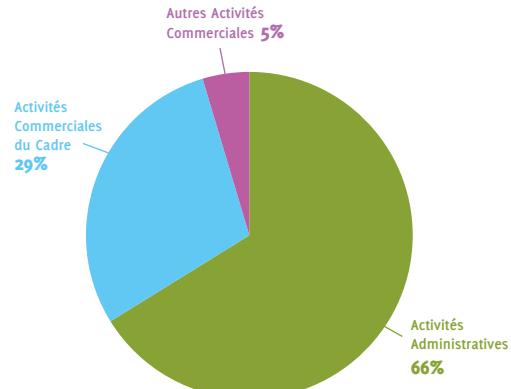
En 2024, les **recettes ont augmenté de 26 %** par rapport à celles de 2023.

Des recettes commerciales d'un montant de 3 009 059,76 € ont été réalisées dont 2 575 436,76 € pour des recettes commerciales liées au Contrat d'Assistance opérationnelle AUE/EDF et de la Commission de Régulation de l'Energie et 433 682,03 € d'autres recettes commerciales.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION ANALYTIQUE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LE BUDGET 2024

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'AUE

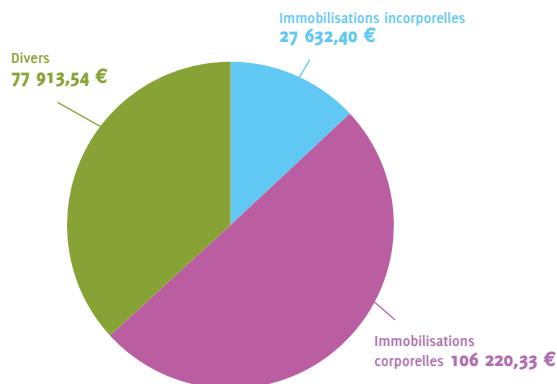
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

211 766,27 €

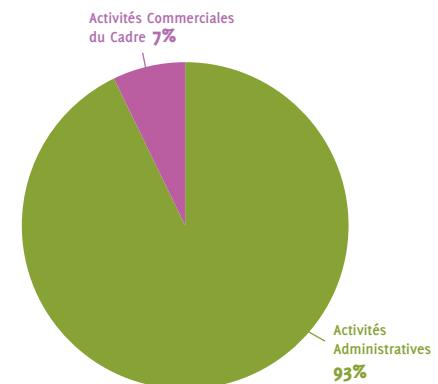
En 2024, le total des dépenses réelles en investissement est de 62 % de réalisation.

La répartition analytique des dépenses d'investissement pour l'année 2024 représente 93 % des dépenses d'activités administratives et 7 % pour les activités commerciales.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION ANALYTIQUE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'AUE

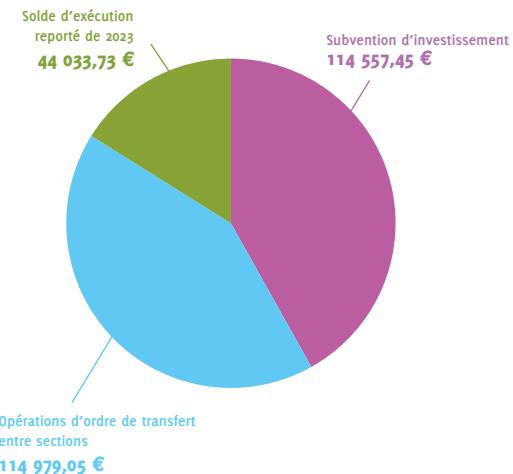
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

273 570,23 €

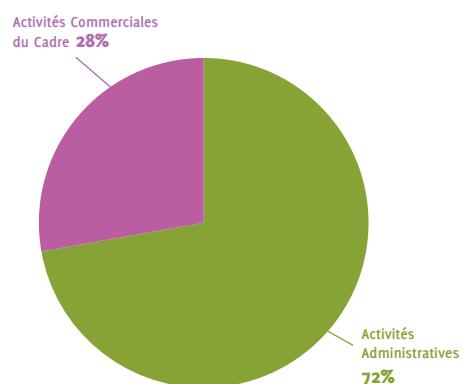
En 2024, le total des recettes de la section d'investissement est équivalent par rapport à celui de 2023.

La répartition analytique des recettes d'investissement pour l'année 2024 représente 72 % des recettes d'activités administratives et 28 % pour les activités commerciales du cadre.

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION ANALYTIQUE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



LE BUDGET 2024

COMPTE ADMINISTRATIF AUE (RÉALISÉ AU 31-12-24)	
Total Dépenses Fonctionnement	7 446 228 €
Total Dépenses Investissement	211 766 €
Ressources Humaines	5 037 655 €
Communication	448 608 €
Moyens Généraux	625 554 €
Études et Recherches	873 856 €
Total Recettes Fonctionnement	9 058 230 €
Total Recettes Investissement	229 536 €

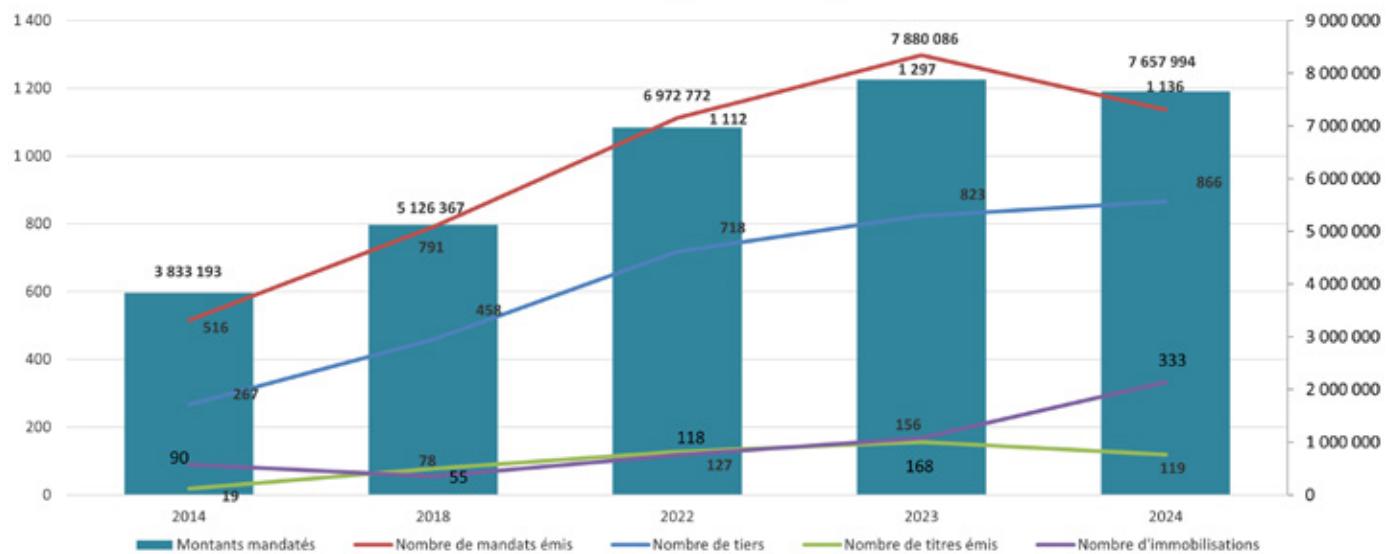
CHIFFRES CLÉS 2024 :

LIBELLÉ	BUDGÉTÉ	RÉALISÉ	SOLDE	% RÉALISATION
Dépenses fonctionnement	10 172 717,9 €	7 446 228 €	2 726 489,9 €	73,2%
Dépenses investissement	340 772,9 €	211 766,3 €	129 006,6 €	62,1%
	5 037 655 €	7 657 994,3 €	2 855 496,5 €	72,8%

ADOPTION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES 2024 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Débat d'Orientations Budgétaires	14/03/2024	Délibération 24/12
Budget Primitif	12/04/2024	Délibération 24/19
Compte de Gestion	29/05/2024	Délibération 24/28
Compte Administratif	29/05/2024	Délibération 24/29
Budget supplémentaire	05/12/2024	Délibération 24/57

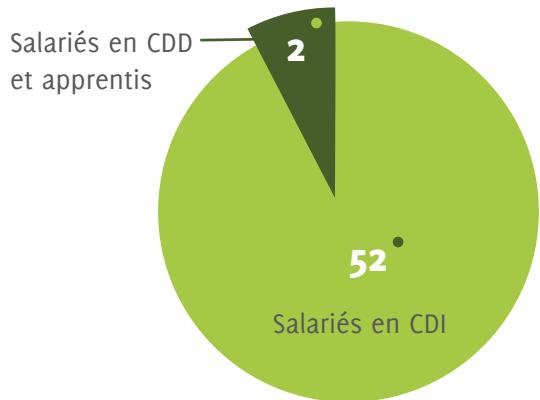
ÉVOLUTION DE LA GESTION BUDGÉTAIRE



LES SERVICES EN 2024



Effectif (au 31/12/2024)

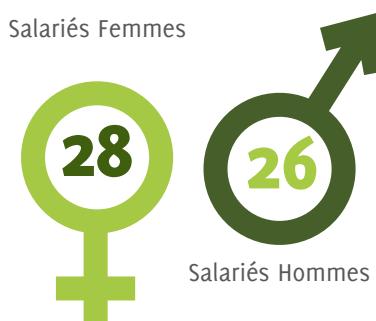


Moyenne d'âge



Répartition par sexe (CDI et CDD)

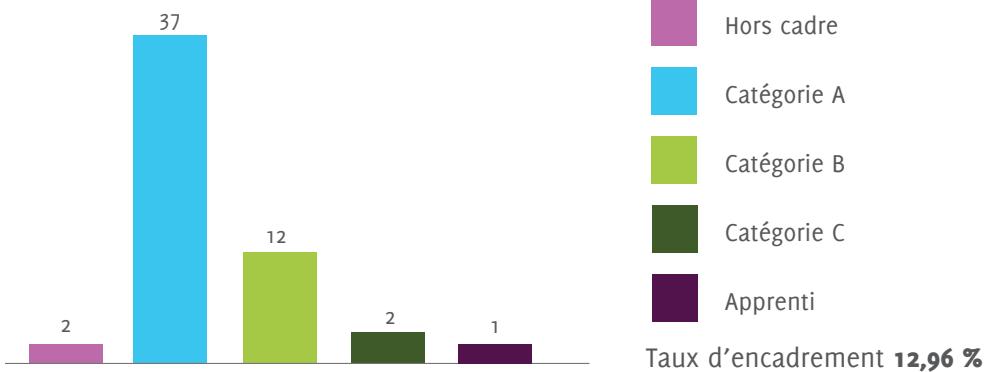
Taux de féminisation 53,7 %



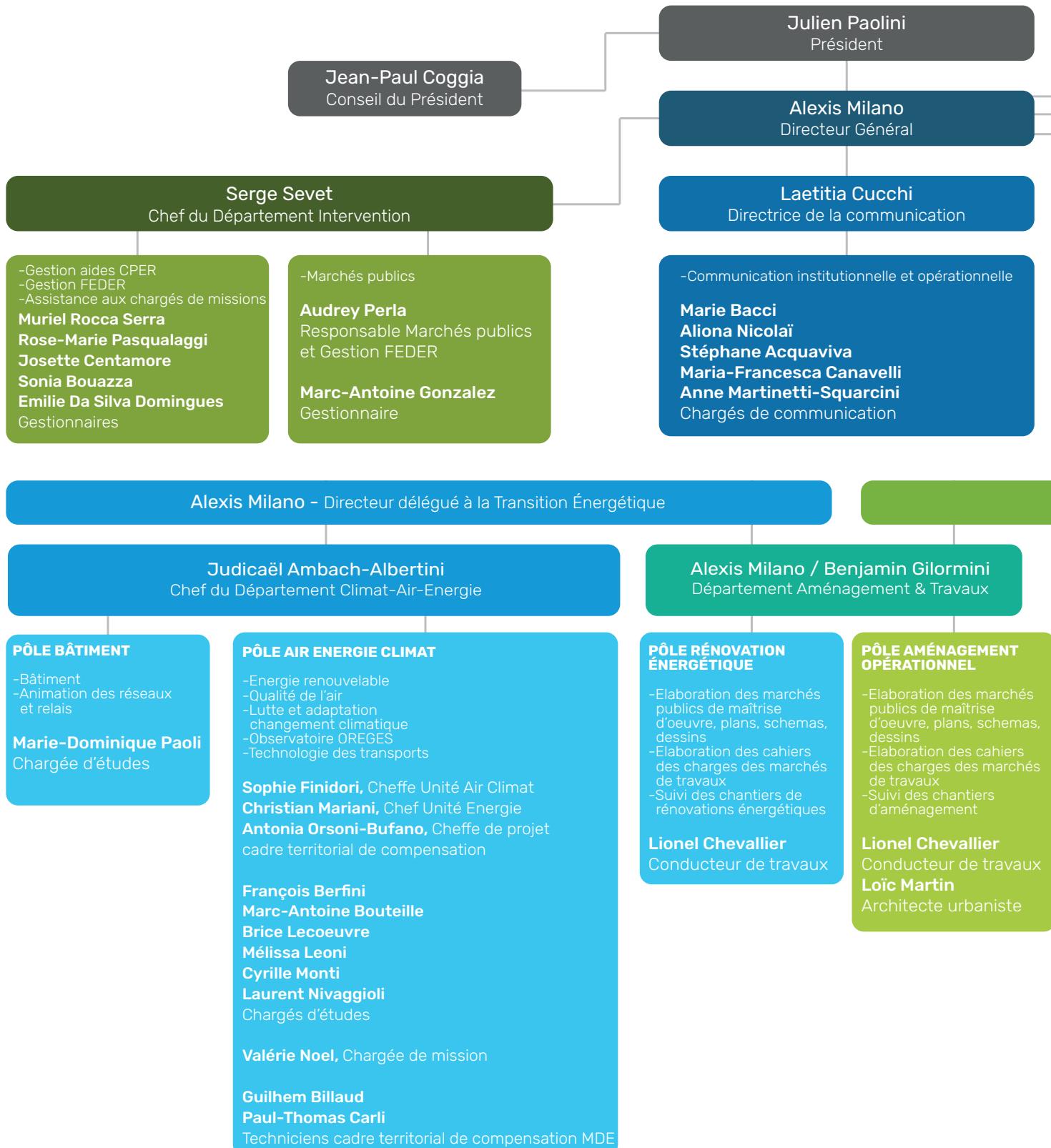
Taux de féminisation de l'encadrement 42,86 %



Répartition par catégorie (CDI et CDD)

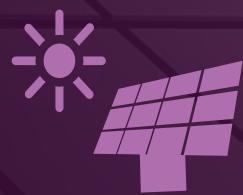


L'ORGANIGRAMME AUE 2024









LA TRANSITION VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

LA DIRECTION DÉLÉGUÉE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

(16 SALARIÉS)

Au 31/12/2024



ALEXIS MILANO

Directeur Délégué à la Transition Énergétique



JUDICAËL AMBACH-ALBERTINI

Directeur délégué adjoint à la Transition Énergétique



SOPHIE FINIDORI

Cheffe de l'Unité Air-Climat



CHRISTIAN MARIANI

Chef de l'Unité Énergie



FRANÇOIS BERFINI

Chargé d'Études



GUILHEM BILLAUD

Technicien



MARC-ANTOINE BOUTEILLE

Chargé d'Études



PAUL THOMAS CARLI

Technicien



LIONEL CHEVALLIER

Chef de projet



LISANDRU GIORDANI

Chargé d'Études



BRICE LECOEUVRE

Chargé d'Études



MÉLISSA LEONI

Chargée d'Études



CYRILLE MONTI

Chargé d'Études



VALÉRIE NOËL

Chargée de mission



ANTONIA ORSONI

Cheffe de projet



MARIE-DOMINIQUE PAOLI

Chargée d'Études



LES MISSIONS

L'Agence est chargée de la mise en œuvre et du suivi du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) qui fixe l'autonomie énergétique à 2050, et de sa Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui définit les actions nécessaires à l'atteinte de cet objectif. Elle doit ainsi permettre d'assurer la sécurité énergétique, le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

Cela passe par la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement vers les filières identifiées, mais aussi le développement de services marchands tels que l'accompagnement ou la récupération de Certificats d'Economie d'Energie.

8 GRANDS OBJECTIFS

- 1 Développer les outils financiers et les partenariats**
- 2 Sécuriser l'approvisionnement en électricité**
- 3 Maîtriser la demande d'énergie**
- 4 Développer les énergies renouvelables**
- 5 Développer les mobilités durables**
- 6 Promouvoir la qualité de l'Air**
- 7 Accompagner les territoires vers l'autonomie énergétique**
- 8 L'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à effets de Serre (OREGES)**

DÉVELOPPER LES OUTILS FINANCIERS ET LES PARTENARIATS

Les outils financiers et les partenariats développés par l'AUE sont mis en œuvre de manière opérationnelle conjointement entre les départements intervention (devenue direction déléguée adjointe au contrôle administratif et juridique en 2024) et énergie, air et climat (devenue direction déléguée adjointe à la transition énergétique).

Ce travail effectué en binôme (chargé d'affaire/gestionnaire) représente une compétence historique de l'Agence.

LES MOYENS FINANCIERS ATTRIBUÉS À L'AUE

L'AUE a élaboré un « **Guide des aides** » comprenant tous les soutiens aux **actions en faveur des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie**. Adopté par l'Assemblée de Corse en 2016 et régulièrement actualisé pour répondre aux besoins du territoire, il repose sur plusieurs sources de financement distinctes et complémentaires :

■ Crédits du CPER (Contrat de Plan État-Région)

Il s'agit de soutenir les opérations visant à créer les conditions nécessaires à la croissance ou à l'émergence des filières, aux études faisabilités, aux opérations exemplaires portées par des entreprises ou des collectivités, aux réseaux et relais qui permettent la diffusion d'une information gratuite et de qualité aux particuliers.

■ Crédits européens du PO FEDER (Programme Opérationnel - Fond Européen de Développement Régional)

Ces crédits visent à soutenir les actions qui permettent d'accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale et de réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics.

■ Crédits de la Collectivité de Corse

Ces aides sont attribuées aux particuliers (pour l'achat de Vélo à Assistance Électrique, de chauffe-eau solaire, de panneaux photovoltaïques et la rénovation énergétique des maisons individuelles dans le cadre du programme ORELI), entreprises et collectivités (sur l'ensemble des thématiques relevant du guide des aides de l'AUE). Par ailleurs, le Contrat d'Objectifs et de Performances, qui lie l'AUE et la CDC fixe les objectifs stratégiques et opérationnels à atteindre associés aux indicateurs de suivi et d'évaluation nécessaires.

L'ensemble de ces contractualisations se traduisent concrètement par la détection, l'instruction, le suivi, le paiement et le contrôle des projets faisant l'objet d'une demande d'aide financière. Il est à noter que des crédits complémentaires issus en particulier du cadre territorial de compensation via AgirPlus (CSPE, CEE) sont également mobilisés dans le plan de financement des opérations.

Ce processus, réalisé conjointement entre le département Intervention pour la partie administrative et le département Climat, Air, Energie pour la partie technique est validé par les instances de chaque fonds au travers d'un acte attributif d'aide.

■ Primes du cadre territorial de compensation

La Corse, zone non interconnectée au réseau métropolitain continental, présente des spécificités techniques et économiques liées à ses caractéristiques climatiques et géographiques ainsi qu'à l'isolement et à la petite taille de son système électrique. Ces caractéristiques justifient de recourir à des solutions de production électrique adaptées, qui sont généralement différentes de celles développées en métropole continentale et présentent des coûts de production plus élevés.

Le principe de péréquation tarifaire à l'échelle nationale permet aux consommateurs corse de payer l'électricité au même prix qu'en France continentale, bien que les coûts de production de l'électricité sur le territoire soient bien supérieurs. Il en résulte un surcoût structurel entre les coûts de production et les recettes liées à la vente d'électricité à un tarif péréqué. Dans ce contexte, la mise en place d'actions de maîtrise de la demande en électricité permet de réduire la production d'électricité sur ces territoires et par conséquent, l'enveloppe annuelle allouée à la péréquation tarifaire à travers les charges de SPE. La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a entériné la création du cadre territorial de compensation en Corse, permettant de soutenir, via des primes, certaines actions de maîtrise de l'énergie (MDE). Le Cadre de compensation couvrait la période 2019-2023 et a été reconduit à l'identique en 2024.

Depuis le 09 octobre 2023, l'AUE a été désignée Opérateur de Maîtrise de la Demande en Energie (MDE) par la Commission de Régulation de l'Energie. En conséquence, l'AUE peut verser des primes pour soutenir la réalisation de 6 actions de maîtrise de la demande en énergie. Son guide des aides a été révisé en ce sens.

En parallèle, et pour satisfaire aux obligations inhérentes au fonctionnement du cadre, l'AUE est tenue de valoriser les CEEs sur ces actions. L'année 2024 a permis de sélectionner un prestataire pour la gestion des contrats CEE. Cette année clôt la période du Cadre 19-23 et a permis de travailler à l'élaboration du nouveau cadre territorial pour la période 2025-2028.

LES PRESTATIONS DE SERVICE RÉALISÉES PAR L'AUE

En 2024, l'AUE a conforté son statut d'EPIC via deux contrats de prestation de service significatifs.

■ L'AUE prend en charge directement les 6 actions de maîtrise de la demande en énergie

L'année 2024 a marqué un changement important dans la mise en œuvre du cadre territorial de compensation des petites actions de MDE.

En effet, jusqu'à septembre 2023, l'AUE devait passer par une convention avec EDF afin de déployer 6 actions de ce cadre (rénovation maisons individuelles, logements collectifs, solaire thermique individuel et collectif, bois-énergie, et éclairage public).

Or, en septembre 2023, l'AUE a été reconnue opérateur de MDE, lui permettant à la fois de gérer directement ces actions, et de récupérer les certificats d'économie d'énergie (CEE).

Par sa délibération du 11 juillet 2024, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a validé les exercices de comptabilité appropriée pour les années 2024 et 2025.

Ainsi, l'année 2024 a permis de sélectionner un prestataire pour la gestion des contrats CEE, gérer les actions du cadre suivant les dispositions transitoires et de rédiger le nouveau cadre territorial pour la période 2025-2028.

Celui-ci a été validé par la commission de régulation de l'énergie (CRE) en décembre 2024.

■ L'AUE assure le déploiement du programme « SEIZE » en Corse pour le compte d'EcoCo2

Depuis 2021, l'AUE assure le déploiement du programme « SEIZE Corsica » porté par EcoCo2. Financé par l'Etat dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energie, et validé par le comité MDE de Corse, il cible les entreprises et les collectivités afin de les sensibiliser et les former à la maîtrise de l'énergie gratuitement. Le programme SEIZE, qui devait initialement prendre fin en 2022, a été prolongé par la DGEC jusqu'à fin 2024 du fait de la crise sanitaire.

Dans ce cadre, l'AUE a signé une convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de pouvoir atteindre les

cibles prioritaires du programme. Le CAUE de Corse est en charge d'une partie du déploiement du programme pour les territoires du Grand Bastia et du Grand Ajaccio. Dans les autres territoires, l'AUE a recruté des prestataires pour déployer SEIZE.

Les résultats obtenus sont bons et correspondent à ceux obtenus dans les autres territoires déployant SEIZE.

Le bilan effectué fin 2024 a permis d'atteindre les objectifs nationaux, avec pour la Corse :

- 573 entreprises/collectivités sensibilisées via des ateliers
- 291 kits de mesure installés
- 208 entreprises/collectivités accompagnées vers des dispositifs d'aides
- 37 visites énergie effectuées

Au total le montant facturé de cette prestation pour 2023 s'élève à 135 420 € HT dont 45 980€ pour l'AUE.

Seize : le bilan



BILAN DES OPÉRATIONS SOUTENUES EN 2024

POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ENTREPRISES

L'ensemble des opérations à destination des collectivités et des entreprises soutenues par l'AUE font l'objet d'un examen et d'une validation au sein de Bureau de l'Agence.

Ainsi, ce sont **82 professionnels** (communes, entreprises et associations) qui ont bénéficié d'une aide pour un montant total de **4M€** correspondant à **7M€** de coûts projets.

■ MOBILITÉ :

- 8 dossiers VAE (-34 p/r 2023) avec 5 études sur les Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques financées à hauteur de 283 200€ et 3 dossiers VAE pour un investissement total de 7 406 €.

Ces opérations ont permis d'économiser 4,3 MWh/an d'énergie finale et de réduire les émissions de 1 ,3 teqCO₂/an.

■ ENR THERMIQUES :

- Bois énergie :

2 opérations (idem 2023) avec 1 étude financée à hauteur de 3 240 € et une réalisation à hauteur de 68 255 €.

- Solaire thermique :

13 opérations (+5 p/r 2023) avec 13 réalisations pour un total de 89 077 €. La surface totale de panneaux solaire thermique installée est de 168 m².

- Thèmes précurseurs :

1 opération (idem 2023) avec 1 étude financée à hauteur de 16 800 €

Ces opérations ont permis de produire 265 MWh/an (-294 MWh p/r 2023) de chaleur finale et de réduire les émissions de 119 teqCO₂/an.

■ ENR ÉLECTRIQUES :

- Hydroélectricité :

2 études financées (idem 2023) à hauteur de 67 200 €.

■ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ÉLECTRIQUE :

- Éclairage public :

11 études financées à hauteur de 83 745€ et 14 réalisations (+3 p/r 2023) financées à hauteur de 11 104 454€ (dont 928 255€ d'aides de la CdC, 4 929 500 € d'aide Cadre territorial de Compensation et 2 857 428 € d'aide Fonds Vert et 2 389 271€ d'aide du FEDER);

- Rénovation :

30 études financées à hauteur de 535 318 € et 3 réalisations à hauteur de 4 60 024€ (dont 2 170 434€ d'aides de la CdC, 360 000 € d'aide Cadre territorial de Compensation et 861 999 € d'aide Fonds Vert et 1 067 592€ d'aide du FEDER).

Ces opérations permettront d'économiser 4 926 MWh/an d'énergie finale et de réduire les émissions de 3 590 teqCO₂/an.

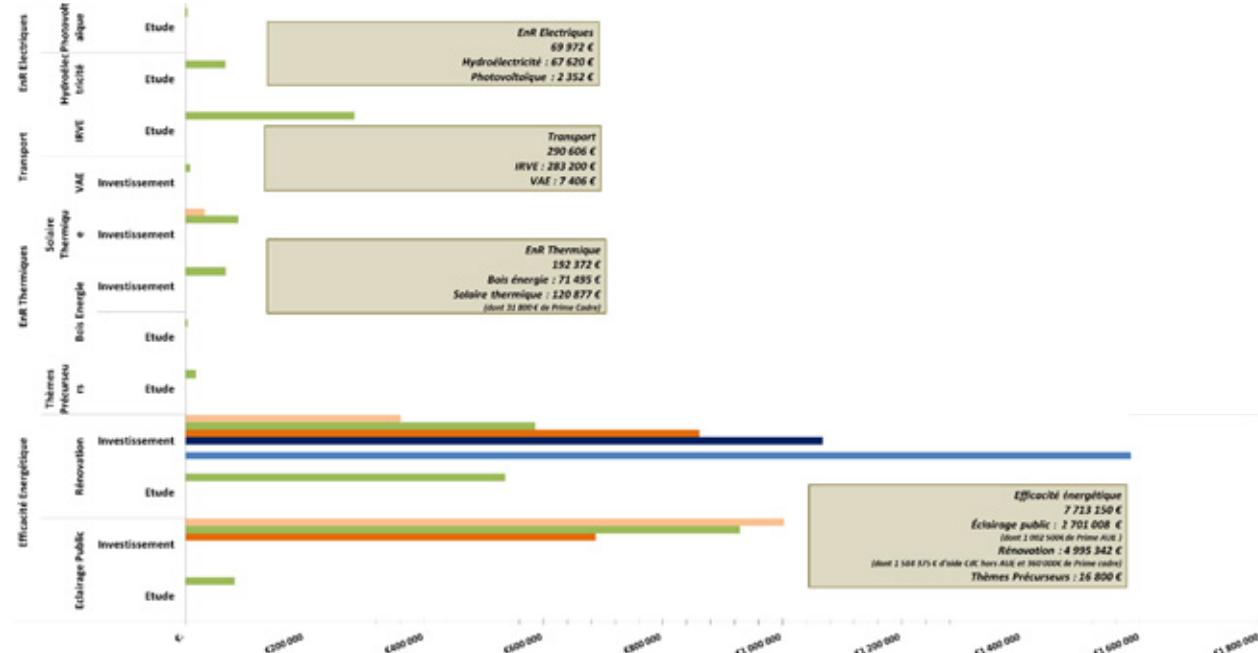
A ces dossiers, viennent s'ajouter les **2 projets** programmés sur le PO FDER 14-20 pour 1 M€ d'investissements éligibles et les **16 dossiers certifiés** permettant le mandatement de 11,8M€ de subventions pour un 38 M€ de projets.



3 590
teqCO₂/an
évitées

4 926
MWh/an économisés

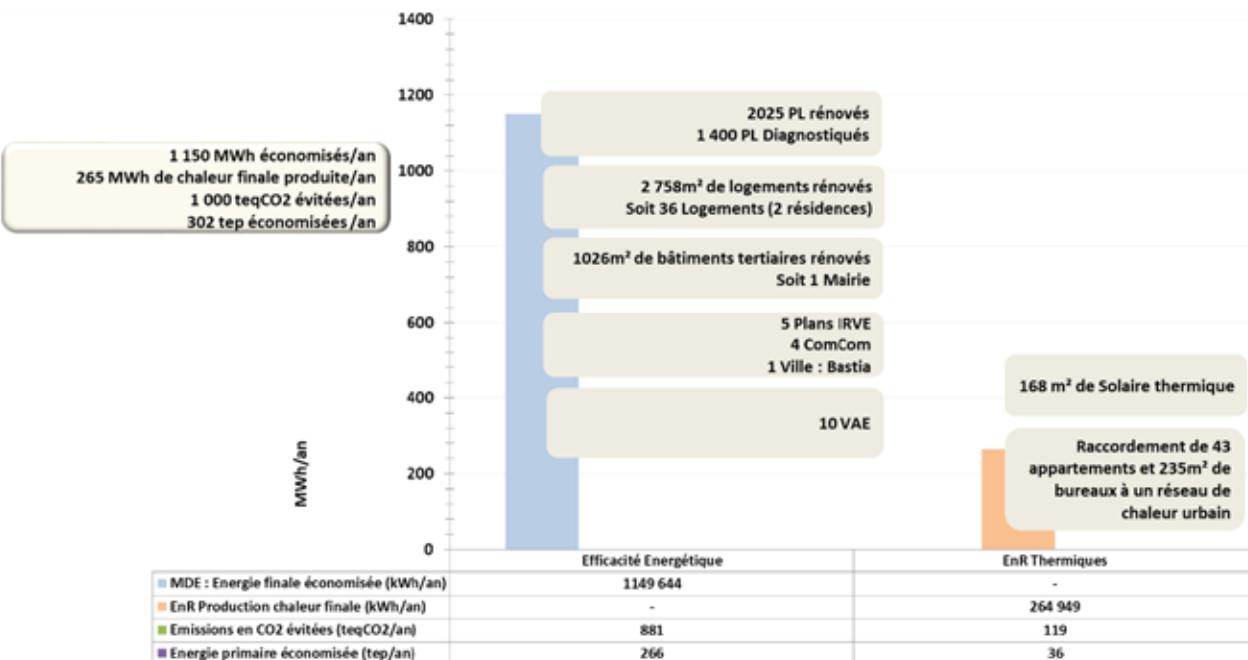
BILAN FINANCIER ANNUEL 2024



Montant total aides = 8 683 k€
Coût total éligible = 8 975 k€
Coût total = 11 034 k€
Montant Subv. AUE-CdC
2 671 325 €
Montant Subv. AUE-Prime Cadre
1 394 300 €
Montant Subv. AUE-Prime Cadre Rénov MI
400 000 €
Montant Subv. AUE-Prime Cadre CESI
17 800 €
Montant Subv. CdC Hors AUE
1 584 375 €
Montant Subv. FEDER
1 067 592 €
Montant Subv. Autres
1 548 507 €

Nombre d'opérations nouvelles	82
Dont dossiers FEDER	2
Modification de plan de financement	5
Réinscription de subvention	1

BILAN ÉNERGÉTIQUE 2024



POUR LES PARTICULIERS

L'ensemble des opérations portées par des particuliers et éligibles aux aides de l'AUE (ORELI, VAE, CESI, PV) font l'objet d'une individualisation d'aide par le Conseil exécutif.

En 2024, 799 particuliers ont été soutenus pour un montant total de subvention de 3 309 294 €.

Mobilité – aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) :

■ 698 particuliers aidés en 2024 à hauteur de 300 797 € pour un investissement total de 1 527 479€.
Au total, depuis le début du dispositif, 6 205 VAE ont été financés ;

Solaire thermique – chauffe-eau solaire individuel (CESI) :

■ 72 particuliers aidés en 2024 à hauteur de 110 800 € pour un investissement total de 386 170 €. La surface totale des capteurs est de 261 m² et permettent de produire 120 GWh/an d'énergie thermique ;

Maisons Individuelles (ORELI) :

■ 266 études en cours ;
■ 29 opérations en cours de travaux financées à hauteur de 713 564 € pour un investissement éligible total de 2 585 844 € ;
■ 157 opérations terminées financées à hauteur de 2 184 133 € pour un investissement éligible total de 9 280 350 €.

LES RÉSEAUX NATIONAUX DONT L'AUE EST MEMBRE

En 2024, l'AUE a poursuivi sa participation active à différents réseaux nationaux permettant des partages d'expérience, des échanges avec des acteurs d'horizons différents ainsi que la participation à des groupes de travail thématiques techniques, journées d'études et colloques. Ces réseaux offrent également la possibilité d'avoir accès à des outils pédagogiques communs et ils constituent des relais importants auprès des instances nationales pour coordonner et soutenir les initiatives des collectivités territoriales.



RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

LE RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'ENVIRONNEMENT accompagne les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement dans leurs missions auprès des territoires. Le RARE est :

- une interface sur les questions relatives aux politiques de développement durable entre leurs membres et les acteurs institutionnels de niveau national ;
- un espace d'échanges d'expériences, de savoirs et de savoir-faire pour les agences et observatoires régionaux.

En 2022, le RARE avait lancé des travaux sur la convergence méthodologique des Observatoires Régionaux de l'Énergie et du Climat (OREC). Ce projet structurant à l'échelle interrégionale soutenu par le Ministère de la Transition Ecologique, l'ADEME et Régions de France est né d'un constat partagé entre le RARE et les instances nationales, d'un manque de cohérence des indicateurs produits sur la thématique énergie-climat. Ce projet a pour objectif la construction d'un cadre méthodologique partagé apte à produire des indicateurs territoriaux additionnables et

comparables.

En 2024, cette convergence méthodologique a été transmise à l'ensemble des OREC afin d'établir des indicateurs cohérents et standardisés et permettre un pilotage cohérent et pertinent des politiques de transition énergétique. Cette démarche collégiale a l'ambition de re-questionner l'observation, au regard des évolutions en matière de « data » ou de modélisation complexe pour une meilleure lisibilité/efficience des pratiques et de la diffusion de l'information au bénéfice des territoires.

L'AUE a également participé au groupe de travail « Adaptation au changement climatique » du RARE.

Ce groupe dédié à l'accompagnement des territoires face aux évolutions du changement climatique, a permis d'engager une réflexion préparatoire sur les indicateurs climatiques et une démarche collective auprès de Météo France. L'Agence a également pu participer aux groupes de travail mené par le ministère de l'Énergie dans le cadre des travaux en cours sur l'élaboration du futur Plan National d'Adaptation aux changements climatiques.

<https://rare.fr>



Efficacité énergétique
et confort dans les bâtiments

L'ASSOCIATION EFFINERGIE qui rassemble des acteurs d'horizons différents (régions, centres de recherche et industriels du Bâtiment...), œuvre pour concevoir et mettre en œuvre un niveau inédit d'efficacité énergétique des bâtiments en construction et en rénovation.

En 2024, l'agence a bénéficié d'échanges d'expériences dans les domaines de la rénovation et de la construction énergétiquement performantes. Elle a participé aux groupes de travail réunissant l'ensemble des régions, notamment sur le nouveau label BBC – rénovation.

www.effinergie.org



ÉNERGIE PARTAGÉE est le mouvement qui fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100% renouvelable en France. Sa vocation est d'accompagner une réappropriation de l'énergie par les citoyens par leur implication au capital de ces projets de territoires mais également par une participation active aux réflexions de fond qui composent une transition énergétique durable et partagée.

Depuis 2021, cette association continue de soutenir le réseau Energia Nostra pour déployer le modèle des communautés énergétiques voire citoyennes, sur la sensibilisation et formation des acteurs locaux mais également via un accompagnement personnalisé des porteurs membres.

En 2024, un travail avec les autres animateurs des réseaux régionaux et l'équipe nationale d'Energie Partagée a permis de refondre le centre de ressources en supprimant 119 publications et en mettant à jour les 153 restantes : <https://energie-partagee.org/monter-projet/ressources/>

Pour Energia Nostra, un focus avait été mené sur le photovoltaïque et l'autoconsommation collective, domaines ciblés par les membres porteurs et auxquels le réseau participe pleinement via l'atelier thématique national dédié.

En juin 2024, la plateforme collaborative des agents territoriaux « IdealCo » a sollicité

Energie Partagée et Energia Nostra pour réaliser un webinaire dédié à l'implication des collectivités dans les projets d'énergie renouvelable citoyens, avec un focus par le réseau corse sur ses spécificités insulaires. L'AUE a participé à l'animation de ce webinaire : <https://www.idealco.fr/formation/enr-citoyennes-participatives-modele-decentralise-en-faveur-local-30037>

À la suite de la publication de la Charte d'Energia Nostra et de la validation des membres du Comité Opérationnel lors du COPIL de juillet 2024, Energie Partagée a reçu une dizaine d'adhésions d'acteurs insulaires co-établies par le réseau corse :

- ✓ CAB
- ✓ OEHC
- ✓ Association de développement de projets agroécologiques 2B
- ✓ CAPA
- ✓ CC de la Costa Verde
- ✓ Commune de San Gavino di Tenda
- ✓ Association Energia Nova
- ✓ Entreprise Euréka Energies
- ✓ Installateur solaire SMF
- ✓ BET Wattlab
- ✓ Commune de Palneca

Ces adhésions apparaissent désormais sur la cartographie interactive nationale de l'énergie citoyenne ici :



<https://energie-partagee.org>



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES (FNCCR)

(FNCCR) est une association de collectivités territoriales dévolue à l'organisation des services publics locaux. Son action se décline en 3 axes :

- Représenter et fédérer l'ensemble des collectivités ;
- Accompagner les adhérents dans leurs projets dans tous les domaines ;
- Animer les filières via l'organisation d'évènements.

En 2024, la FNCCR a soutenu financièrement le

groupement ORETEP, coordonné par l'AUE et composé de la Communauté d'Agglomérations du Pays Ajaccien (CAPA), la Communauté d'Agglomérations de Bastia (CAB) le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC), la Communauté de Communes Ile Rousse Balagne (CCIRB) et la Communauté de Communes Sud Corse (CCSC), dans le cadre de l'appel à projets SEQUOIA 3 du programme ACTEE. Il s'agit de concourir à la mise en place d'un réseau d'économies de flux et faciliter la rénovation du parc de bâtiments tertiaires publics.

<https://www.fnccr.asso.fr>



Sur la base du logiciel TerriSTORY, le consortium TerriSTORY DEV est un espace de réflexion, d'échanges mais surtout de mutualisation de moyens et de compétences pour faciliter la mise à disposition de données Climat Air Energie fiables, consolidées et comparables entre territoires, en particulier entre observatoires régionaux de l'énergie.

Après avoir intégré toutes les bases de données, l'AUE a déployé l'outil pour la Corse depuis 2023. Il a permis à l'OREGES de

Corse (Observatoire Régional des Emissions de Gaz à Effet de Serre) de développer de nouvelles fonctionnalités, dont les approches cartographiques.

Grâce à cette interface de visualisation dynamique et interactive, TerriSTORY Corse permet désormais aux décideurs de disposer d'informations fines à l'échelle infra-territoriale et d'identifier les leviers d'actions prioritaires à mettre en place.

<https://aue-corsica.territory.fr/>

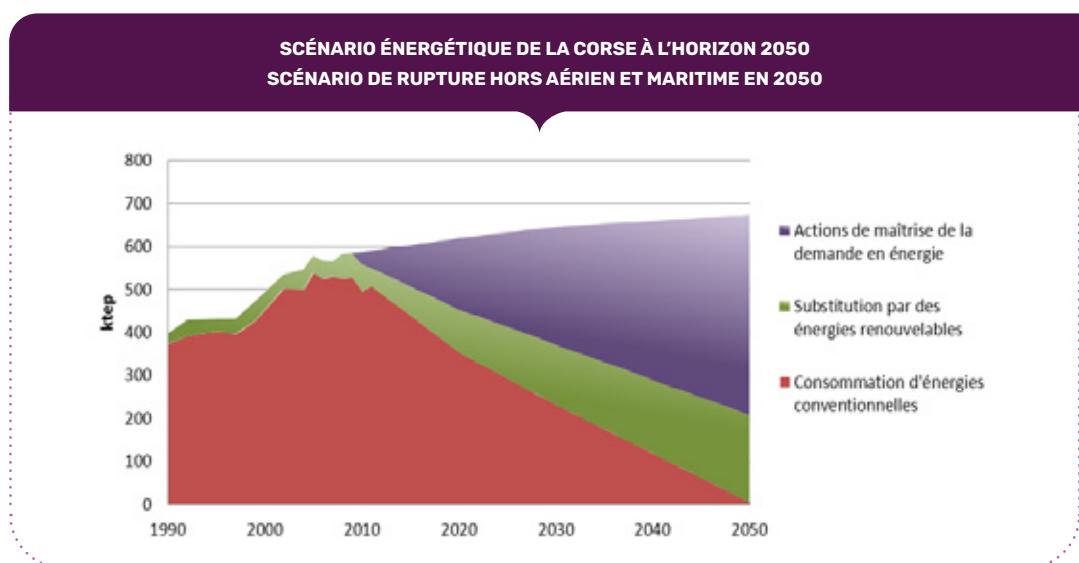
SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

LE SCHÉMA RÉGIONAL CLIMAT AIR ÉNERGIE (SRCAE)

Le SRCAE est le document stratégique qui permet de renforcer la cohérence des politiques territoriales en matière d'énergie, de qualité de l'air, et de changement climatique.

Adopté en 2013 par l'Assemblée de Corse, il fixe comme objectif l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 en s'appuyant sur **deux leviers principaux** :

- La baisse drastique des consommations d'énergie notamment dans le bâtiment et dans les transports (2/3 des efforts).
- L'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables pour atteindre 100 % en 2050 (1/3 des efforts).



LE SAVIEZ-VOUS ?

■ La Corse est le seul territoire, DOM inclus, pour lequel l'élaboration du SRCAE relève de la compétence exclusive du Président du Conseil exécutif et son adoption par la seule Assemblée de Corse. Dans les régions de droit commun, l'élaboration est conduite conjointement par le Préfet et le Président de Région.

■ Notre île a été la première Zone Non Interconnectée à se doter d'une PPE lors de son adoption par l'Assemblée de Corse le 29 octobre 2015. Elle a depuis été rendue opposable par le décret n°2015-1697 du 18-12-2015 (paru au Journal Officiel le 20-12-2015), cosigné par le Premier ministre et la ministre de l'Écologie.

LA PROGRAMMATION PLURIANUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE)

Depuis la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015, la Corse fait l'objet d'une PPE spécifique qui établit les priorités d'actions pour toutes les énergies du point de vue de la maîtrise de la demande, de la diversification des sources, de la sécurité d'approvisionnement, du développement du stockage et des réseaux sur deux périodes consécutives de cinq ans. Elle doit permettre de garantir :

- 1-** la sécurité d'approvisionnement en carburants et la baisse de la consommation d'énergie primaire fossile dans le secteur des transports
- 2-** la sécurité d'approvisionnement en électricité
- 3-** l'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse de la consommation d'électricité
- 4-** le soutien aux énergies renouvelables.

Elle est la feuille de route opérationnelle de l'avenir énergétique de la Corse. Le projet de PPE révisée porte pour les périodes 2019-2023 / 2024-2028.

LE PROJET DE PPE RÉVISÉE ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE DE CORSE LE 30 MARS 2023

Adopté par délibération 23/037 AC de l'Assemblée de Corse le 30 mars 2023, le projet de PPE révisée conforte l'ambition d'autonomie énergétique et prévoit les moyens, notamment financiers, permettant de l'atteindre. Il permet également d'actualiser les objectifs de la seconde période (2019-2023) et d'ajouter une période de programmation supplémentaire (2024-2028).

Sur la période 2019-2028, le projet de PPE révisée fixe les objectifs suivants (par rapport à l'existant en 2019) :

■ **Réaliser 600 GWh d'économies d'énergie en matière de maîtrise de la demande en énergie (MDE) dans les bâtiments via :**

- **Secteur Résidentiel :** objectif d'une baisse de 18% des consommations
 - Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 9 700 Maisons individuelles soit 23% du parc d'avant 90
 - Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 8 600 Logements collectifs soit 13% du parc d'avant 90 et 100% du parc social d'avant 90
 - Rénovations globales et performantes au niveau BBC Compatibles et rénovations partielles
- **Secteur Tertiaire :** objectif d'une baisse de 23% des consommations
 - Rénovations globales et performantes : 550 000 m², soit 32% du parc prioritaire (Enseignement, Santé, Administration, hébergement)
 - Rénovations globales et performantes au niveau BBC Compatibles et rénovations partielles : 1 600 000 m², 45% du parc

■ La mise en œuvre d'opérations de rénovation globale et performante de l'éclairage public de l'ensemble des communes de l'île dans une démarche « éclairer juste ».

■ **Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 62% en 2028 et la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale à 36% :**

- Photovoltaïque : +220 à +270 MW
- Éolien terrestre : +50 à +75 MW
- Petite hydraulique : +25 à +30 MW
- Cogénération biomasse : +10 à +12 MW
- Bois énergie : +60 GWhth
- Solaire thermique : +15 à +25 GWhth
- Aérothermie : +30 GWhth
- Énergies thermiques marines : +18 GWhth

■ **Réduire les consommations de 410 GWh dans le secteur des transports via :**

- L'élaboration de document de planification local de la mobilité sur 80 % du territoire
- La mise en œuvre de 200 plans de mobilité
- Le développement de 63 Tiers-lieux
- Le développement des transports en commun
- Le développement de 50 aires de co-voiturage
- Le renforcement des modes actifs notamment via le développement de 330 km de pistes cyclables

■ **Substituer 210 GWh de carburant au travers du déploiement de la mobilité électrique :**

- 41 870 véhicules électriques et hybrides
- 34 269 points de recharge dont 4 468 points publics

■ **Développer la filière hydrogène :**

- Mise en œuvre d'un premier projet industriel pour connecter les navires à quai à Ajaccio et à Bastia
- Produire en 2028 4000 à 8000 kgH₂/jour

■ **Assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'île tout en assurant la sortie définitive du fioul via :**

- La mise en service, à Ajaccio, d'une nouvelle centrale de production d'électricité de 112MW et d'une turbine à combustion de 20MW fonctionnant aux bioliquides ;
- Le renouvellement de la liaison électrique Sardaigne-Corse-Italie (SACOI) ;
- L'augmentation du taux d'insertion des énergies renouvelables, avec un objectif de taux d'insertion des EnR électriques intermittentes de 95%, notamment grâce à la mise en service de la STEP de Lugo-di-Nazza Ghisoni et un développement optimisé du stockage d'au moins 30MW.

La réalisation de ces objectifs permettra d'atteindre un taux d'autonomie énergétique de 31% en 2028, un taux de 74% d'électricité renouvelable dans la consommation électrique des usagers et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 57% par rapport à 2008 conformément à la trajectoire du SRCAE. Enfin, une première estimation des impacts socio-économiques associés à la mise en œuvre de la PPE a été dressée. Les investissements s'élèvent sur la période à plus de 4,5 milliards €, hors grandes infrastructures, pour près de 3 000 emplois en 2028.



Une procédure de modification simplifiée de la PPE a été présentée en parallèle à l'Assemblée de Corse afin de permettre au gouvernement de pouvoir prendre un décret « simplifié » dans les meilleurs délais.

Ce décret, N° 2023-554 du 30 juin 2023 acte notamment :

- le choix du combustible retenu pour l'alimentation des deux centrales thermiques d'Ajaccio et Bastia ainsi que les volumes d'énergies renouvelables électriques ;
- la fin des deux concessions de GPL d'Ajaccio et de la CAB à horizon 2038 ;
- la confirmation du transfert à l'AUE du rôle « d'opérateur MDE ».

Pour accompagner la fin des deux concessions de GPL, un nouveau « **Protocole d'accord Etat-CdC pour la mise en œuvre de la PPE** » doté de 200 M€, identifiant les objectifs prioritaires de la PPE et les moyens complémentaires - notamment financiers, en sus de ceux déjà identifiés (CPER, FEDER, aides régionales CdC, Cadre de compensation via la convention EDF/AUE) a été élaboré par l'État et la CdC.

Mis en œuvre à compter de 2024 avec les communes concernées et les deux agglomérations, ce protocole d'accord vise à :

- Sortir des énergies fossiles ;
- Développer les énergies renouvelables ;
- Développer les moyens de stockage ;
- Développer l'alimentation électrique des navires à quai ;
- Accompagner la transition énergétique par un plan ambitieux de maîtrise de la demande et de rénovation des logements sociaux, des copropriétés en déshérence et le tertiaire public (patrimoine de la collectivité et établissements de santé) en tenant compte du processus de conversion des concessions GPL.



Une matérialisation concrète de la mise en œuvre de la PPE a été la pose de la première pierre de la future centrale du Ricanto le 21 novembre.

Cette centrale sera alimentée au bio combustible, ce qui permettra de fait de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre par rapport au fioul lourd jusqu'alors utilisé.

En 2024, l'AUE a joué un rôle central dans le développement du stockage d'électricité en Corse. En effet, elle a rédigé pour le Conseil exécutif de Corse la réponse à la consultation de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) sur la méthodologie d'évaluation des projets de stockage dans les Zones Non Interconnectées (ZNI).

Ladite réponse mettait en exergue l'importance de ne pas pénaliser le développement des batteries, tout en reconnaissant l'intérêt des stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) comme solutions de long terme.

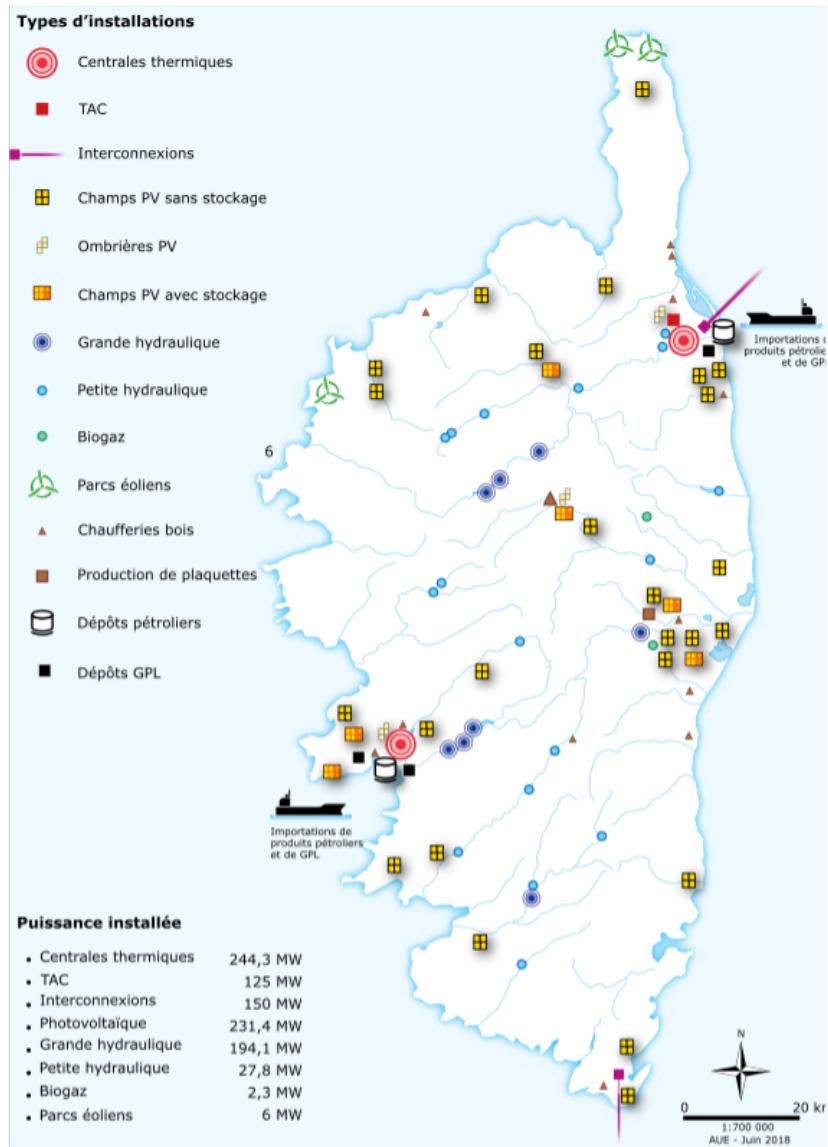
Elle plaiddait pour une coexistence équilibrée entre STEP et batteries, et défendait une approche pragmatique, soulignant que :

- Les batteries sont indispensables pour répondre aux besoins immédiats du réseau.
- Les STEP offrent une solution durable et locale, mais nécessitent des délais plus longs.

L'AUE a suivi la publication de la méthodologie d'examen des projets de stockage en ZNI (délibération CRE n°2024-199 du 24 octobre 2024), et les modalités du guichet de saisine en Corse de ces projets (délibération CRE n°2024-232 du 18 décembre 2024). L'agence note que pour ce guichet, 20 MW sont réservés aux STEP, et que 40 MW sont alloués aux batteries, en cohérence avec la PPE.

En 2024, l'AUE a donc contribué activement à la structuration du stockage énergétique en Corse. Elle a participé aux débats méthodologiques avec la CRE, soutenu un développement équilibré des différentes technologies, et suivi la mise en œuvre des guichets de saisine pour garantir l'atteinte des objectifs inscrits dans la PPE.

SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE 2024



3

MAÎTRISER LA DEMANDE D'ÉNERGIE

L'objectif d'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050 s'appuie sur deux leviers principaux :

- La baisse drastique des consommations d'énergie notamment dans le bâtiment et dans les transports (2/3 des efforts) ;
- L'augmentation de la production à partir d'énergies renouvelables pour atteindre 100 % en 2050 (1/3 des efforts).

Le premier axe de la politique de transition énergétique de la Corse est donc constitué par la maîtrise de la demande.

FOCUS

Le contrat d'Assistance opérationnelle AUE-EDF : accélérer la maîtrise de la demande d'énergie

L'État, au travers de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), a décidé de soutenir financièrement les actions de Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE) par la mise en place d'un « Cadre Territorial de Compensation ». En effet, les zones non interconnectées au réseau électrique continental ont recours à des solutions technologiques de production d'électricité plus coûteuses qu'en métropole continentale. Pour réduire les surcoûts de production et les charges de service public de l'énergie qui financent la péréquation tarifaire, le cadre territorial de compensation prévoit que les coûts de mise en œuvre d'actions de maîtrise de la demande en électricité soient compensés par la CRE, dans la limite des surcoûts qu'ils permettent d'éviter. Le cadre territorial de compensation comprend au total 60 actions de MDE mises en œuvre par l'opérateur historique EDF et 6 d'entre elles sont mises en œuvre par l'AUE sur la période 2021-2024.

Le 30 mars 2023, le projet de révision simplifiée de la PPE a été adopté par la délibération n° 23/037 AC de l'Assemblée de Corse permettant notamment de conférer à l'AUE le statut d'opérateur MDE. Le 9 octobre 2023 est paru l'arrêté ajoutant l'AUE à la liste des opérateurs pouvant mettre en œuvre des actions de maîtrise de la demande portant sur les consommations d'électricité et les consommations de

gaz de pétrole liquéfié. Dès lors, l'AUE est habilitée à attribuer les primes à l'investissement prévues par le cadre territorial de compensation aux bénéficiaires et à compenser les charges associées au déploiement de ses actions.

Il s'agit pour l'Agence d'accompagner les maîtres d'ouvrage (collectivités, entreprises, particuliers) de la prise de décision jusqu'à la réalisation des opérations de MDE dans 6 domaines structurants :

- Rénovation globale performante des **logements collectifs**, notamment sociaux
- Rénovation globale performante des **logements individuels** (ORELI)
- Rénovation de l'**éclairage public**
- Développement du **bois-énergie**
- Développement du **solaire thermique « individuel »**
- Développement du **solaire thermique « collectif »** (notamment dans le secteur touristique).

L'année 2024 est une année de clôture de la première période du cadre de compensation 2019-2024 qui a permis de faire le bilan des actions supportées et de proposer des évolutions pour la nouvelle période 2025-2028. Les échanges avec les membres du comité MDE ont abouti à l'élaboration du nouveau cadre de compensation, validé par la CRE dans sa délibération du 19 décembre 2024.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

En Corse, les consommations énergétiques des bâtiments résidentiels et tertiaires représentent **45%** des consommations énergétiques régionales et une facture énergétique annuelle de près de **400 M€**. Le parc bâti est ancien, la rénovation énergétique est donc un enjeu prépondérant de la transition énergétique.

La PPE avait ainsi fixé dès 2015 des objectifs ambitieux en privilégiant des rénovations énergétiques au niveau BBC. Le projet de PPE révisée confirme et renforce ce cap pour l'horizon 2028 :



LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA PPE :



SECTEUR RÉSIDENTIEL



une baisse de  **18%**
des consommations

- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 9 700 Maisons individuelles soit 23% du parc d'avant 90
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 8 600 Logements collectifs soit 13% du parc d'avant 90 et 100% du parc social d'avant 90
- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Compatibles et rénovations partielles



SECTEUR TERTIAIRE



une baisse de  **23%**
des consommations

- Rénovations globales et performantes au niveau BBC Réno : 550 000 m², soit 32% du parc prioritaire (Enseignement, Santé, Administration, hébergement)
- Rénovations multi-lots / partielles : 1 600 000 m², 45% du parc

Pour soutenir l'atteinte de ces objectifs, **un Protocole d'accord a été signé** entre la Première ministre et le Président du Conseil exécutif, le 29 mars 2023, afin d'allouer **une enveloppe de 200 M€** à l'accélération de la sortie des concessions de gaz de ville à Ajaccio et Bastia et, à la rénovation énergétique des logements sociaux, des bâtiments scolaires et de santé.



LE LOGEMENT SOCIAL

Les bailleurs sociaux ont, depuis plusieurs années, entrepris de rénover leur patrimoine. Ces rénovations sont techniquement complexes à mener à bien et très coûteuses. Pour faire face à ces difficultés ils peuvent compter, en particulier les Offices Publics de l'Habitat, sur les conseils et l'accompagnement financier de la Collectivité de Corse, via l'AUE.

À la suite des appels à projets lancés par l'Agence, les bailleurs publics et privés, ainsi que plusieurs communes, ont présenté des projets de qualité principalement sur la thématique rénovation avec un niveau BBC rénovation. Certains de ces projets sont d'ores et déjà finalisés, d'autres en cours de réalisation.

- En 2024, on dénombre ainsi 4 projets de rénovation énergétique achevés et 6 autres en cours de réalisation ou en cours d'instruction. Au cours de l'année 2024, se sont ainsi soldées les rénovations énergétiques de niveau BBC-réno de 756 logements soit, un soutien à hauteur de près de 8.2 M€ (cumul des aides européennes, régionales et cadre de compensation).
- Ces rénovations de logements sociaux achevées avec niveau BBC rénovation sont réparties dans les communes de :
 - Portivechju (Office Public de l'Habitat de la CAPA PIFANO),
 - A Ghisunaccia,
 - Aiacciu (LOGIREM Sebastiani Amandines, Assunta, Cardo, Bodiccione, Terra Rossa Villas & collectifs), Bastia (OPH2C les Mulets).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DE LOGEMENTS COLLECTIFS

AUE Agence pour l'aménagement durable d'urbanisme et d'énergie de Corse

Logirem Finosello - Aiacciu

L'AUE à finanç à voi :
AIDES FINANCIÈRES & ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE

BAILLEURS SOCIAUX, COLLECTIVITÉS... APPELEZ LE 04 95 10 98 64

www.aue.corsica

Département des Hautes-Alpes

CEI Confédération des Entreprises Indépendantes

LE SECTEUR TERTIAIRE

En 2024, l'AUE a donc poursuivi l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics et privés dans le cadre de projets de rénovation en phase travaux et étude. Cet accompagnement a été renforcé en collaboration avec

- la CAPA,
- la CAB,
- la Communauté de communes sud Corse,
- la Communauté de communes Ile-Rousse Balagne,
- le PNRC, dans le cadre du déploiement du programme SEQUOIA.



LE LOGEMENT RÉSIDENTIEL COLLECTIF

La rénovation énergétique des logements collectifs résidentiels a été un enjeu pour l'AUE en 2024. Ainsi, le suivi de 23 études de copropriétés déposées en 2023 a été réalisé. Une partie d'entre elles devraient donner lieu à des projets de rénovation globale et performante. Le soutien technique et financier de ces opérations interviendra en complément des aides d'Etat MaPrimeRénov' copropriété. Au même titre que le logement individuel, l'AUE travaille avec les services de l'Etat à l'élaboration d'un parcours uniifié facilitant l'accompagnement technique et financier des ménages.



LES LOGEMENTS INDIVIDUELUS

Le dispositif ORELI est un outil de rénovation énergétique des maisons individuelles qui vise à réduire la facture énergétique, à lutter contre la précarité énergétique et participer à l'atteinte de l'objectif d'autonomie énergétique de la Corse.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

AUE

ORELI In casa prutta à un ci entre frettu ! France Rénov'

JUSQU'à 100% DE PRISE EN CHARGE DE VOS TRAVAUX

CONSEILS ACCOMPAGNEMENT & AIDES FINANCIÈRES

Appelez le numéro unique 04 95 72 13 25

aue.corsica

Logos: EDF, Région Corse, Département des Hautes-Alpes, CEI, Confédération des Entreprises Indépendantes

■ La rénovation énergétique de la ZAC du Finosello à Aiacciu :

Dans le cadre des dispositifs d'accompagnement aux rénovations globales et performantes, et avec le soutien du fonds européen FEDER, l'AUE a accompagné la rénovation énergétique de la ZAC du Finosello à Ajaccio.

Quatre années de travaux auront été nécessaires pour rénover cinq résidences construites dans les années 80. Les travaux ont concerné **29 bâtiments** pour 62 halls d'entrée et **496 logements** regroupant plus de **1 100 habitants**. Ils ont inclus l'isolation thermique par l'extérieur, la réfection des toitures, le remplacement des menuiseries, l'habillage des garde-corps et l'installation de panneaux brise-soleil coulissants pour un meilleur confort thermique en période estivale.

Soit 50% d'économies sur la consommation d'énergie et un saut de 3 à 4 classes énergétiques. C'est à ce jour le plus grand chantier de rénovation énergétique réalisé en Corse, qui plus est en site occupé.

D'autres rénovations d'envergure, pour un total de 133 logements, sont en cours de finalisation et en cours d'instruction à Cargiaca, Lugu di Nazza, Lucciana et Canari (OPH2C, les Tamaris et Piscina), Bunifaziu (SFHE, 30 villas), Pruprià (ERILIA, les Myrtes). D'autres dossiers sont au stade de la pré instruction, à Aiacciu (OPH CAPA, Casone) et Figari (OPH CAPA).

Des études énergétiques portant sur près de **156 logements sociaux supplémentaires** ont également été retenues, préfigurant ainsi de futures réalisations portées par des communes et des bailleurs sociaux.



ORELI, LE POINT D'ENTRÉE DE TOUS LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ORELI est le **service public** régional pour **mieux rénover le logement individuel** avec un **accompagnement gratuit et personnalisé**.

ORELI facilite le parcours des ménages avec un **interlocuteur expert** qui les **accompagne** sur les problématiques d'**amélioration du logement**.

ORELI est destiné à tous les **propriétaires occupants** ou **bailleurs** visant des **économies d'énergie ambitieuses** dans leur logement.

En 2024, afin de faciliter le parcours de rénovation globale et performante des logements par les ménages, le rapprochement des modalités d'accompagnement est un facteur de réussite de la mobilisation de l'ensemble des aides publiques (aides de l'Anah et aides du cadre de compensation) et contribue à la réduction du reste à charge des ménages.

Pour simplifier les démarches, faciliter le passage à l'acte et limiter le reste à charge, l'AUE et l'ANAH ont fait converger leurs dispositifs, ORELI et MaPrimeRenov', en un dispositif unique suivant un parcours uniformisé et des documents standardisés favorisant le cumul des primes. Le parcours est accompagné par un accompagnateur ORELI-MAR, interlocuteur unique pour les ménages.

Au second semestre 2024, les premières conventions tripartites entre la DREAL de Corse, l'AUE et les accompagnateurs ORELI-MAR ont été signées. Elles établissent les modalités d'organisation pour la mise en place d'un parcours unifié.

L'un des objectifs principaux de ces conventions est la convergence des modalités d'accompagnement des ménages et d'instruction des dispositifs existants sur le champ de la rénovation énergétique, ORELI et MaPrimeRenov' parcours accompagné, afin de faciliter et fluidifier le parcours des futurs bénéficiaires et permettre un recours optimisé des différentes aides disponibles pour le ménage.

En 2024, le dispositif a poursuivi sa montée en charge avec :

215 dossiers étudiés et engagés.

Au total, depuis le lancement du programme :

708 candidatures ont été analysées.

À ce jour :

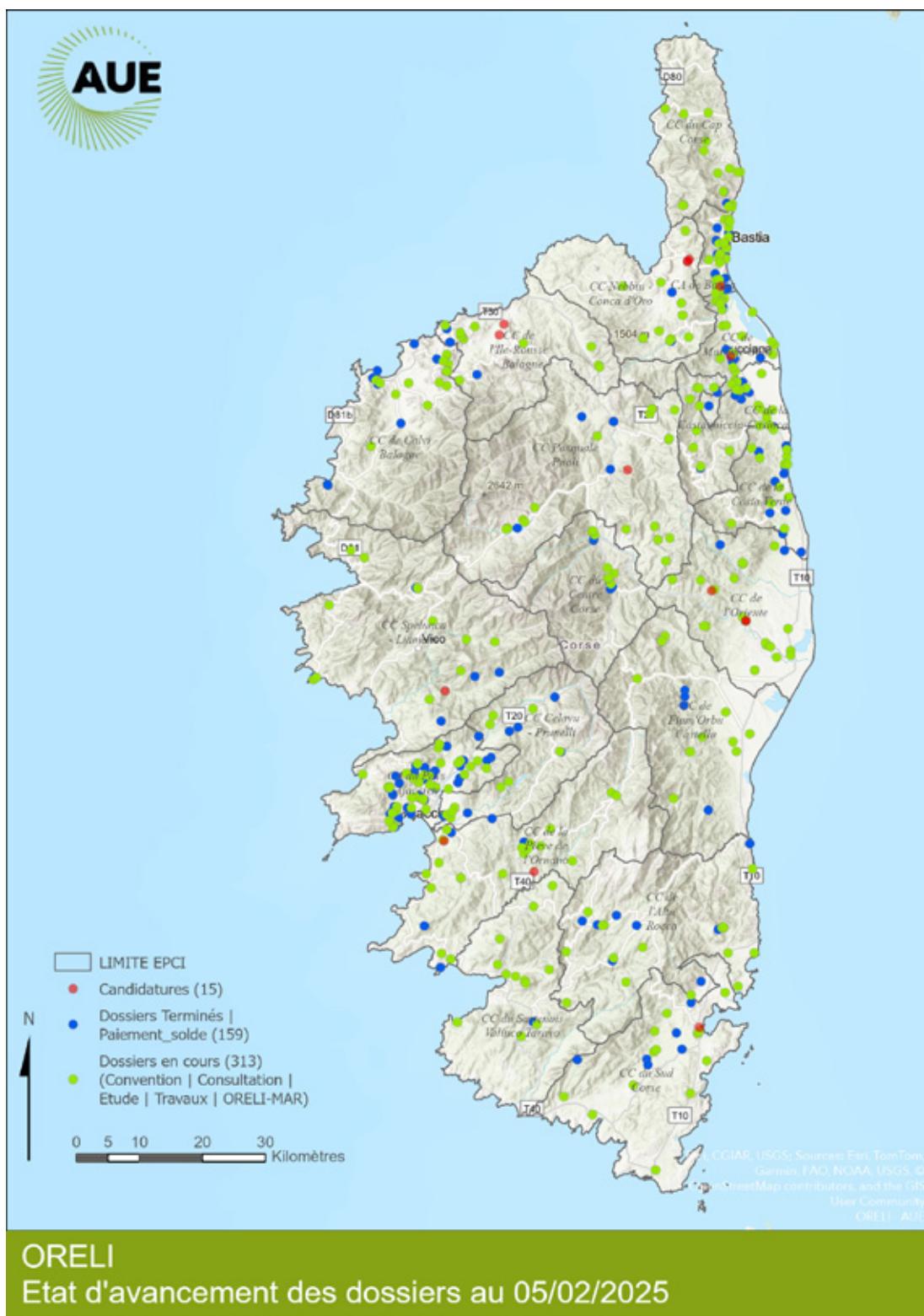
159 chantiers de niveau BBC-rénovation ont été réceptionnés pour un montant total d'aides de 3,1 M€.

En parallèle :

195 dossiers sont en cours de réalisation dont 47 à un stade avancé proche de la finalisation pour un montant total d'aides de 975 k€.

Les autres candidatures ont fait l'objet d'une rénovation mono-geste ou à défaut ont été suspendues, voire abandonnées dans certains cas.

ORELI - ÉTAT D'AVANCEMENT DES DOSSIERS AU 05/02/2025



LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public constitue lui aussi un enjeu énergétique, environnemental et financier important pour la Corse. Il représente 30 à 50% de la facture électrique communale, soit 4,5 M€ par an, et constitue une des premières sources de nuisances lumineuses.

Le diagnostic réalisé par l'AUE précise les enjeux de ce secteur avec une estimation de plus de 70 000 points lumineux et de plus de 3 300 armoires de commande, pour une consommation annuelle cumulée d'électricité d'environ 35 GWh. Cela équivaut à la consommation d'électricité de la Ville de Corte.

Le projet de PPE révisée prévoit une baisse de plus de 70% des consommations et la rénovation globale et performante de l'intégralité du parc d'éclairage.

Depuis 2016, l'AUE lance chaque année un appel à projets visant à soutenir des opérations de rénovations exemplaires de l'éclairage public qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet de rénovation globale et performante.

En 2024, 17 communes ont été lauréates de l'Appel à Projets. Au total 233 projets ont été retenus, soit plus de la moitié des communes de Corse. Cela représente un total de 52 000 points lumineux à rénover sur les 62 000 identifiés à ce jour.

La mise en œuvre de ces projets de rénovation devrait se traduire par une **diminution annuelle de près de 21 Millions de kWh de consommation électrique finale et plus de 15 800 tonnes CO₂.**

Ces projets représentent :

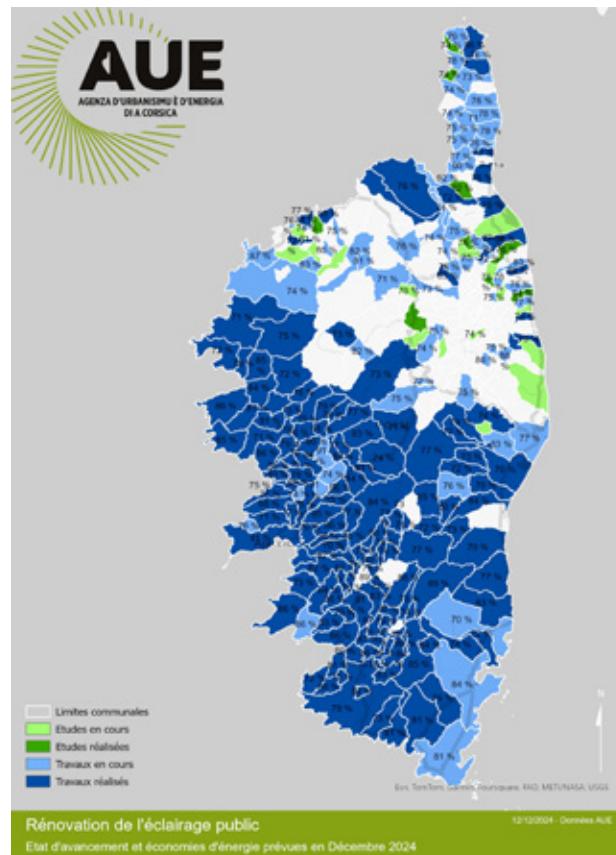
près de **64,3 M€** d'investissement
pour près de **53,7 M€** de dépenses éligibles
et **37,5 M€** de subventions, dont près de
22,7 M€ au titre du Cadre Territorial de Compensation.

The banner features the AUE logo at the top left, followed by the text "RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC". Below this is a night photograph of a town square with illuminated streetlights. To the left, a green box contains the text "L'AUE à financé à voi COLLECTIVITÉS LOCALES, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS Appeler au 04 95 10 98 64". To the right, a green box lists benefits: "Jusqu'à 80% de gain énergétique", "Facture d'électricité réduite", and "Réduction de la pollution lumineuse et des émissions de gaz à effet de serre". Logos for EDF, EDF Réseau, EDF Distribution, and EDF Réseau Corse are shown at the bottom, along with the website "www.aue.corsica".

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

dans le cadre des Appels à Projets lancés par l'AUE et ses partenaires

État d'avancement et économies d'énergies prévues en Décembre 2024



FOCUS

Les règles d'attribution du Fonds vert alignées à celles de l'appel à projet

La haute qualité des réalisations, rendue possible par le cahier des charges de l'AUE encadrant l'octroi des aides pour les travaux de rénovation, ainsi que la forte mobilisation des communes à l'appel à projets, ont conduit la DDTM à aligner les règles d'attribution du Fonds Vert avec celles de l'AAP, plus qualitatives. Cette intégration, également permise par l'intervention de l'AUE lors du webinaire avec la DDTM en début d'année, conditionne désormais l'attribution de l'aide à la validation du jury de l'AAP.

Évaluer le potentiel de rénovation de l'éclairage extérieur

En fin d'année 2024, l'AUE a lancé une étude de marché visant à mieux quantifier le potentiel de rénovation de l'éclairage extérieur public dans le secteur privé et à définir des stratégies permettant d'accélérer et de massifier ces rénovations, notamment à travers des démarches spécifiques comme des appels à projets.

Cette étude a permis de :

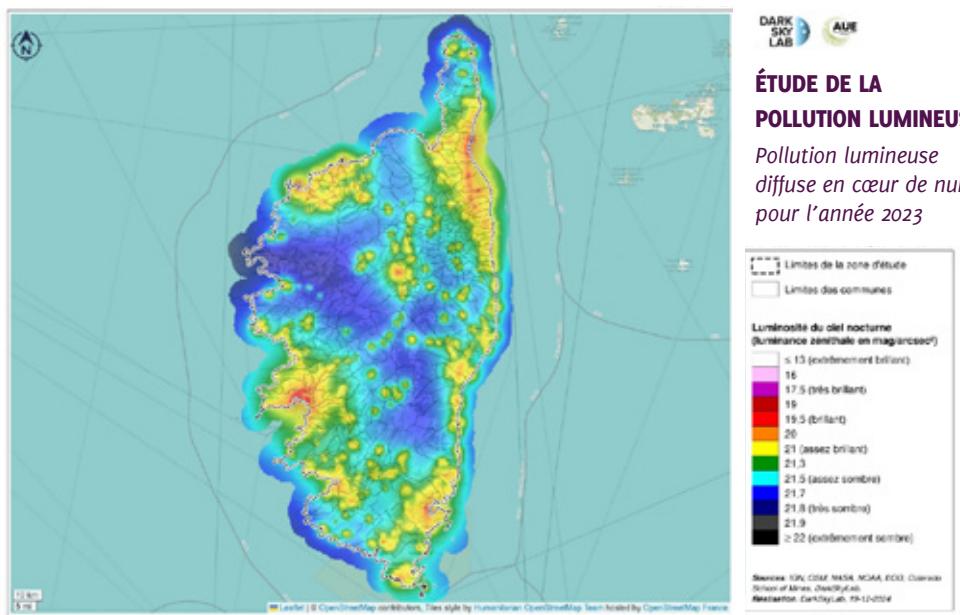
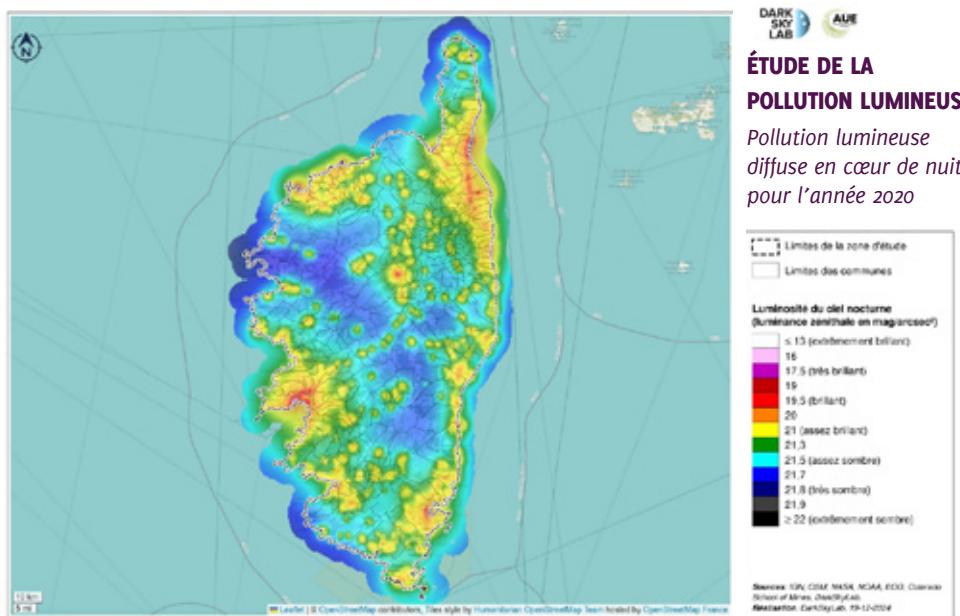
- Identifier les secteurs d'activités concernés (ex. : campings, résidences de vacances), les acteurs clés (ex. : syndics de copropriété, ports) et les regroupements d'acteurs (ex. : zones commerciales) disposant d'un parc d'éclairage extérieur ouvert au public comprenant au moins une dizaine de points lumineux.
- Évaluer le nombre de points lumineux extérieurs privés à rénover sur l'ensemble du territoire corse.
- Élaborer une liste prospective détaillée de projets de rénovation dans le secteur tertiaire.
- Définir une stratégie opérationnelle pour le déploiement de ces rénovations (études, travaux), incluant des appels à projets ciblés pour les segments prioritaires.

Candidature de la Corse au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » (RICE)

Il est urgent de promouvoir une rénovation réfléchie de l'éclairage public, non seulement pour réaliser des économies d'énergie significatives, mais aussi pour préserver la qualité du ciel nocturne.

Dans cette optique, l'association Dark-Sky International (IDA) a instauré le prestigieux label « Réserve Internationale de Ciel Étoilé » (RICE), qui valorise les efforts menés par un territoire pour protéger l'environnement nocturne. Forte des avancées déjà réalisées en matière de réduction de la pollution lumineuse, la Corse ambitionne d'obtenir cette reconnaissance.

Pour soutenir la candidature de la Collectivité de Corse, il est essentiel d'évaluer précisément l'impact du plan de rénovation de l'éclairage public. Ainsi, une mise à jour de la carte de pollution lumineuse a été réalisée fin 2024 à partir de données satellites, mettant en évidence les progrès accomplis :



FOCUS

« I Pastori di e stelle »

En complément de ces actions, une campagne de mesure est lancée. Elle propose aux particuliers qui le souhaitent de devenir bénévolement « Pastori di e stelle ». Il s'agit de réaliser des mesures sur l'ensemble du territoire insulaire et plus particulièrement au sein du périmètre envisagé pour la réserve.

Deux types de matériels sont gratuitement mis à leur disposition pour mener cette action :



- **Le boîtier Sky Quality Meter**, outil mobile de mesures individuelles, très simple d'utilisation puisqu'il suffit de pointer la lentille vers le zénith, de presser et relâcher le bouton.
- **La plateforme Ninox** qui effectue un enregistrement sur la durée, de manière systématique, sans qu'une intervention humaine ne soit nécessaire.

Les premiers retours des stations NINOX sont excellents. Par exemple, la session de mesures Ninox réalisée sur le site de Manso illustre bien la qualité de ciel qu'il est possible d'obtenir dans la partie centrale de la Corse. Tout comme le site de Poppaghja, le site de Manso possède très certainement une des meilleures qualités de ciel de toute la France Métropolitaine avec une pollution lumineuse quasiment inexiste au zénith.

La carte ci-contre montre les emplacements des **12 sites retenus** à ce jour pour l'analyse des mesures de pollution lumineuse.



AIDEZ-NOUS À EVALUER LA QUALITÉ DU CIEL NOCTURNE !

L'AUE candidate au prestigieux label RICE

L'éclairage public constitue un enjeu énergétique, environnemental et financier important pour la Corse, il représente 30 à 50% de la facture électrique communale, et constitue une des premières sources de nuisances lumineuses.

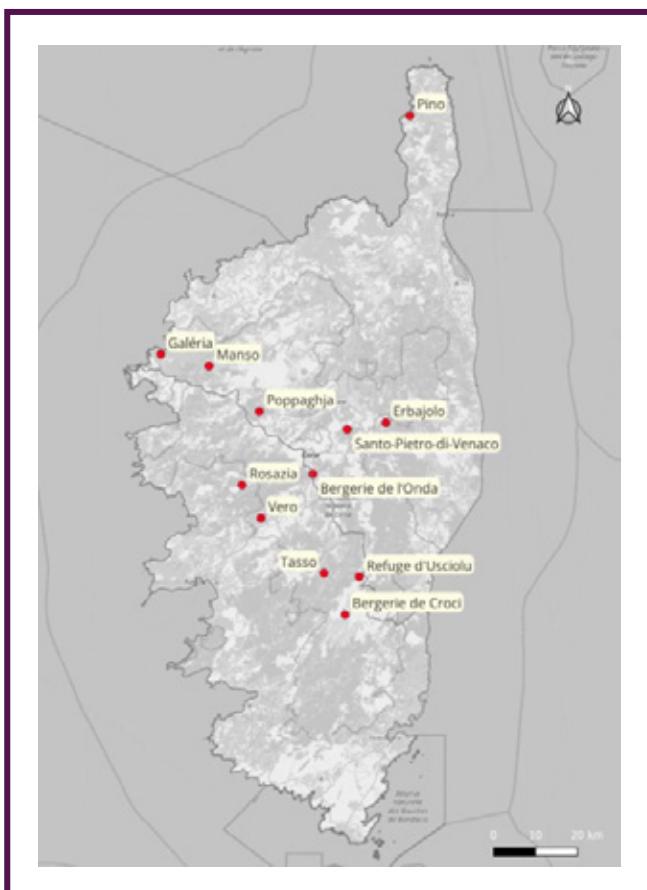
Ainsi, l'Agence d'aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie (AUE) soutient depuis 2016 les communes qui s'inscrivent dans une rénovation globale et performante de leur éclairage public. À ce jour, ce sont 44 000 points lumineux sur 70 000 qui ont été engagés en Corse. Forte de cette réussite, l'AUE a désormais l'ambition de candidater au label Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE).

Le label RICE est délivré par l'International Dark-Sky Association (IDA) et met en lumière un territoire possédant une qualité de ciel nocturne exceptionnelle.

Pour y accéder il est nécessaire d'effectuer des relevés au moyen d'outils de mesure mis à disposition des particuliers par l'AUE afin d'attester de la qualité des nuits étoilées de notre île.

Pour nous aider à faire de la Corse une Réserve Internationale de Ciel Etoilé, devenez Pastori di e Stelle ! Inscrivez-vous!

04.95.10.58.64 | aue.corse | [Adresse postale](#)



4

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Après la Maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables constitue le 2^e axe de la politique de transition énergétique de la Corse.



LES OBJECTIFS DU PROJET DE PPE RÉVISÉE :

Sur la période 2019-2028, le projet de PPE révisée fixe l'objectif d'une augmentation de 387 MW des EnR électriques représentant 170 % d'augmentation et de 133 GWh des EnR thermiques, par rapport à 2018, pour atteindre l'autonomie énergétique en 2050.

387 MW
des EnR électriques

133 GWh
des EnR thermiques



LA FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE

Cette filière a d'ores et déjà atteint et dépassé ses objectifs assignés en 2015 dans la PPE pour l'horizon 2023. De nouveaux objectifs ont donc été proposés dans le cadre de la révision de PPE sur les périodes 2019-2023 / 2024-2028.

Par ailleurs, les résultats de l'étude socio-économique de la PPE ont permis de proposer une répartition des objectifs suivant les 3 principales familles (sol, petites et grandes toitures) afin de maximiser les retombées économiques sur le territoire et de minimiser l'utilisation foncière. Il est ainsi prévu une puissance supplémentaire de +100MW au sol, de +20 à +40MW en grandes toitures et +100 à +130MW pour les autres installations en toiture par rapport à 2018.

La filière photovoltaïque est fortement impactée par la saturation des capacités d'accueil du réseau électrique. Cette contrainte limite considérablement l'intégration de nouveaux projets, ralentissant ainsi leur mise en service et leur contribution à la transition énergétique. L'AUE s'implique activement dans la révision du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies renouvelables (S3REN), en collaboration avec EDF et les services de l'État pour lever ces freins.

Cependant, les objectifs fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) pourraient être atteints, car les appels d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) prévoient un volume annuel correspondant à ces objectifs. C'était une demande régulièrement formulée par la Collectivité de Corse auprès de la CRE et de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) pour la mise en place de ces appels d'offres pluriannuels, permettant ainsi à la filière photovoltaïque de mieux se structurer et de se développer de manière plus stable et prévisible.





LA FILIÈRE PETITE HYDRAULIQUE

La filière de la mini-hydroélectricité n'a pas connu de développement significatif depuis plus de dix ans, alors que son potentiel reste largement sous-exploité. Plusieurs obstacles entravent son essor :

- Les coûts de raccordement constituent un frein majeur, rendant l'intégration des nouvelles installations complexe et onéreuse.
- Un cadre de revente inadapté aux petites puissances : Le dispositif de gré à gré, qui encadre la vente de l'électricité produite, s'applique aux installations de plus de 400 kW jusqu'au 31 décembre 2025, puis aux installations de plus de 200 kW à partir du 1er janvier 2026, conformément à l'arrêté du 22 mai 2024. Toutefois, ce mécanisme est mal adapté aux petites puissances en raison de sa complexité, rendant son application difficile pour les petits producteurs. De plus, dans les ZNI, l'absence de complément de rémunération, contrairement à la métropole continentale, réduit la rentabilité et compromet la viabilité des projets hydroélectriques.

Face à ces défis, l'AUE s'implique activement dans la révision du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REN), en collaboration avec EDF et les services de l'Etat.

L'objectif est d'identifier des solutions concrètes pour lever ces freins et créer un environnement propice au développement de la mini-hydroélectricité. Enfin un cadre réglementaire plus adapté, incluant un arrêté définissant des conditions d'achat de l'électricité produite plus avantageuses, notamment pour les installations d'une puissance allant jusqu'à 1 MW, pourrait permettre l'émergence de nouveaux projets et contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la PPE.

En parallèle, l'AUE soutient les porteurs de projets en finançant des études techniques et économiques, permettant d'évaluer la faisabilité des installations et d'encourager leur concrétisation. Ce soutien contribue à sécuriser les investissements et à accélérer la mise en service de nouveaux sites de production hydroélectrique.



LA FILIÈRE ÉOLIENNE

Les travaux menés en 2020 lors de la révision de la PPE ont permis d'identifier les principaux freins et leviers pour permettre le développement de la filière. De nouveaux objectifs réalisables ont été proposés. Il est ainsi envisagé une puissance supplémentaire de +50 à +75 MW en 2028 par rapport à 2018.

La Corse compte actuellement deux parcs éoliens en activité :

- **Premier parc éolien mis en service en 2000 sur les communes d'Ersa et Rogliano (12 MW)** : mis à l'arrêt en 2019, il a fait l'objet d'un démantèlement de ses anciennes éoliennes. Depuis 2020, de nouvelles éoliennes, **plus puissantes mais de taille équivalente**, ont été installées pour remplacer les précédentes, le nouveau parc a désormais une puissance de 11,7 MW mais avec 20% de production en plus par rapport à l'ancien parc. On note qu'il compte aujourd'hui 13 éoliennes au lieu de 20 initialement et que celles qui étaient les plus proches des habitations ont été éloignées.
- **Deuxième parc éolien mis en service en 2003 sur les communes de Calinzana et Moncale (6 MW)** : toujours en fonctionnement grâce à la 3ème prorogation de son tarif d'achat (la dernière en 2024), il est également prévu qu'il soit renouvelé avec des machines plus puissantes, tout en conservant une taille équivalente. Le retard pris dans le repowering de ce parc est justifié par le fait que les principaux turbiniers se sont orientés vers des éoliennes plus puissantes et de plus grande taille, difficiles à mettre en œuvre sur nos reliefs.

Un troisième parc éolien de 21 MW sur la commune de Meria (21 éoliennes de 1MW) devrait recevoir sa convention de raccordement en 2025. Sa mise en service est prévue en juillet 2027 avec des machines de même gabarit que les autres parcs de l'île.

D'autres projets sont à l'étude pour une puissance totale d'environ 65MW.



LA FILIÈRE SOLAIRE THERMIQUE

L'année 2024 a marqué un retrait par rapport à 2023 de près de 15%. Pour les particuliers, la barre symbolique des 100 dossiers n'a pas été atteinte, alors que les dispositifs d'aides sont toujours aussi importants.

Pour les professionnels, 13 dossiers (+6 par rapport à 2023) ont été déposés et instruits pour un total de 168 m².

Le nombre de dossiers est en très forte baisse depuis 2022 (20 dossiers). Il est à noter que le secteur hôtelier/para-hôtelier représente 8 des 13 dossiers lauréats.

La baisse importante du nombre d'installations (15% chaque année depuis 2022) s'explique en partie par le faible nombre d'installateurs sur le territoire, et leur plus grand attrait pour le photovoltaïque, beaucoup plus porteur et rémunératrice.

En 2024, une étude a été réalisée afin d'identifier les freins et leviers possibles pour relancer la filière solaire thermique et lui permettre de prendre toute la place qu'elle doit occuper dans le panorama énergétique.

Les conclusions et la mise en œuvre des recommandations seront réalisées en 2025.

The image displays two versions of a brochure from the AUE (Agence d'Innovation Energétique). Both versions feature a large blue header with the AUE logo and the text "U SOLE PÈ A TRANSIZIONE ECOLUGICA!". Below the header, there is a photograph of a house with solar panels installed on its roof. To the right of the photo is a circular diagram illustrating a solar water heating system. The bottom half of each brochure contains promotional text and logos.

Version 1 (Top):

- Header:** U SOLE PÈ A TRANSIZIONE ECOLUGICA!
- Text:** Aides à l'installation de votre chauffe-eau solaire collectif
- Diagram:** A circular diagram showing a house with a solar panel on the roof, connected to a water tank labeled "CHAUVE-SOLEIL" and "CENTRAL PLANT EAU CHAude".
- Logos:** Logos for République Française, Agence d'Innovation Energétique, EDF, and CEEI.

Version 2 (Bottom):

- Header:** LAISSEZ LE SOLEIL VOUS OFFRIR L'EAU CHAude !
- Text:** U sole pè a transizione ecolugica
Aides financières : jusqu'à 1450€ cumulables avec MaPrimeRénov'
Appelez au 04 95 10 98 64
- Diagram:** A circular diagram showing a shower head with water flowing, connected by a curved arrow to a solar panel on a tiled roof.
- Logos:** Logos for République Française, Agence d'Innovation Energétique, EDF, and CEEI.



LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

Le Schéma Régional Biomasse (SRB) a été finalisé et agrégé au projet de PPE révisée. Il a ainsi permis d'identifier les ressources disponibles pour l'ensemble de la filière et les projets de production d'énergie (thermique et/ou électrique) en cours de développement. Le SRB a également permis d'établir 10 fiches-actions opérationnelles à mettre en œuvre pour développer la production d'énergie à partir de biomasse.

**« ENERGIA NOSTRA », LE RÉSEAU CORSE DÉDIÉ
AUX COMMUNAUTÉS ÉNERGÉTIQUES CORSES**



En 2024, en Corse, les énergies renouvelables représentent 34,2 % des consommations électriques finales, portées à grande échelle par des opérateurs privés, à moyenne échelle par des PME ou collectivités et à petite échelle par des particuliers.

Le portage collectif des projets EnR au travers d'une communauté dite « énergétique » constitue un vecteur essentiel à mobiliser pour atteindre l'objectif d'autonomie énergétique.

Le déploiement de ces communautés se fait en Corse par le biais du réseau Energia Nostra depuis 2021.

Ce dernier, afin d'officialiser son existence sur le plan insulaire et de gagner en autonomie, s'est doté en 2024 de deux documents stratégiques : une Charte de fonctionnement et un règlement intérieur. Il se compose aussi de trois instances : une décisionnelle (COPIL) et deux opérationnelles (COMOP, Acteurs relais)

Plus d'une trentaine d'acteurs s'y sont engagés :

- ✓ **7 pour le COPIL**
- ✓ **14 pour le COMOP**
- ✓ **16 pour les Acteurs relais**

En 2024, Energia Nostra continue de jouer un rôle de proximité dans la sensibilisation et la formation des acteurs locaux à travers l'organisation de réunions individuelles et collectives, et d'évènements dédiés en les orientant notamment vers le modèle de l'auto-consommation collective (ACC).

En tout, le réseau a participé à deux émissions et 12 évènements (dont 1 national et 2 européens) et a sensibilisé plus de 30 nouveaux acteurs insulaires.

Depuis sa création, et comme le stipule sa charte, le réseau accompagne spécifiquement, au travers d'expertises régionales et nationales, les membres porteurs du COMOP, en les encourageant à se constituer en communautés d'énergies renouvelables.

Malgré l'existence du centre de ressources d'Energie Partagée assez conséquent et accessible au grand public à 80 %, une plateforme de partage en ligne a été créée pour faciliter l'accès des membres d'Energia Nostra aux publications régionales et nationales.

Comme pour la plupart des réseaux régionaux, Energie Partagée cogère le contenu du site du réseau energie-partagee.org



INVECE, PROJET SUR L'INNOVATION VERTE ET LES COMMUNAUTÉS ENERGÉTIQUES

Depuis mars 2024, l'AUE, via Energia Nostra, participe au projet INVECE, cofinancé par le programme Interreg Italie France Maritime 2021-2027, visant la création et l'animation d'un Observatoire Transfrontalier des Communautés Energétiques (OTCE), aux côtés de la Sardaigne, la Toscane, la Ligurie et le sud de la PACA. INVECE permettra ainsi à des acteurs de toute la

sphère publique et privée de lancer une dynamique vertueuse de la transition énergétique, en les encourageant à utiliser le modèle des communautés d'énergie renouvelable au travers d'expertises, d'apprentissages mutuels et de stratégies territoriales.

Depuis le début du projet, différentes rencontres transfrontalières ont eu lieu :



Cela a permis aux partenaires du projet de réaliser plusieurs livrables conditionnant la création de l'OTCE, tels que la signature de la Convention Inter-partenariale entre l'AUE et sept organismes franco-italiens.

Les activités d'INVECE et d'Energia Nostra étant convergentes, les membres ont signé une convention afin de formaliser leur engagement sur le plan européen (au-delà de la signature de la Charte du réseau).

Ainsi, 14 membres (12 du COMOP et 2 acteurs relais) se sont engagés à coanimer cet Observatoire. Ces derniers ont d'ailleurs tous participé à l'évènement du 29 octobre 2024 pour définir la stratégie et le plan d'actions de l'OTCE sur 2024-2030, en collaboration avec les partenaires italiens et leurs parties prenantes locales.

A l'instar du réseau et de l'AUE, la sensibilisation du grand public aux thématiques de la transition énergétique est essentielle dans INVECE ; c'est pourquoi l'atelier transfrontalier de bonnes pratiques sur les communautés d'énergies renouvelables a été couplé à la première journée du colloque Energ'Isule, le 30 octobre 2024 à Ajaccio.



5

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

Le secteur des transports représente le principal poste de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de dépendance aux énergies fossiles. En effet, il représente 52 % de la consommation globale. Pour atteindre l'autonomie énergétique, il est donc essentiel de réaliser des actions de maîtrise de l'énergie et de sobriété.

Muvemucci
g'Altrimenti

L'AUE accompagne
les COLLECTIVITÉS
dans le développement
de la
MOBILITÉ ACTIVE

Engagez
vous !

COLLECTIVITÉS CORSE
CORSE
Agence Autonome, Universitaire
et de Coopération
d'Enseignement, de Recherche et d'Innovation

www.aue.corsica



LES OBJECTIFS DU PROJET DE LA PPE RÉVISÉE

- **Développer les documents de planification locale de la mobilité :** Accompagner 9 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) (50%) à horizon 2023 et 14 à horizon 2028 (78%).
- **Élaborer des plans de mobilité employeurs :** Atteindre 100 plans de mobilité à horizon 2023 et 200 à horizon 2028.
- **Sensibiliser dès le plus jeune âge :** Plans de mobilité scolaire, développer dans les programmes scolaires l'utilisation d'un vélo, l'usage des transports en commun et du covoiturage.
- **Favoriser le télétravail :** Créer respectivement 30 et 63 tiers-lieux d'ici 2023 et 2028.
- **Report modal :** Objectif 2023 : 3% de part modale vélo et 30% de part modale marche. Objectif 2028 : 5% de part modale vélo et 33% de part modale marche.
- **Développer les transports en commun :** Objectif 2023 : 4% de part modale transport en commun

Objectif 2028 : 5% de part modale transport en commun.

- **Développer le covoiturage :** Aménager respectivement 20 et 50 aires de covoiturage d'ici 2023 et 2028 tout en sensibilisant le grand public au travers de campagnes de communication spécifiques et adaptées.
- **Encourager l'éco-conduite :** Former 250 professionnels de la route d'ici 2028 tout en sensibilisant le grand public à travers des campagnes de communication spécifiques et adaptées.
- **Mobilité électrique :** Atteindre un objectif de 41 870 véhicules électriques et hybrides rechargeables d'ici 2028 pour tendre vers un objectif de 20% du parc en 2030. Mettre en œuvre 34 269 points de recharge dont près de 4500 points de recharge accessibles au public.

AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Mis en place par l'AUE en 2016, le dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique vise à encourager les changements de comportements en faveur d'une mobilité durable et active plus respectueuse de l'environnement et qui doit permettre de réduire la consommation d'énergie fossile.

■ Il s'adresse aux particuliers, entreprises et collectivités en leur attribuant une aide pouvant aller jusqu'à 500 euros par vélo directement déductible à l'achat. Un réseau de vélocistes partenaires a été créé à cet effet.

■ Un dispositif similaire permet aux collectivités et entreprises de bénéficier d'une aide pour favoriser la pratique du vélo auprès de leurs salariés. Cette aide peut aller jusqu'à 60% de l'investissement pour une collectivité et 25% plafonnée à 500 € ou 1000 € pour une entreprise.

698 particuliers aidés en 2024

à hauteur de **300 797 €** pour un investissement total de **1 527 479 €**. Au total, depuis le début du dispositif, **6 205 VAE** ont été financés.

6 000 Corses sont passés au VAE grâce au dispositif de l'AUE.

AUE
AGENCE D'URBANISME
D'URBANISME ET D'ENERGIE DI CORSICA

MUVEMUCCI ALTRIMENTI
Achat de Vélo à Assistance Électrique

L'Agence d'Aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de Corse est chargée de la mise en œuvre de la politique énergétique régionale. À ce titre, elle anime une politique de promotion des modes de déplacements alternatifs à la voiture et plus particulièrement les modes actifs, comme le vélo. Le dispositif d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Électrique, mis en place par l'AUE, est effectif depuis septembre 2016. Il constitue une action forte et concrète de la Programmation Pluriannuelle de l'énergie visant à développer le vélo sur l'ensemble du territoire, en milieu urbain comme en milieu rural.

COMMUNE DE CASTIRLA

Pourquoi agir ?
Castirla est une commune de montagne qui se situe à une quarantaine de kilomètres de Calvi et compte près de 160 habitants. Dans une démarche environnementale la Mairie a souhaité équiper la commune de Vélos à Assistance Électrique de qualité pour permettre aux habitants de se déplacer et de se promener dans les Contes. Les distances parcourues sont estimées à 1 000 km par an.

Témoignage
Jacques André TOMASI, maire de la commune de Castirla : « Des deux mises à disposition, les vélos ont conquis les habitants. Pour les emprunteurs, ils devront déposer un dépôt de 150 € et verser une caution de 100 € pour l'assurance. Le dépôt de caution est remboursé une fois la demande de remboursement déposée. C'est aussi une façon de faire prendre conscience de leurs valeurs aux utilisateurs, celle qui va faire attention. En cas du succès du dispositif nous achèverons des VAE supplémentaires. »

Coût admissible de l'opération
5 VAE à 2 155 € = 10 775 €

Financement
AUE : 6 465 €, soit 60%

Bilan en chiffres
■ Energie primaire fossile : 200 litres de carburant par an (soit 300 €)
■ Emission CO₂ : 810 kilos équivalent CO₂ évitables

Pour en savoir plus : www.aue.corsica • contact : 06 95 10 08 64 • mairi-entre.ville@bretelle.bretelle.corsica

AUE
AGENCE D'URBANISME
D'URBANISME ET D'ENERGIE DI CORSICA

Muvemucci Altrimenti

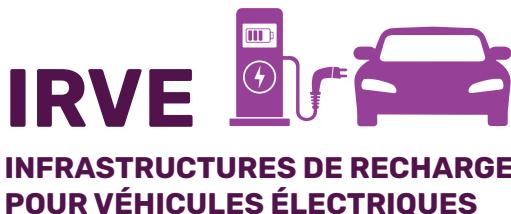
* Bénéficiez, d'une prime allant jusqu'à 500 € pour acheter un Vélo à Assistance Électrique

Près de 6000 corses sont passés au VAE depuis 8 ans ! Pourquoi pas vous ?

Informazioni nant'u situ www.aue.corsica

**CLUTTINÀ-CORSICA
COLLECTIVE DI CORSE**
Agence d'Aménagement
d'Urbanisme et de Corse
Agence d'Urbanisme
et d'énergie de Corse

APPEL À PROJETS « FINANCEMENT D'ÉTUDES POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN OPÉRATIONNEL DE DÉPLOIEMENT DES IRVE EN CORSE »



Le besoin en infrastructures de recharge pour les véhicules électriques a été estimé, sur la base des résultats d'une étude menée pour le compte de l'AUE et de l'ADEME, à près de 49 000 points de recharge privés et accessibles au public, avec 50% d'entre eux installés au domicile en logement individuel ou collectif. De plus, environ 7 900 points de recharge accessibles au public seront nécessaires, dont un maximum de 320 bornes de recharge rapides et ultra-rapides.

Dans ce contexte, l'AUE a lancé en 2023 un appel à projets destiné à soutenir les communautés de communes et agglomérations qui souhaitent s'engager dans l'élaboration d'un plan de déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) afin de mailler le territoire d'un réseau adapté à ses besoins et de participer à la mise en œuvre des objectifs de la PPE.

A cet effet, l'Agence met à disposition un document d'aide à la rédaction d'un cahier des charges qui pourra être adapté au territoire.

Cet appel à projets vise à accompagner l'ensemble des intercommunalités de la Corse grâce à une aide financière pouvant atteindre 80% sur un plafond de 100 000€ de dépenses éligibles.

Dans ce cadre, en 2024, **6 dossiers** ont été déposés par des collectivités désirant réaliser un plan opérationnel de déploiement d'infrastructures de recharge.

**L'ELETTRICU
PE A TRANSIZIONE
ECULUGICA !**

**FINANCEMENT D'ÉTUDES POUR
L'ÉLABORATION D'UN PLAN
OPÉRATIONNEL DE DÉPLOIEMENT
DES IRVE EN CORSE**

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES & AGGLOMÉRATIONS

www.aue.corsica

**Études pour l'élaboration
d'un plan opérationnel de
déploiement des IRVE
en Corse**

Pour qui ?

Cet appel à projets s'adresse aux intercommunalités souhaitant s'engager dans l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) en Corse.

Pourquoi agir ?

- Mailler le territoire de manière cohérente avec des IRVE adaptées aux besoins et aux contraintes du réseau électrique.
- Établir un plan pluriannuel d'investissements clair en adéquation avec les besoins du territoire.

Quelles aides financières ?

80% des frais d'études plafonnés à **100 000 €**

Comment ça marche ?

L'AUE vous accompagne tout au long de votre démarche en mettant à disposition ses services ainsi qu'un document d'aide à la rédaction d'un cahier des charges qui pourra être adapté au territoire.

Nous contacter

Marc-Antoine Bouteille - 06 47 25 73 16
marc-antoine.bouteille@isula.corsica

Laurent Nivaggioli - 07 84 32 18 38
laurent.nivaggioli@isula.corsica

www.aue.corsica

CANDIDATURE AU PROGRAMME TIMS

TIMS

TERRITOIRE INCLUSION MOBILITÉ ET SOBRIÉTÉ

Financé par les Certificats d'économie d'énergie (CEE), TIMS est un nouveau programme pour une mobilité durable et solidaire. Il a été lancé officiellement à Lama le 01/10/2024.

Piloté par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, aux côtés de Mob’In - les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, l’agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) et le Réseau des Agences Régionales de l’Énergie et de l’Environnement (RARE), ce programme vise à offrir des solutions d’écomobilité aux populations éloignées des services de déplacement adaptés à leur besoin en accompagnant les territoires.

TIMS arrive à l’heure où la précarité mobilité des ménages ne cesse de s’accroître.

La candidature de l’Agence comme pilote régional, réalisée en partenariat avec le réseau Mob’In Corsica au niveau insulaire a été retenue début 2024.

Le premier COPIL s’est déroulé en avril 2024 à Paris, et le lancement officiel en Corse a été fait à Lama le 1^{er} octobre 2024.

En tant que pilote régional, l’AUE doit :

- Mettre en réseau les porteurs de projets locaux et leurs partenaires afin de faciliter l’interconnaissance et les échanges.
- Accompagner les porteurs de projets locaux et leurs partenaires sur le plan technique et méthodologique pour garantir l’atteinte de leurs objectifs.
- Accompagner les porteurs de projet locaux et leurs partenaires sur le plan administratif et financier pour faciliter l’appropriation des outils et la réalisation des bilans annuels ; pré-valider les remontées de dépenses annuelles avant envoi au CLER.
- Accompagner la prise en main des outils de communication par les porteurs de projets locaux et leurs partenaires et partager les actualités des projets avec le consortium national et vice-versa.
- Accompagner les porteurs de projets et leurs partenaires dans leur mission de suivi-évaluation.
- Faire émerger et vivre le sujet de l’écomobilité inclusive à l’échelle régionale via l’organisation et l’animation d’une instance technique et politique réunissant l’ensemble des acteurs clés de la région ; promouvoir les projets locaux et leurs résultats ; anticiper la fin des financements du programme TIMS et accompagner la pérennisation CEE des actions locales.



LE SAVIEZ- VOUS ?

Une personne passe 80% à 90% de son temps en espace clos (maison, école, bureau, véhicule...). Contrairement aux idées reçues, l'air n'y est pas toujours de meilleure qualité que celui de l'extérieur. De nombreux polluants peuvent se trouver dans ces espaces confinés et, en l'absence de ventilation et/ou d'aération, parfois s'y concentrer pour atteindre des niveaux préjudiciables à notre santé.

La prise en compte de la qualité de l'air intérieur est une question essentielle pour prévenir les maladies et agir sur le confort des occupants. L'épidémie de COVID 19 a posé, avec acuité, la question du renouvellement d'air.

L'AUE investigue cette question, afin de définir un cadre d'actions efficace, conforme aux évolutions réglementaires. La mise en place de plans de rénovation des maisons individuelles, des logements collectifs, de bâtiments tertiaires publics (crèche, écoles, collèges, lycées notamment) et privés, est une opportunité pour tester et fiabiliser des protocoles de mesures et autres diagnostics afin de favoriser la prise en compte de la cible « Qualité de l'air » et concourir à son amélioration. La qualité de l'air extérieur est également un axe majeur en termes de santé publique.

L'AUE sensibilise les EPCI, les professionnels et la population à la nécessité d'intégrer cette réalité dans leurs prérogatives quotidiennes.

■ LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR :

Les améliorations de la qualité de l'air ont été notables au sein de l'Union européenne au cours des trente dernières années. Cependant la pollution atmosphérique reste la première cause environnementale de décès prématurés. Les enfants, les personnes âgées et les personnes déjà atteintes de maladies, ainsi que les personnes défavorisées sur le plan socioéconomique sont les plus touchées. La pollution atmosphérique a également une incidence négative sur l'environnement, dégradant les écosystèmes et la biodiversité.

Les études récentes confirment les liens étroits entre la qualité de l'air et les impacts sur la santé. Selon Santé Publique France, le nombre de décès prématurés est estimé à 48 000. Selon l'Agence Européenne pour l'Environnement, 307 000 décès prématurés sont imputables à l'exposition à la pollution aux particules fines dans l'Union européenne. A minima 58% de ces décès auraient pu être évités si tous les États membres de l'UE avaient atteint le niveau préconisé dans la nouvelle ligne directrice, relative à la qualité de l'air de l'OMS (2021).

Face à ces constats, la Commission européenne a présenté, en octobre 2022, une proposition visant à actualiser et à fusionner les directives existantes sur la qualité de l'air ambiant (2004/107/CE et 2008/50/CE). Les objectifs principaux de cette révision concernent :

- La fixation de valeurs limites et de valeurs cibles plus strictes pour tous les polluants atmosphériques à atteindre d'ici à 2030,
- La définition des dispositions en matière de qualité de l'air pour aider l'UE à réaliser son ambition « zéro pollution » d'ici à 2050.

Les nouvelles normes seraient alignées plus étroitement sur les recommandations de l'OMS, qui sont fondées sur les

recherches scientifiques les plus récentes concernant les incidences de la pollution atmosphérique sur la santé.

La directive révisée couvrait une série de polluants atmosphériques, notamment les particules fines et autres particules en suspension (PM_{2,5} et PM₁₀), le dioxyde d'azote (NO₂), dont il est attesté qu'ils entraînent le plus d'effets sur la santé humaine. En effet, selon les normes OMS, 97% de la population urbaine de l'UE est exposée à des niveaux nocifs de particules PM_{2,5}. Cela va concerner également le dioxyde de soufre (SO₂), le benzène, l'arsenic, le plomb et le nickel, entre autres. Les valeurs limites annuelles pour les PM_{2,5} et le NO₂ seraient ramenées respectivement de 25 µg/m³ à 10 µg/m³ et de 40 µg/m³ à 20 µg/m³ sachant que les valeurs guides proposées par l'OMS sont 5 µg/m³ pour les PM_{2,5} et 10 µg/m³ pour le NO₂.

L'AUE est membre de la gouvernance de **l'Association agréée de qualité de l'air, Qualitair Corse**. En 2024, elle a notamment participé au Conseil d'Administration du 25 mars.

L'AUE a également participé à l'élaboration du Plan Régional Santé Environnement pour 2024-2028 (PRSE 4), lequel a été adopté par l'Assemblée de Corse en février 2024.

Ce plan, dont l'élaboration est pilotée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Collectivité de Corse (CDC), sera signé par les partenaires (Préfet, ARS et CDC) et publié par arrêté préfectoral.

Le document appréhende les effets des conditions de vie ou de la contamination des milieux sur la santé humaine et traduit à travers ses actions l'engagement commun à préserver la santé environnementale en Corse.

Il se structure autour de 3 axes et de 19 actions :

- Rendre le cadre de vie plus favorable à la santé : alimentation, aménagement, préservations des ressources ; 7 actions ont été définies,
- Réduire les expositions environnementales : qualité de l'air intérieur, pesticides, pollens, amiante environnemental, maladies émergentes, maladies vectorielles, espèces exotiques envahissantes ; 8 actions,
- Développer les synergies et les compétences au niveau local: gouvernance, sensibilisation, formation et communication, qui compte 4 actions.

La contribution de l'AUE : elle a participé aux groupes de travail et au Comité d'Animation Régional Santé Environnement (CARSE), qui a une vocation de suivi technique et de concertation, ainsi qu'aux instances de consultation (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie notamment).

De plus, elle est chargée de faire la promotion des bénéfices santé liés au développement de politiques de mobilités actives. Il s'agit de prendre en compte la dimension santé dans tous les projets en lien avec la mobilité, de favoriser le développement de celle-ci et d'assurer la sensibilisation et la communication auprès des collectivités, des entreprises et du grand public.

L'AUE doit également consolider les actions en réseau contre la précarité énergétique avec, pour fil rouge, l'idée que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas. L'agence poursuivra donc son action pour diminuer la consommation énergétique à travers la sensibilisation aux éco-gestes, les travaux de rénovation et l'accès aux différentes aides.

■ LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR :

Les conclusions récentes de l'ANSES et du CSTB, ont permis de dresser le coût estimé des décès, des pertes de bien-être, de production (arrêt maladie, etc...) et de l'impact sur les dépenses publiques associées à six polluants intérieurs (le benzène, le trichloréthylène, le monoxyde de carbone (CO), le radon, les particules et la fumée de tabac). Il avoisine les 19 milliards € par an en France.

Il s'agit donc d'un sujet majeur pour la santé publique et l'environnement. A cela s'ajoutent les préoccupations liées à l'épidémie de COVID 19 et autres virus respiratoires.

La campagne « Casa ariaosa, Casa Sana », réalisée dans le cadre des travaux relatifs au PRSE 3 afin de sensibiliser sur l'importance de la qualité de l'air intérieur, a été renouvelée via des spots TV sur France 3 Corse Via Stella, le site internet et les réseaux sociaux de l'AUE.

Celle-ci vise à sensibiliser le grand public à la nécessité d'une bonne aération du logement et à la réduction des émissions de polluants à la source afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Dans ce cadre, une session du Conseil de l'Energie de l'Air et du Climat (CEAC) dédiée à la qualité de l'air intérieur s'est tenue le 17 octobre 2024.

La sensibilisation s'est également traduite par la participation à des émissions de radio et de télévision sur le thème de l'amélioration de l'air intérieur :

- Le 10 octobre 2024, émission Les experts sur France Bleu RCFM
- Le 15 octobre 2024, émission Oghje sur France 3 Corse Via Stella

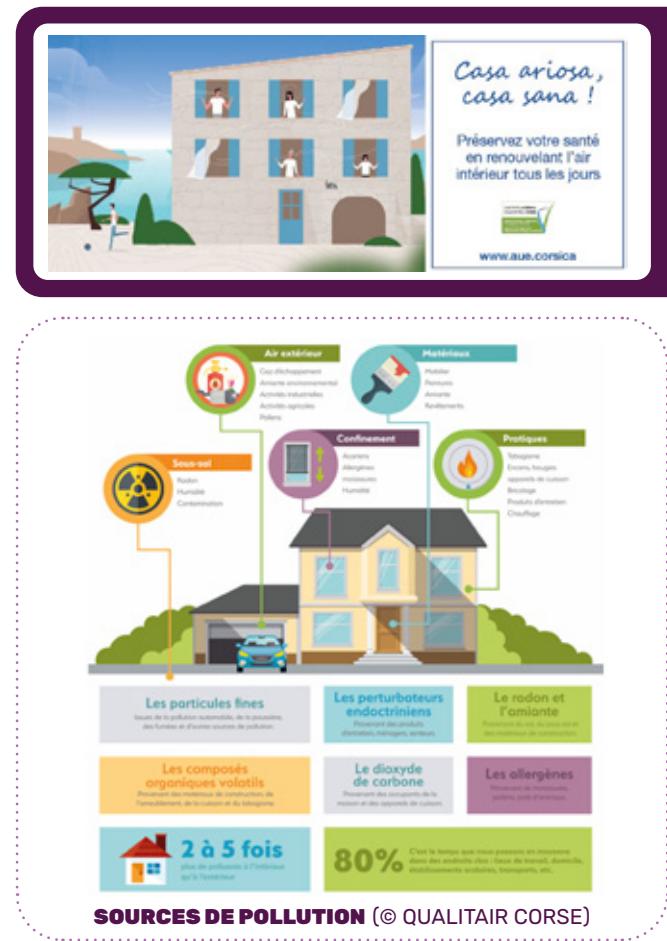
L'AUE intervient également dans le Plan Régional de Santé Environnement. Deux actions sont menées en collaboration avec l'ARS. La première visera à valoriser les projets d'un urbanisme favorable à la santé. Concrètement, les objectifs poursuivis sont de réduire les îlots de chaleur, d'améliorer la qualité de l'air extérieur et l'environnement sonore, de favoriser les déplacements et modes de vie actifs et d'encourager la biodiversité et la qualité du paysage existant.

La seconde action mobilisera l'AUE et l'ARS, et bien d'autres acteurs, notamment Qualitair, les collectivités, les professionnels de santé et les entreprises, sur l'amélioration de la qualité de l'air intérieur notamment dans les établissements accueillant des personnes sensibles en favorisant l'information sur les actions et la réglementation.

Des indicateurs de suivi ont été définis pour les différentes actions de chaque axe.

Le développement de futurs indicateurs pertinents au regard de l'avancée du plan, sera mené, in itinere, en collaboration avec l'Observatoire Régional de la Santé (ORS). Dans ce cadre, une rencontre entre l'ARS, l'ORS et l'AUE a permis de valider et compléter les indicateurs relatifs aux actions pilotées par l'AUE. Des échanges réguliers doivent favoriser un suivi fin de la mise en œuvre du plan.

Enfin, en matière de qualité de l'air, l'AUE participe au suivi des Plans climat-air-énergie territorial de l'Ornanu Sartinesu Valincu Taravu, de la Communauté d'Agglomération de Bastia et de la Communauté de communes Marana-Golo.





LES OBJECTIFS

Conformément aux orientations du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), et du projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) révisée, la trajectoire choisie par la Collectivité de Corse, est l'atteinte de l'autonomie énergétique à 2050.

Dans cette perspective, l'AUE accompagne les territoires dans la concrétisation de la transition énergétique et la résilience du territoire Corse. Il s'agit de :

- **Inscrire** les territoires dans la dynamique régionale du SRCAE et de la PPE ;
- **Établir** un réseau d'acteurs efficace à l'échelle des territoires ;
- **Identifier** et faire remonter des projets afin de répondre aux objectifs de la PPE ;
- **Répondre** au besoin d'une gouvernance Énergie-Air-Climat territoriale ;
- **Renforcer** la représentativité de l'Agence auprès des territoires ;
- **Mettre en avant** les outils de l'Agence.

L'objectif : structurer une gouvernance Energie, Air, Climat à l'échelle infra-territoriale, avec une animation des territoires en vue de l'élaboration de feuilles de route opérationnelles, au travers de Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). Cette animation s'appuie notamment sur le Réseau d'acteurs « Club climat ».

Les PCAET définissent des actions d'atténuation et d'adaptation à l'échelle d'un ou plusieurs EPCI. 4 territoires sont dits « territoires obligés ». Il s'agit des deux Communautés d'Agglomération, CAPA et CAB, ainsi que des Communautés de communes Marana Golo et Sud Corse.

En 2024, l'AUE a participé à l'accompagnement de :

- la CAPA, la CAB et la Communauté de communes Marana Golo, qui ont poursuivi la définition de leurs besoins (ressources humaines notamment) et la réalisation d'études préparatoires à la réalisation d'un PCAET.
- la Communauté de communes Sud Corse qui avance cette réflexion dans le cadre de l'élaboration de son SCOT.
- du PETR Ornano Sartenais Valincu Taravu, territoire volontaire, qui a également poursuivi son engagement dans l'élaboration de son PCAET volontaire.

Club Climat

Dans le cadre de ses missions de mise en œuvre du SRCAE et de la PPE, l'AUE s'implique pour créer les conditions d'échanges réguliers sur les thématiques Energie-Air-Climat avec les différentes collectivités de l'île. Créé sous l'égide de la CDC/AUE, la DREAL et l'ADEME, le « Club climat » fédère ainsi l'ensemble des « relais » locaux afin d'optimiser les interventions de l'AUE et celles des territoires. Les 19 EPCI de Corse y participent.

L'objectif premier est de permettre la massification et l'efficience des opérations d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il vise à partager les bonnes pratiques, faire converger nos attentes respectives et ainsi faciliter la réalisation de projets.

Ce réseau a vocation à bâtir des outils techniques cadrant avec les contraintes et potentialités des territoires, en lien avec les objectifs fixés par le SRCAE et la PPE, avec notamment des

montages « clé en main » précisant les caractéristiques techniques attendues et permettant de maximiser les retombées financières pour les territoires.

Courroie de transmission entre des réseaux européens, nationaux et des réseaux mono-thématisques locaux, il permet d'articuler les politiques énergie-air-climat-mobilités des territoires et d'alimenter les PCAET, véritables feuilles de route opérationnelles infra – territoriales.

Ce réseau permet une meilleure diffusion de l'information en direction des territoires, et une remontée accrue d'informations de ces derniers notamment en ce qui concerne des opérations en cours ou à venir. Des échanges en bilatéral sur l'avancement des dossiers des EPCI ont d'ailleurs été organisés.

En février 2024, l'AUE a pu organiser, pour la première fois, une réunion du club climat dédiée à la mobilité.

Programme SEQUOIA 3

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies est porteuse du Programme CEE ACTEE 2, référencé PRO-INNO-52.

Le Programme ACTEE 2 vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie. Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires. ACTEE 2 vise également à faciliter le développement des projets d'efficacité énergétique, de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques efficaces, le développement des énergies renouvelables et de récupération pour les bâtiments publics. L'AAP Sequoia vise à répondre aux exigences d'efficacité et de rénovation des bâtiments publics de tout type, en dehors des équipements aquatiques et des bâtiments culturels qui sont visés par d'autres outils du programme ACTEE.

L'AUE a formalisé, dans le cadre de son rôle de coordinateur, la candidature commune du groupement ORETEP – Outil de RENovation pour le Tertiaire Public, composé de la CAPA, la CAB, les Communautés de communes Ile Rousse Balagne et Sud Corse et le Syndicat Mixte du PNRC.

Le projet a été lauréat en 2022. Ce choix de candidater ensemble à l'AAP SEQUOIA 3 souligne la volonté de s'engager collectivement dans la mise en œuvre d'un **plan pour la massification de la rénovation énergétique du parc tertiaire public**, conformément aux objectifs de la PPE de Corse.

Ce groupement, dénommé ORETEP, a permis de couvrir l'ensemble du territoire de Corse. En effet, d'autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, ainsi que la Collectivité de Corse, ont par ailleurs fait part de leur soutien à ce programme afin de bénéficier d'un accompagnement sur leurs parcs de bâtiment respectifs. Le groupement a, malgré des difficultés de recrutement d'économies de flux, permis de réaliser un travail de sensibilisation des communes et d'engager **près de 40 audits énergétiques, dont certains ont d'ores et déjà été réalisés**.

2024 était la dernière année de mise en œuvre du programme. A ce titre, la collecte des différents justificatifs avant envoi à la FNCCR a été initiée.



L'OREGES : UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES TERRITOIRES

Hébergé par l'AUE, l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES), créé en 2010 par l'Assemblée de Corse, contribue à améliorer la connaissance énergétique et à éclairer les choix des décideurs.

OPTIMISATION DES OUTILS DE L'OREGES

Dans une dynamique de modernisation continue, l'OREGES entreprend une refonte majeure de son système de gestion des données. L'objectif est de centraliser, standardiser et faciliter l'accès aux informations grâce à un serveur unique basé sur PostgreSQL. Cette infrastructure permettra une gestion cohérente et optimisée des données des secteurs énergie, transport, résidentiel, agriculture, logement, climat, industrie, etc., une amélioration des performances des traitements et des analyses, une automatisation avancée des processus pour gagner en efficacité et une visualisation facilitée via des outils comme Power BI et Excel pour une prise de décision rapide et fiable. En parallèle, les secteurs transports et industrie sont en phase de migration vers ces nouveaux outils, garantissant un suivi plus précis des évolutions.

DÉVELOPPEMENT DES TABLEAUX D'INDICATEURS

TERRITORIAUX

Les tableaux d'indicateurs territoriaux sont des outils analytiques cruciaux pour accompagner les territoires dans la mise en place de leurs Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET). Ils offrent une vue d'ensemble localisée sur l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, une aide à la décision pour identifier les leviers d'action prioritaires et un suivi rigoureux de la mise en œuvre des plans climat.

L'OREGES a transmis de nombreux tableaux de bord aux territoires et poursuit le développement de nouveaux indicateurs grâce à la modernisation de son infrastructure.

L'outil TerriSTORY deviendra un atout majeur en automatisant la visualisation et l'export des données, rendant leur exploitation plus accessible et efficace.

HARMONISATION DES MÉTHODOLOGIES D'ESTIMATION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET DE POLLUANTS

Le RARE (Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement) travaille activement à l'harmonisation des modèles d'évaluation énergétique afin de garantir des analyses cohérentes et comparables. L'OREGES participe activement à cette convergence des méthodologies, contribuant à fiabiliser les indicateurs énergétiques pour un suivi précis, réduire les disparités et simplifier la collecte de données et faciliter l'échange d'informations entre acteurs territoriaux. L'OREGES suit ces travaux de près et mettra à jour ses propres modèles en intégrant ces avancées, garantissant ainsi des analyses toujours plus précises et adaptées aux besoins régionaux. Par ailleurs, les AASQA (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air) coordonnent actuellement la révision du PCIT2, qui vise à actualiser les inventaires territoriaux des émissions atmosphériques. Cette démarche a pour objectif d'améliorer la qualité et la comparabilité des données sur les émissions de polluants, d'optimiser le suivi des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) et des stratégies climatiques locales et d'affiner la hiérarchisation des sources d'émissions pour mieux cibler les actions. Grâce à ces travaux, l'OREGES en collaboration avec Qualitair Corse, pourra mettre à jour ses modèles d'évaluation énergétique et environnementale, garantissant une analyse renforcée pour accompagner les territoires dans leurs stratégies de transition énergétique et de lutte contre la pollution atmosphérique.

MISE À JOUR DES MÉTHODOLOGIES D'ESTIMATION DES FACTEURS D'ÉMISSIONS DU MIX ÉLECTRIQUE

Les facteurs d'émissions électriques représentent la quantité de gaz à effet de serre émise par unité d'électricité produite. Ces facteurs varient considérablement selon les sources d'énergie utilisées : les énergies fossiles comme le charbon et le gaz naturel ont des facteurs d'émissions élevés en raison de leur forte teneur en carbone, tandis que les sources renouvelables telles que l'éolien, le solaire ou l'hydroélectrique ont des facteurs d'émissions nettement inférieurs, voire nuls, car elles ne libèrent pas de CO₂ lors de la production d'électricité. La connaissance de ces facteurs est cruciale pour évaluer l'impact environnemental de la production électrique et orienter les politiques et les investissements vers des solutions plus durables.

L'OREGES a donc estimé l'évolution de ces facteurs d'émissions pour les centrales thermiques et pour les interconnexions.

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS CARTOGRAPHIQUES ET LOGICIELS

L'intégration de solutions cartographiques avancées permet une spatialisation fine des données énergétiques et climatiques.

L'OREGES a ainsi développé des cartes thématiques et un Atlas SIG sur les bâtiments publics et les logements, des

modèles d'analyse des logements sociaux et tertiaires pour cibler les rénovations et une automatisation des fichiers bilans via des scripts VBA, réduisant les erreurs et améliorant la productivité.

L'enrichissement de TerriSTORY et la modernisation des infrastructures offrent de nouvelles perspectives pour la gestion territoriale de l'énergie et du climat.

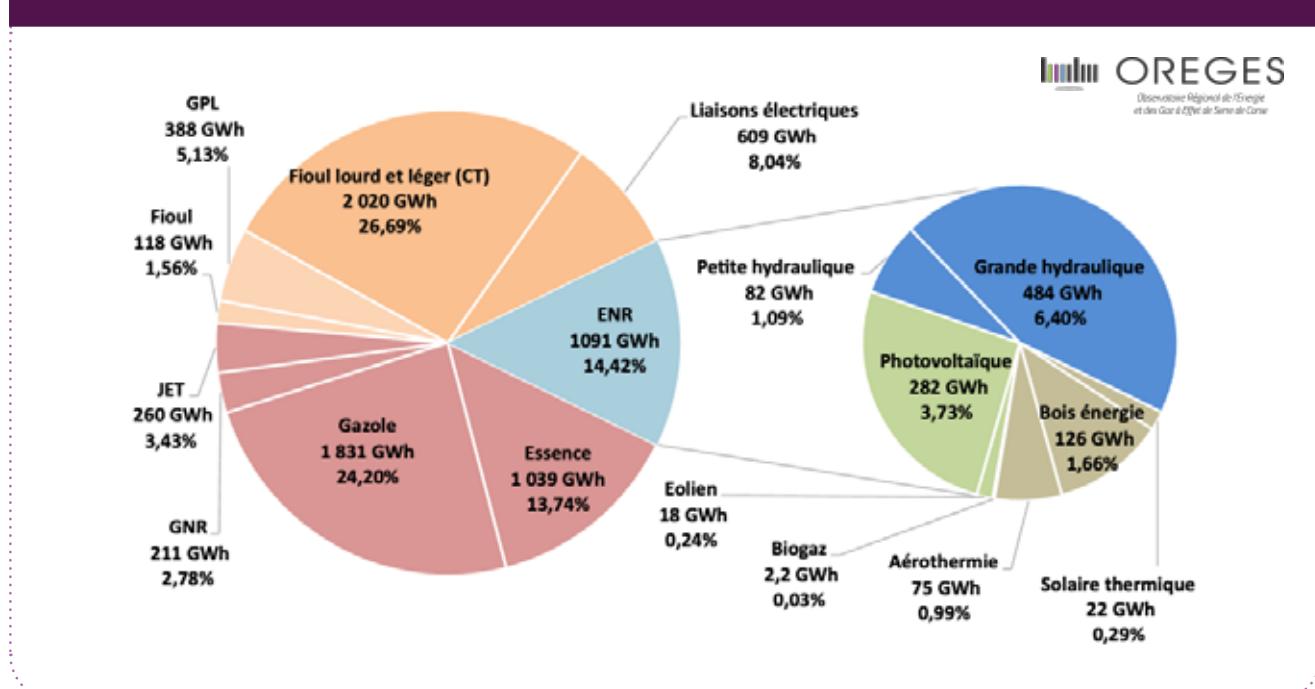
FOCUS SUR LE MIX ÉNERGÉTIQUE DE LA CORSE

L'insularité et le manque de ressources énergétiques locales induisent une forte dépendance en matière d'approvisionnement énergétique. **Ainsi, bien que le mix électrique de la Corse se caractérise par un taux important d'énergies renouvelables (EnR), l'île reste dépendante des approvisionnements extérieurs.**

Le mix énergétique désigne l'ensemble des différentes sources d'énergie primaire utilisées pour la consommation finale d'une zone géographique donnée. En Corse, il inclut les énergies fossiles (produits pétroliers ou d'origine pétrolière

comme le gaz de pétrole liquéfié - GPL) et des énergies renouvelables (hydraulique, solaire, éolien, biomasse, etc.). Il comptabilise toutes les énergies primaires, notamment celles consommées pour la production d'électricité, les transports, le chauffage des bâtiments, etc. Le mix énergétique de la Corse intègre également les importations d'électricité via les liaisons avec l'Italie continentale et la Sardaigne.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE BILAN 2023 - 7567 GWh







L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA DIRECTION DÉLÉGUÉE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (13 SALARIÉS)

Au 31/12/2024



BENJAMIN GILORMINI

Directeur Délégué à l'Aménagement du Territoire



GHJULIA-MARIA DEFRANCHI

Directrice déléguée adjointe à l'Aménagement du Territoire



TRISTAN CASABIANCA

Chargé d'Études



MARIE-HÉLÈNE CASALONGA

Chargée d'Études



ESTELLE DAMPNE

Chargée d'Études



PAUL-EDOUARD DERVIEU

DE ROCCA SERRA

Cartographe



THÉRÈSE DI FRAJA

Gestionnaire



AURELIA FERRALI

Chargée d'Études



THOMAS LANIESSE

Chargé d'Études



JULIEN LUCIANI

Chargé d'Études



LOÏC MARTIN

Architecte Urbaniste



BARBARA SUSINI

Chargée d'Études



PIERRE-LOUP VALENCE

Chargé d'Études



LES MISSIONS

- Agence de référence pour l'aménagement durable de notre île, l'AUE est chargée par la Collectivité de Corse de définir et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire, les politiques publiques dans ce domaine.

3 GRANDS OBJECTIFS

- 1 Accompagner les collectivités pour l'élaboration de documents d'urbanisme, de projets de territoire, d'aménagement ou de construction**
- 2 Apporter une contribution aux avis techniques de documents d'urbanisme pour le compte de la Collectivité de Corse.**
- 3 Eclairer les enjeux d'aménagement du territoire à travers l'observation du foncier, du logement et de l'urbanisme, la veille et les échanges sur les pratiques, mais aussi sur la législation et la jurisprudence.**

1

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME, DE PROJETS DE TERRITOIRE, D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION

La concertation réalisée dans le cadre des travaux d'élaboration du PADDUC avait mis en évidence un déficit d'ingénierie très important dans la plupart des communes. Ce constat s'est confirmé après le vote du PADDUC, dès les premières tentatives d'élaboration de documents d'urbanisme. L'AUE fait en effet face à une demande d'accompagnement et de conseil croissante de la part de ces collectivités.



LES OBJECTIFS

Face au déficit constaté, l'objectif de l'AUE est de permettre aux collectivités locales de disposer des **moyens humains, méthodes et missions nécessaires à l'élaboration et à la conduite de projets territoriaux, ainsi qu'à la définition, au montage et à la mise en œuvre d'actions**.

Plus largement, il s'agit de **favoriser l'émergence de projets de développement sur les territoires** dès lors que ceux-ci présentent un potentiel, y compris en l'absence de porteur de projet identifiable.

L'AUE au service des collectivités locales

La politique de l'AUE est orientée principalement vers les collectivités locales, interlocuteurs naturels en matière d'initiative de projets de développement territorial, sans exclure une implication directe, sur sollicitation des acteurs locaux, pour contribuer à l'émergence de projets sur les territoires les moins dynamiques, afin de les réinvestir pour valoriser leurs potentiels, même en cas de déficit d'initiative locale.

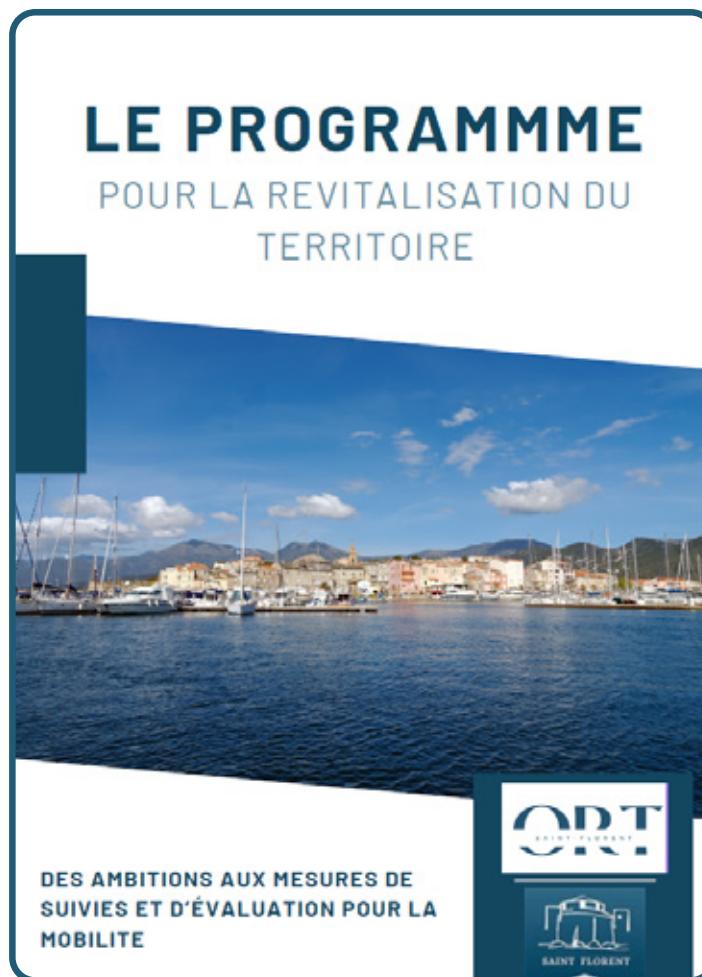
L'Agence se positionne comme un outil au service des collectivités locales, en matérialisant cette relation « client-prestataire » au travers de prestations de services, de conseil, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'études.

FOCUS

« L'Offre de services »

Les différents types de prestations de services proposés par l'Agence permettent de répondre au cas par cas aux besoins de communes en matière de documents d'urbanisme, d'études spécifiques et de projets d'aménagements. L'AUE se positionne dans un rôle d'interface entre la collectivité et le bureau d'étude missionné et précise l'ensemble des prestations et livrables attendus.

**LES ÉTUDES DES OPÉRATIONS
DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)
DE SAINT-FLORENT ET DU CAP CORSE**



**LA FINALISATION DES MISSIONS
DE REQUALIFICATION DE MARINES
DANS LE CAP CORSE**

Toujours en cours en 2024

- **Luri pour la marine de Santa Severa**
- **Brandu pour Erbalunga**

**L'ASSISTANCE À LA COLLECTIVITÉ
DE CORSE RELATIVE À L'ÉLABORATION
ET L'ÉVOLUTION DU PADDUC**

Suite à l'approbation du PADDUC en 2015, l'AUE a apporté son appui à la Collectivité dans le cadre des différents contentieux qui ont suivi, et a également assisté la collectivité pour la procédure de modification (en vue du rétablissement d'une cartographie des ESA) qui s'est déroulée entre 2018 et fin 2020, et qui a elle-même été suivie de différents contentieux.

La cartographie des Espaces Stratégiques Agricoles a été définitivement validée par le Conseil d'État le 30 mai 2024.

Parallèlement, la Collectivité de Corse (CdC) a engagé un exercice de bilan des effets du PADDUC sur ses différentes politiques publiques, en application de la délibération de l'Assemblée de Corse de 2021 qui confie ce travail à la mission urbanisme et implique l'AUE dans le copilotage de cette démarche. L'AUE a ainsi assisté les services de la CdC dans l'exploitation des contributions des différents services, directions, offices et agences, ainsi que pour la préparation des réunions de la chambre des territoires, du CESEC et du CAUC qui ont précédé la session de fin novembre 2024, à l'occasion de laquelle le rapport sur l'application du PADDUC a été présenté par le Conseiller exécutif en charge de l'aménagement.

Suite à la décision de l'Assemblée de Corse d'engager une révision du PADDUC, l'AUE poursuivra son assistance à la CdC pour conduire cette procédure, selon les termes de la commande que la Collectivité lui adressera, en application des dispositions du COP approuvé en 2024.

**LES ASSISTANCES À MAITRISE
D'OUVRAGE ÉLABORATION PLU**

- **LUCCIANA**
- **PIGNA**
- **SISCO**

**LES RÉPONSES AUX
MARCHÉS PUBLICS**

Un temps important a été consacré en 2024 à répondre à des consultations directes et appels d'offres.

Par ailleurs, l'AUE continue d'apporter un conseil aux communes qui désirent y voir plus clair dans les outils de planification et d'aménagement, et déterminer ceux qui seraient adaptés à leurs enjeux.

2

APPORTER UNE CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DES AVIS TECHNIQUES POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE



En 2024 le travail d'appui technique de l'AUE, auprès principalement de la mission urbanisme de la Collectivité de Corse, a consisté à :

1 fournir des analyses des projets de documents d'urbanisme en cours d'élaboration ;

2 produire des analyses des projets de documents d'urbanisme, d'aménagement ou de construction pour éclairer sa position en Conseil des Sites et en CTPENAF, tant sur des projets de construction, que d'aménagement,

ou encore de documents d'urbanisme (et parties de documents d'urbanisme : espaces boisés classés, étude de discontinuité) ;

3 produire des analyses et supports de présentation concernant les évolutions législatives passées et à venir susceptible d'impacter le droit des sols en Corse (loi ELAN, loi Climat et Résilience).

AU TOTAL, L'ACTIVITÉ S'EST TRADUITE PAR :

- La rédaction de 17 propositions d'avis de la Collectivité de Corse sur des projets de Plan Locaux d'Urbanisme et de cartes communales dans le cadre de son rôle de personnes publiques associées (PPA) à leur élaboration.
- L'analyse des dossiers soumis aux 4 réunions de la CTPENAF (commission territoriale de préservation des espaces naturels et forestiers), qu'il s'agisse de documents d'urbanisme ou de demandes d'autorisations.

17 propositions
d'avis

4 réunions
de la CTPENAF

ÉCLAIRER LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

À travers l'observation du foncier, du logement et de l'urbanisme, la veille et les échanges sur les pratiques, mais aussi sur la législation et la jurisprudence.

OBSERVATION

En 2024, l'Agence a poursuivi et renforcé ses travaux d'observation territoriale, apportant des éclairages essentiels aux acteurs locaux. L'analyse des marchés foncier et immobilier, menée depuis 2015, a permis de suivre les dynamiques d'évolution. Cette thématique a été approfondie et vulgarisée dans une brochure en libre accès, publiée en juin 2024. Le suivi des meublés de tourisme, engagé depuis 2022, s'est poursuivi afin d'évaluer leur impact sur le parc résidentiel et les équilibres locaux.

Enfin, l'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants (OTLE) de Corse a vu le jour officiellement lors de signature de la convention le 24 avril 2024. Une première campagne de collecte de données s'est déroulée en octobre 2024. La Corse est désormais dotée d'un nouvel outil d'analyse dédié aux enjeux d'hébergement des étudiants.



CLUB URBA



Créé en décembre 2023, le Club Urba a pour objectif de regrouper 2 à 3 fois par an les techniciens travaillant sur les sujets d'aménagement et d'urbanisme de toute la Corse afin d'échanger sur les actualités, des pratiques et des expériences menées dans ces domaines. L'idée est de fournir des outils, des fiches, des propositions de formation et de rencontre aux élus pour les aider à construire et à mettre en œuvre leurs projets. Le Club Urba s'est réuni le 25 avril et le 15 octobre 2024.



FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

L'AUE a participé à des clubs thématiques réunissant les différentes agences d'urbanisme de France. Il s'agit de prendre part en particulier à un groupe de travail sur les nouveaux desseins du périurbain, qui a vocation à alimenter les réflexions au niveau national.





L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pour mener à bien ses missions, l'AUE s'appuie sur les services support de l'Administration Générale, répartis au sein d'un Département Fonctionnement et d'un Département Intervention.

LE DÉPARTEMENT FONCTIONNEMENT

(8 SALARIÉS)

**HÉLÈNE TRICOU**

Directrice déléguée adjointe aux Finances, RH et Moyens Généraux

**VALÉRIE PERONI**

Cheffe du pôle Comptabilité et Gestion

**ANDRÉA FERREIRA**

Assistante Ressources Humaines

**CYRILLE GAURIT**

Comptable

**LIVIA LUCIANI**

Apprentie RH

**FRÉDÉRIC MARIANI**

Chauffeur Logisticien

**MARYLINE ROCCA**

Comptable

**BAPTISTE ROGER**

Secrétaire de l'Agence Moyens Généraux et Compatibilité



LES MISSIONS



Le Département Fonctionnement assure la gestion du fonctionnement courant de l'AUE. Il met à disposition des services les moyens qui leur sont nécessaires en matière de :

■ **FINANCES / BUDGET** : Élaboration, suivi et exécution du budget de fonctionnement de l'Agence : mandatements, relations fournisseurs, interface avec la Paierie régionale de Corse, suivi budgétaire de l'exécution des marchés, dématérialisation des documents.

Contrôle de cohérence des données comptables globales et analytiques : analyse de la rentabilité par activité (commerciale et administrative), élaboration et suivi de documents d'analyse et documents prévisionnels (par activité et par service).

■ **RESSOURCES HUMAINES** : Recrutements, absences, déclarations fiscales et sociales, visites médicales, relations avec mutuelle et caisses de prévoyance, dialogue social, paie, suivi et organisation des formations, prise en charge OPCO, DIF, dossiers salariés, gestion et suivi des Entretiens Individuels Annuels (EIA), veille juridique, élaboration et suivi des documents d'analyses et documents prévisionnels.

■ **MOYENS GÉNÉRAUX** : Gestion du parc informatique, gestion des photocopieurs, imprimantes, fournitures de bureaux, de l'entretien des locaux, des véhicules, des consommations de carburants, des déplacements professionnels, du déménagement, élaboration et mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels, suivi des actions de prévention.

■ **GESTION LOGISTIQUE** : Standard de l'Agence, accueil des visiteurs, gestion du courrier, gestion des parapheurs, classement, archivage, travaux de reprographie.

LES RESSOURCES HUMAINES

■ Les effectifs rémunérés en activité (en ETP : Équivalent Temps Plein)

TYPES DE CONTRAT	ETP 2024
CDD	1
DÉTACHÉS	3
TITULAIRES	48,4
APPRENTIS	1
Total général	53,4

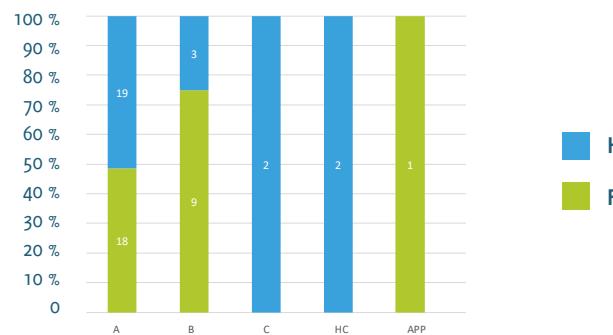
■ La répartition des salariés de l'AUE au 31 décembre 2024 par catégorie d'emploi, sexe et lieu de travail

En cours d'année, **8** salariés précédemment en CDD sur le cadre de compensation AUE/EDF ont été titularisés. **3** salariés ont été promus de catégorie B1 en catégorie B2.

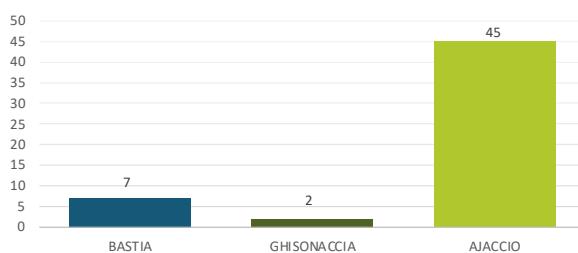
Au total, **9** salariés de l'Agence sont basés dans les antennes de Haute-Corse contre **45** en Corse-du-Sud.

Les **45** salariés situés sur Aiacciu ont été regroupés sur un seul site : Centre commercial Castellani, avenue du Mont Thabor, Aiacciu.

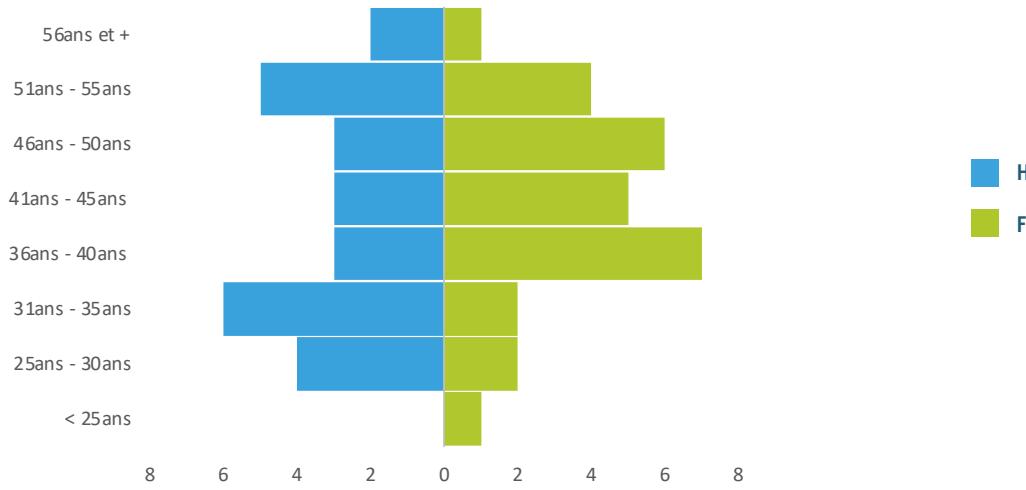
L'EFFECTIF PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI *



L'EFFECTIF PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE *



L'EFFECTIF PAR TRANCHE D'ÂGE DES SALARIÉS EN ACTIVITÉ * PYRAMIDE DES ÂGES DE L'AUE



*(avec CDD + apprentis)

■ Les entrées et sorties en 2024

En 2024, l'agence a enregistré une entrée et **8 titularisations** :

RECRUTEMENTS 2024	DATE D'ENTRÉE	TYPE DE CONTRAT	MOTIF
Technicien cadre	01/03/2023	CDI	Titularisation
Technicien cadre	16/10/2023	CDI	Titularisation
Comptable A	06/02/2023	CDI	Titularisation
Comptable B	16/01/2023	CDI	Titularisation
Chargée de communication	01/12/2022	CDI	Titularisation
Chargé d'affaires	17/10/2022	CDI	Titularisation
Gestionnaire A	07/11/2022	CDI	Titularisation
Gestionnaire B	01/12/2022	CDI	Titularisation
Chargé d'études Energie	08/01/2024	CDI	Remplacement ancien salarié

L'AUE a enregistré **3 sorties** :

SORTIES 2024	DATE D'ENTRÉE	TYPE DE CONTRAT	MOTIF
Chef département OFLU et suivi PADDUC	01/10/2013	CDI	Retraite
Correspondant formation - informatique	01/05/2012	CDI	Licenciement
Chargé de mission transport et mobilité	01/12/2020	CDI	Rupture conventionnelle

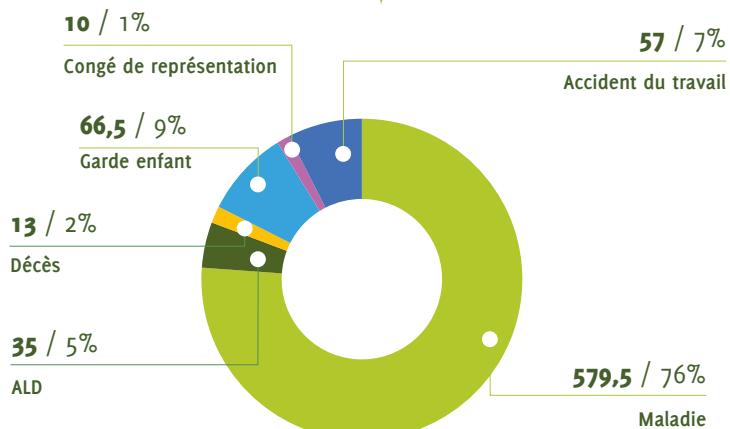
En 2024, **11 procédures de recrutement** ont été lancées et finalisées avant la fin de l'année. Parmi ces procédures, 9 candidats ont intégré l'Agence courant 2024, et 3 candidats rejoindront l'Agence au début de l'année 2025.

■ Les absences en 2024

Les absences pour maladie représentent la part la plus importante des absences recensées en 2024 : 579,50 jours soit 76 % des absences totales.

RÉPARTITION DES ABSENCES 2024

(EN NOMBRE DE JOURS/POURCENTAGE)



■ Le taux d'absentéisme

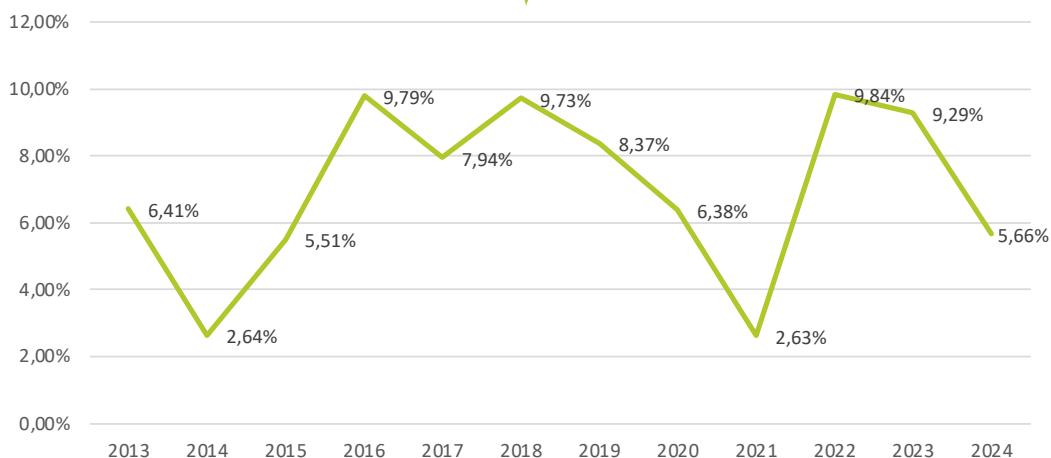
Le taux d'absentéisme s'apprécie par le nombre de jours d'absence dans l'année, par rapport aux nombres de jours travaillés (jours ouvrés) par an et en fonction des effectifs. Il ne tient pas compte des absences telles que les congés maternité/paternité ainsi que les congés pour maladie professionnelle.

Il comprend en revanche : les arrêts maladie, les congés pour garde d'enfants et les absences exceptionnelles par rapport aux jours travaillés dans l'année.

Le taux d'absentéisme pour 2024 s'élève à 5,66% ce qui représente une importante baisse par rapport à l'année 2023.

TAUX ABSENTÉISME	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux (%)	6,41%	2,64%	5,51%	9,79%	7,94%	9,73%	8,37%	6,38%	2,63%	9,84%	9,29%	5,66%

VARIATION DU TAUX D'ABSENTÉISME ENTRE 2013 ET 2024



■ Les avancements et les promotions

Tous les ans, une procédure d'évaluation des personnels de l'Agence est organisée par le Département Fonctionnement.

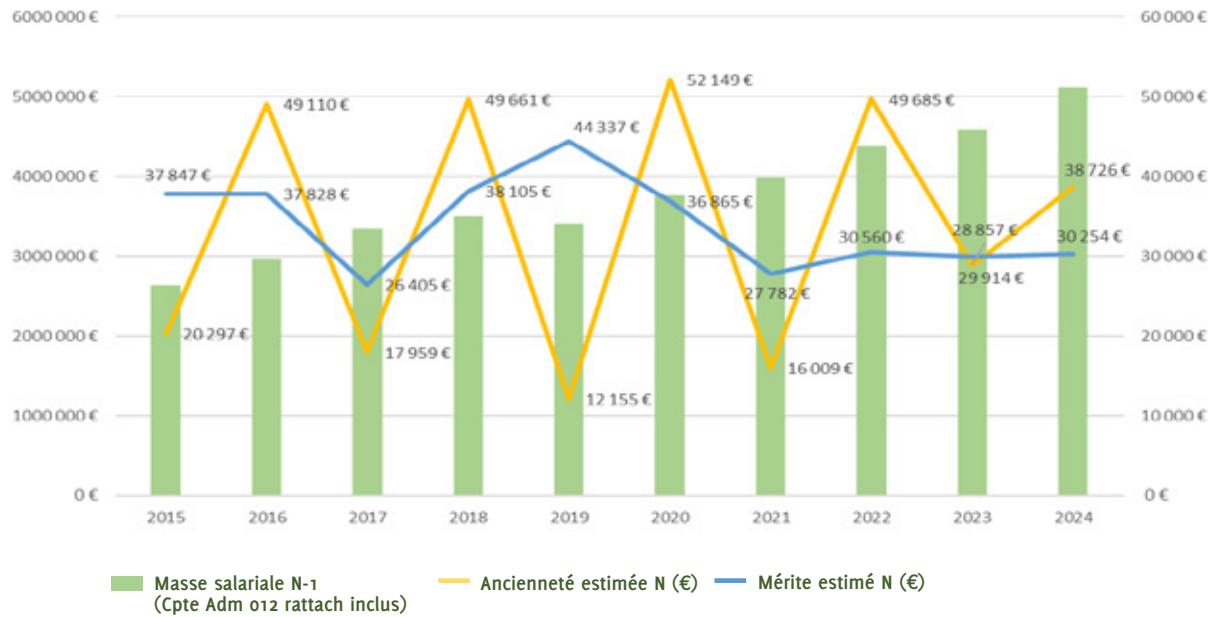
Un Entretien Individuel Annuel (EIA) est mené par chaque responsable hiérarchique pour évaluer le travail de l'année précédente et fixer les objectifs pour l'année à venir. À l'issue de ces entretiens, **des propositions d'avancement sont faites à la Direction** qui effectue l'arbitrage final.

Celui-ci est réalisé à la lumière d'une simulation de l'impact annuel de ces avancements sur l'évolution globale de la masse salariale de l'AUE. **Durant l'année 2024, 7 salariés ont bénéficié d'un avancement au mérite et 20 ont évolué par ancienneté.**

L'impact de ces évolutions sur la masse salariale des six dernières années est représenté par le graphique ci-dessous :

TYPOLOGIE	AVANCEMENT 2019		AVANCEMENT 2020		AVANCEMENT 2021		AVANCEMENT 2022		AVANCEMENT 2023		AVANCEMENT 2024	
	2019	2020	2020	2021	2021	2022	2022	2023	2023	2024	2024	2024
MÉRITE	12		10		7		8		8		7	
ANCIENNETÉ	6		12		7		22		8		20	

HISTORIQUE DES AVANCEMENTS AU MÉRITE ET À L'ANCIENNETÉ



■ La formation

Pour des raisons organisationnelles, le plan de formation de l'AUE a été élaboré pour une période allant de juillet 2023 à juillet 2025.

L'élaboration du plan de formation est effectuée par le département fonctionnement en suivant plusieurs étapes :

- 1 La première est la **prise en compte des besoins** en formation issus de la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par le Président de l'AUE.
- 2 Une fois ces grands axes définis, la Direction organise au premier trimestre de chaque année un exercice d'**Entretien Individuel Annuel**. Ce rendez-vous permet à chaque responsable hiérarchique de faire une évaluation des performances de l'année passée mais aussi des objectifs fixés pour l'année à venir.
Durant ces entretiens, un temps d'échange est consacré à la formation et permet de s'assurer que les objectifs fixés à court et moyen terme sont en adéquation avec les compétences du salarié ou s'ils nécessitent de se former pour y parvenir.
- 3 L'étape suivante du processus consiste à l'agrégation de tous les besoins de formation identifiés lors des entretiens annuels d'évaluation. **Des recherches de formations sont ainsi menées** afin de mettre au point un **plan de formation chiffré** en coût et en temps de formation.
- 4 La dernière étape est consacrée à **l'arbitrage final du Directeur** avant de soumettre le document **au vote du Conseil d'Administration** de l'agence.

Ainsi, le plan de formation 2023-2025 a été voté le 28 juin 2023 par Délibération N°23/24. Au cours de l'année 2024, **133 formations ont été réalisées** (collectives et individuelles). En plus des formations prévues au plan, **16 formations ont été réalisées en ligne** via les webconférences dispensées par IdéalCo, une plateforme collaborative de la sphère publique, organisée autour de 38 Communautés professionnelles métiers. Celle-ci offre la possibilité de se former sur divers sujets grâce aux webconférences qu'elle propose.

SERVICE	TOTAL PRÉVU PLAN AUE	TOTAL RÉALISÉ PLAN AUE	ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES		ACTIVITÉS COMMERCIALES		FORMATIONS COLLECTIVES	
			NOMBRE DE FORMATIONS PRÉVUES AU PLAN	NOMBRE DE FORMATIONS EFFECTUÉES	NOMBRE DE FORMATIONS PRÉVUES AU PLAN	NOMBRE DE FORMATIONS EFFECTUÉES	NOMBRE DE FORMATIONS PRÉVUES AU PLAN	NOMBRE DE FORMATIONS EFFECTUÉES
Communication	62	18	10	3	3	1	49	14
Direction déléguée à la transition énergétique	57	41	22	1	7	0	28	40
Direction déléguée à l'aménagement du territoire	60	20	35	2	0	0	25	18
Direction	13	4	6	0	0	0	7	4
Fonctionnement	31	19	11	1	2	1	18	17
Intervention	35	31	6	0	1	0	28	31
TOTAL	258	133	90	7	13	2	155	124

■ Les missions et déplacements professionnels

360 missions à l'extérieur ont été effectuées en 2024.

28 déplacements ont eu lieu sur le continent
2 à l'étranger et
330 en Corse.

■ Le flux des courriers en 2024

	2022	2023	2024	ÉVOLUTION
Courrier arrivée	1224	1040	1105	+6,25%
Courrier départ	1736	1597	1268	-20,6%

LE DÉPARTEMENT

INTERVENTION

(8 SALARIÉS)

**SERGE SEVET**

Directeur délégué adjoint au
Contrôle Administratif et Juridique

**AUDREY PERLA**

Responsable des Marchés
Publics et Gestion FEDER

**JOSETTE CENTAMORE**

Gestionnaire

**EMILIE DA SILVA
DOMINGUES**

Gestionnaire

**SONIA EL YAAGOUBI**

Gestionnaire

**MARC-ANTOINE GONZALEZ**

Gestionnaire

**ROSE-MARIE PASQUALAGGI**

Gestionnaire

**MURIEL ROCCA SERRA**

Gestionnaire



LES MISSIONS

■ LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES AIDES

Le Département assure principalement la gestion des aides aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie en collaboration avec les services de la Direction déléguée à la transition énergétique.

■ LES FONCTIONS SUPPORT AU SERVICE DE TOUTES LES ÉQUIPES DE L'AGENCE

- Élaboration et suivi du budget d'intervention de l'AUE (CPER-FEDER-cadre territorial de compensation, Crédits Régionaux)
- Gestion du PO FEDER (contrôle, conseil et suivi)
- Réglementation des aides (veille, information et sensibilisation)
- Commande publique (veille, conseil et assistance, suivi du respect du guide de la commande publique, gestion des procédures de marchés, de l'exécution des marchés, des Commissions d'ouverture des plis et d'attribution)

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES AIDES

Les aides à la transition énergétique sont financées via différents programmes :

- **le CPER** (Contrat de Plan État Région) au titre du partenariat entre la CdC-AUE et l'ADEME
- **le Cadre territorial de compensation** au titre du contrat d'assistance opérationnelle AUE-EDF
- **les aides régionales** hors contractualisation
- **les crédits européens** du PO FEDER 2014-2020 (Programme Opérationnel - Fond Européen de Développement Régional)
- **les dispositifs ponctuels** (REACT UE)

NB : Les porteurs de projets sont accompagnés par une équipe projet constituée d'un chargé d'affaires instructeur de la « Direction déléguée à la transition énergétique » et d'une gestionnaire du Département intervention en support administratif et financier. Ce binôme œuvre à l'amélioration du suivi des projets pour assurer une véritable relation « client » et réduire le traitement des paiements.

Chaque année l'Agence veille à poursuivre l'effort de réduction des délais de traitement des demandes et de paiement des subventions. En 2024, le délai moyen entre l'avis du Bureau et la transmission au Conseil exécutif était de 13 jours.

Ainsi dans la majorité des cas, au second semestre 2024, les bénéficiaires ont pu être destinataires de leurs actes attributifs dans un délai qui n'a pas excédé 30 jours à compter de l'examen de leurs demandes par les instances de programmation.

■ La programmation en chiffres (Hors FEDER)

Les instances de programmation

En 2024, 5 Bureaux ont été organisés, 77 projets (hors particuliers) ont reçu un avis favorable pour un montant de subventions retenu de **2,97 M€** et **9 M€** de dépenses. La totalité de ces projets n'a pas été présentée en Conseil exécutif sur le millésime 2024 et environ 500 000 € seront donc reportés sur l'exercice budgétaire 2025.

10 conseils exécutifs ont permis la programmation de crédits transition énergétique à hauteur de **3,62M€** pour **154 rapports** (particuliers inclus).

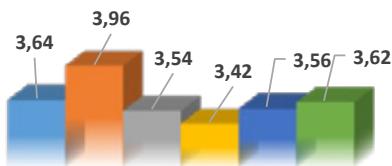
A) LES CRÉDITS PROGRAMMÉS



Le taux global de consommation par l'AUE (hors FEDER) des AP/AE s'élève à 98,49%. Il atteint **99,84%** sur le volet investissement.

B) LA PROGRAMMATION 2024 COMPARÉE AUX AUTRES EXERCICES

Evolution des montants programmés (M€)



Le montant programmé en 2024 s'élève à **3 624 556 €**. Ces montants correspondent aux crédits affectés après arbitrages budgétaires de la Collectivité de Corse. Sur les 3 dernières années de programmation les taux de programmations demeurent supérieurs à **98%**.

Evolution du nbre de projets programmés



Par rapport aux trois dernières années, une baisse significative du nombre de projets est constatée. Elle est consécutive à l'arrêt du soutien financier au Chauffe-eau solaire individuel et au dispositif ORELI via des crédits de la Collectivité puisque le cadre de compensation s'est substitué pour le financement de ces mesures.

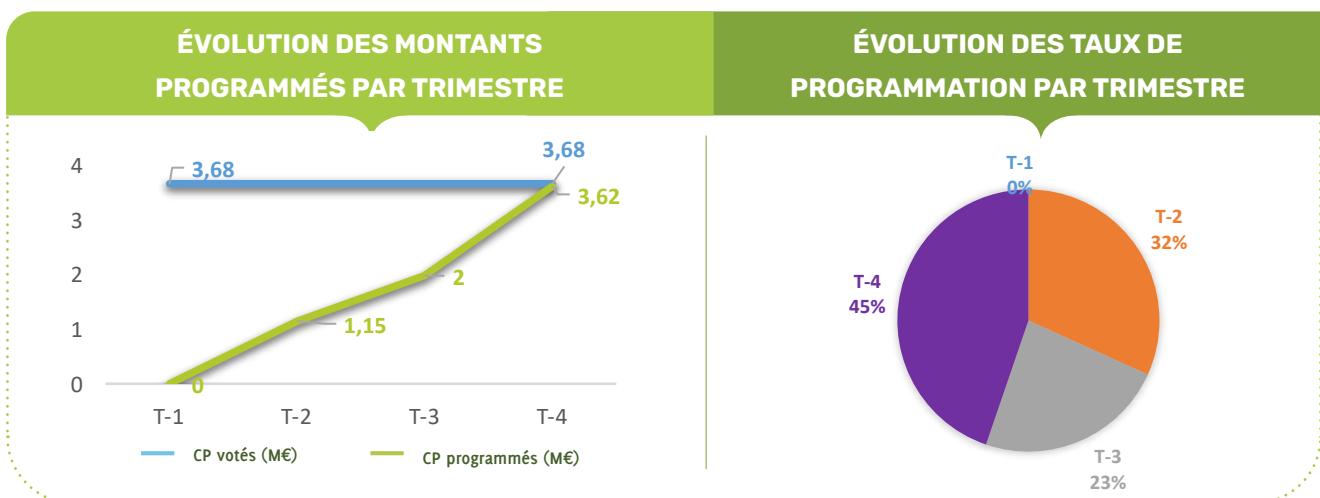
En 2024, les aides aux particuliers se sont élevées à 904 000 euros, soit un montant moyen programmé par projet de 12 920 €.

2 720 171 € ont été accordés à 85 communes, entreprises et associations. Le montant moyen des aides accordées est de 32 000 €. Ce chiffre a été doublé par rapport à 2023.

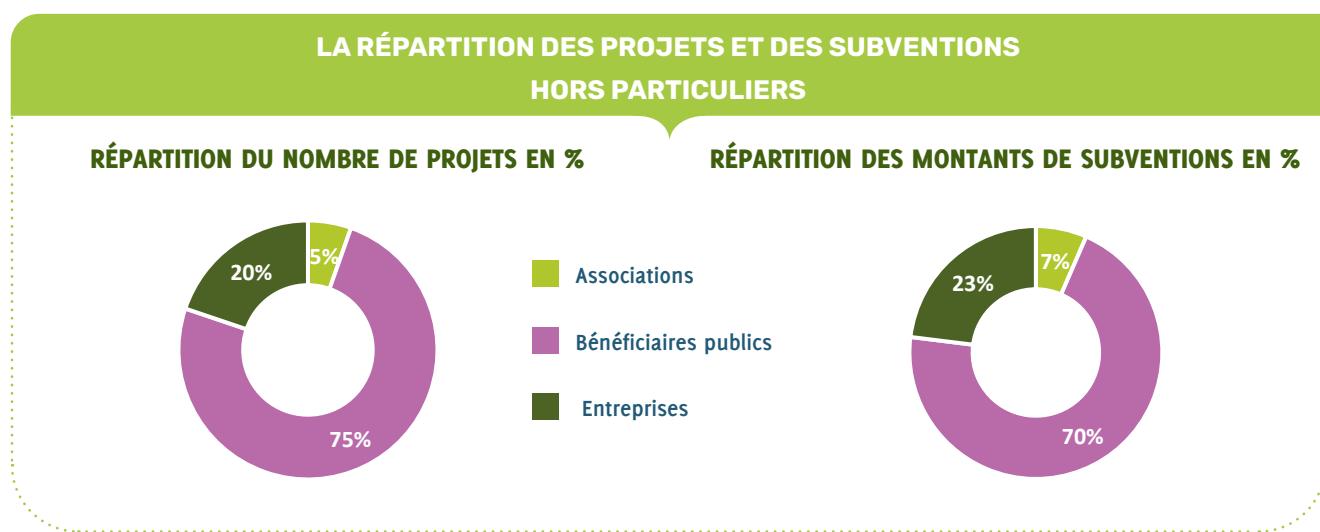
Pour l'ensemble des projets programmés, le montant moyen de subvention s'élève à 23 384 €.

C) L'ÉVOLUTION DU NIVEAU DE PROGRAMMATION DURANT L'ANNÉE 2024

En 2024, la programmation a été effectuée sur les 3 derniers trimestres 2024 de façon plus linéaire que les années précédentes. La période blanche du premier trimestre est due à la période de clôture des comptes.

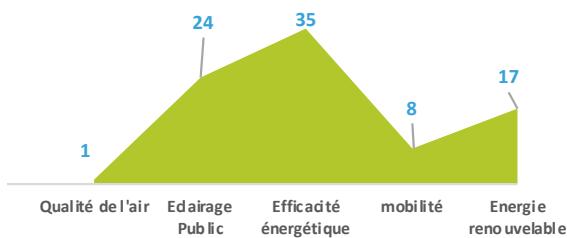


D) LES BÉNÉFICIAIRES (CPER ET CADRE TERRITORIAL DE COMPENSATION)

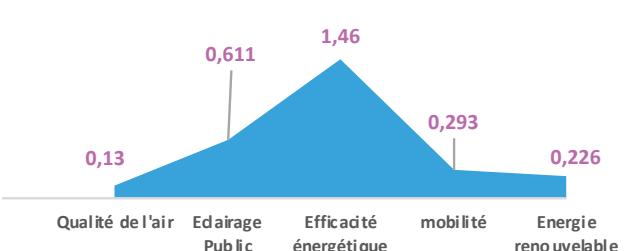


Détail des actions soutenues

TYPOLOGIE DES OPÉRATIONS EN NOMBRE DE PROJETS

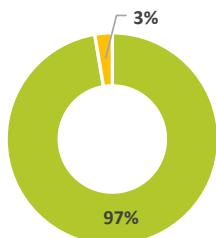


TYPOLOGIE DES OPÉRATIONS EN MONTANTS DE SUBVENTION (K€)



LA RÉPARTITION DES PROJETS ET DES SUBVENTIONS EN FAVEUR DES PARTICULIERS

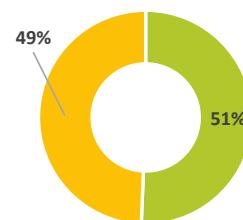
RÉPARTITION NOMBRE DE DOSSIERS EN %



VAE : 916

ORELI : 25

RÉPARTITION EN MONTANTS DE SUBVENTIONS EN %



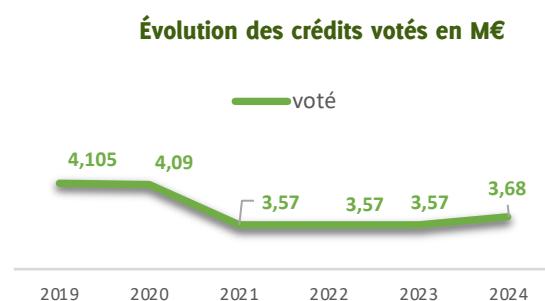
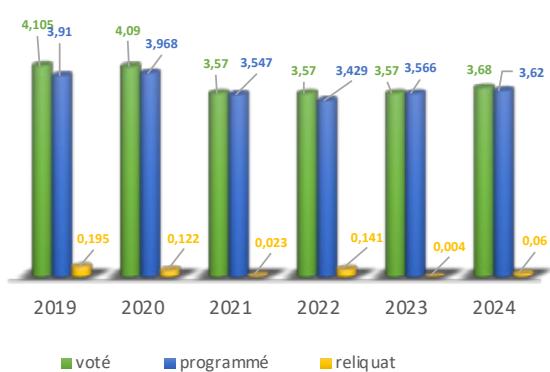
VAE : 458 000 €

ORELI : 446 000 €

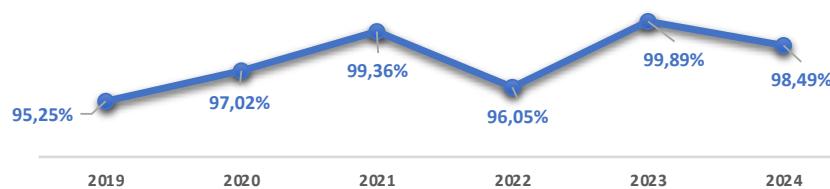
E) LES ACTES ATTRIBUTIFS

Durant l'année 2024, **166 actes** ont été établis. La mise en place par la CdC d'une application « airs arrêté » a permis de fluidifier le circuit de signature et de réduire significativement les délais.

F) L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS PROGRAMMÉS SUR LES 6 DERNIÈRES ANNÉES



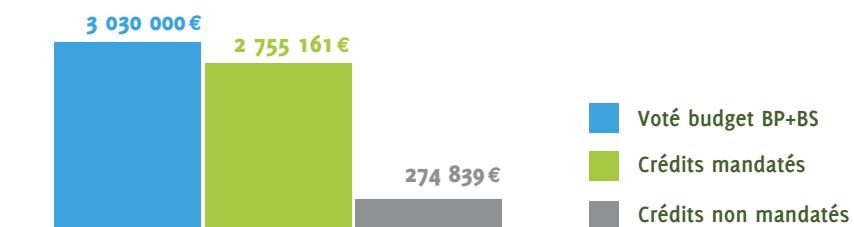
Taux de consommation des crédits



Le taux de consommation des crédits est de 97,67% sur les 6 dernières années.

■ Les mandatements en chiffres (Hors FEDER)

A) LES MONTANTS PRÉ-MANDATÉS



En 2024, 2,75 M€ ont été mandatés (hors Feder).

Pour cette année, le taux de consommation des crédits s'est élevé à 90,92%.

B) LE NOMBRE DE PRÉ-MANDATEMENTS



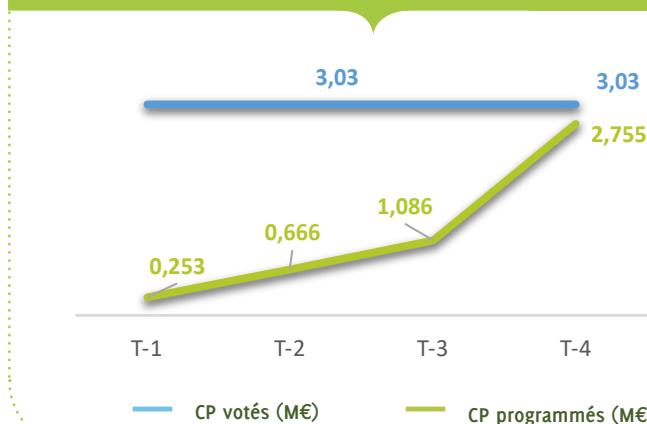
En 2024 329 pré-mandatements ont été effectués par l'AUE soit une baisse de près de 200 mandatements.

Le mandat moyen de 2024 est nettement supérieur par rapport aux années précédentes puisqu'il s'est élevé à 8374 euros contre 5297 euros en 2023.

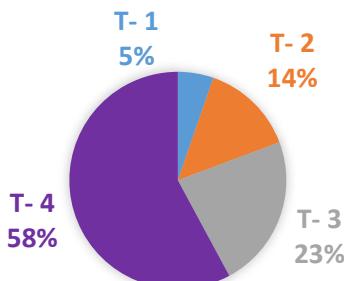
C) L'ÉVOLUTION DES MANDATEMENTS DURANT L'ANNÉE 2024

Comme les deux années précédentes un volume très important de mandatements s'est concentré sur les 2 derniers trimestres (81% des mandatements) dont 58 % pour les mois d'octobre et novembre.

ÉVOLUTION MONTANTS MANDATÉS PAR TRIMESTRE



ÉVOLUTION DES TAUX DE MANDATEMENTS PAR TRIMESTRE



D) LE STOCK D'AP ET D'AE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le stock d'AP au 31 décembre 2024 s'élève à **5,55 M€** répartis de la façon suivante :

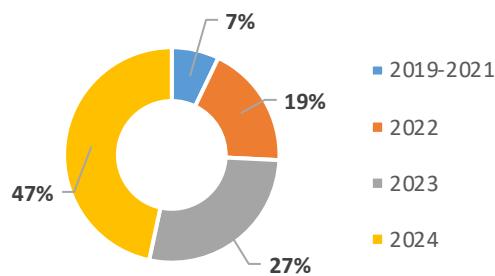
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
3310 CPER	2 800 000 €	0 €	2 800 000 €
3311 Cadre de compensation	2 620 000 €	130 000 €	2 750 000 €
TOTAL	5 420 000 €	130 000 €	5 550 000 €

1) Le toilettage des crédits

À l'occasion de la décision budgétaire modificative de fin d'année 2024, l'Agence a proposé de désaffecter **1 000 000 € au titre du toilettage budgétaire**. Ces désaffectations correspondent à des sous-réalisations ou à des abandons de projets.

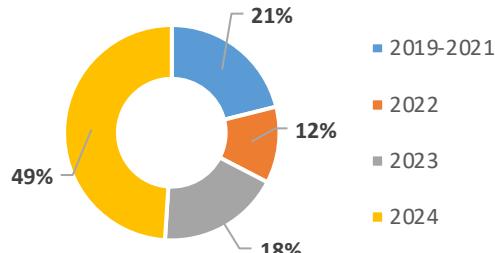
2) La répartition du stock AP par millésimes

STOCK AP 3310



Concernant les lignes 3310, le stock d'AP s'élève à **2,8 M€** au 31 décembre 2024. Les AP 2021 et 2022 constituent 26 % du stock d'AP, celles de 2023 et 2024 74% du stock. Le stock est constitué à 93% d'AP relevant des millésimes de 2022 à 2024.

STOCK AP 3311



Le stock d'AP du 3311 s'élève à **2,6 M€** au 31 décembre 2024. Les AP antérieures à 2023 constituent 33 % du stock d'AP. Le stock est constitué à 79% d'AP relevant des millésimes de 2022 à 2024.

Le portefeuille est constitué essentiellement de stocks récents puisque relevant d'AP 2022-2024 qui représentent 84% des stocks.

■ Les actions de maîtrise de la demande en électricité

Conformément à l'article 5 du décret de révision simplifiée N° 2023-554 du 30 juin 2023 puis l'arrêté du 9 octobre 2023, l'Agence peut mettre en œuvre les 6 actions de maîtrise de la demande en électricité suivantes : ■ rénovation globale performante des logements collectifs, notamment sociaux ; ■ rénovation globale performante des maisons individuelles ; ■ rénovation de l'éclairage public dans le cadre de l'Appel à Projets Régional ; ■ bois énergie collectif ;

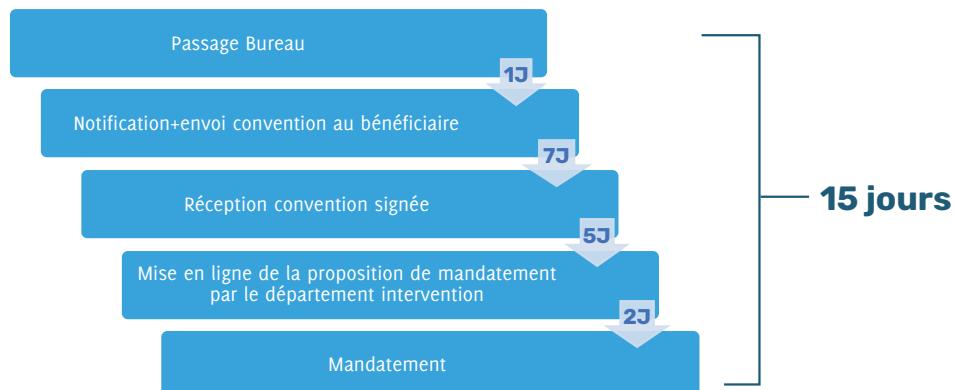
■ solaire thermique "individuel" ; ■ solaire thermique collectif.

Dans ce cadre, le premier dispositif à avoir été déployé, à compter du mois d'octobre, a été celui de la rénovation globale performante des maisons individuelles. Durant les mois d'octobre et novembre, 20 projets ont été présentés au Bureau et les premiers mandatements d'avance ont pu être effectués.

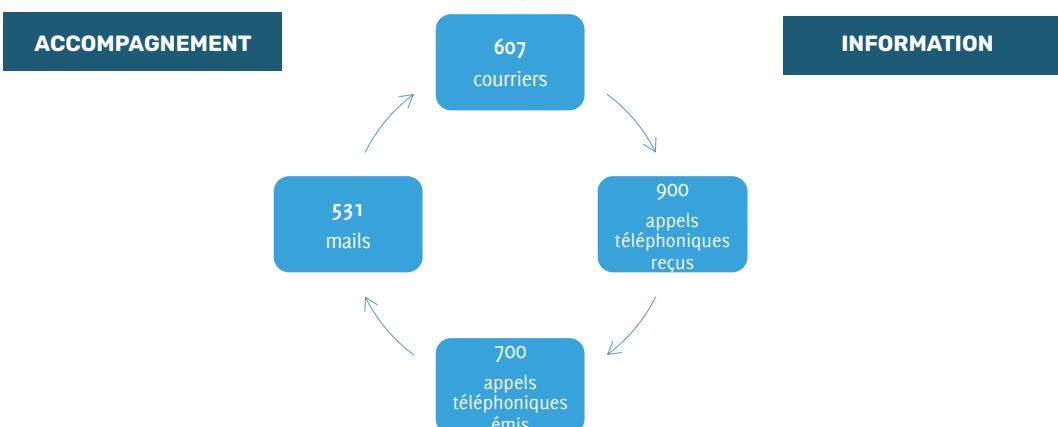
Retour d'expérience

À compter du passage en Bureau, les avances de primes correspondantes aux 20 dossiers programmés en 2024 (400 000 euros) ont été mandatées dans le délai moyen de 15 jours.

SYNTHÈSE DES DÉLAIS DE PAIEMENT DES PRIMES SUR UN ÉCHANTILLON DE 20 DOSSIERS À COMPTER DU PASSAGE EN BUREAU



L'ACTIVITÉ « RELATION CLIENTS » 2024 DU DISPOSITIF ORELI EN SYNTHÈSE



Le FEDER

L'année 2024 a été marquée par le chevauchement de deux périodes Feder, la période 2014-2020 et la période 2021-2027. Cette situation a entraîné un surcroit d'activité au niveau du Département intervention ainsi que de celui de l'Air de l'Energie et du Climat.

Pour la programmation 2014-2020, l'année 2024 a été celle de clôture durant laquelle l'ensemble des dépenses ont dû être obligatoirement certifiées afin d'éviter la perte de crédits communautaires.

A) LA PÉRIODE 2014-2020

1) 2024, année de clôture de la période de programmation

Dans le cadre d'une convention d'objectifs, l'Agence a été désignée pour assurer l'instruction et la certification dans le cadre du Feder et du REACT UE des mesures suivantes:

AU TITRE DU FEDER

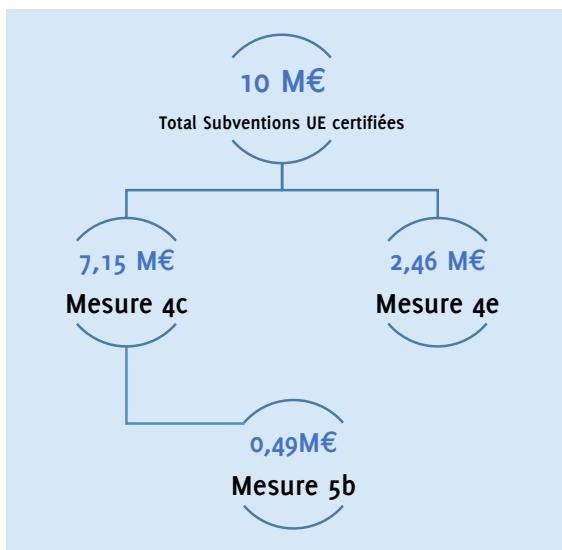
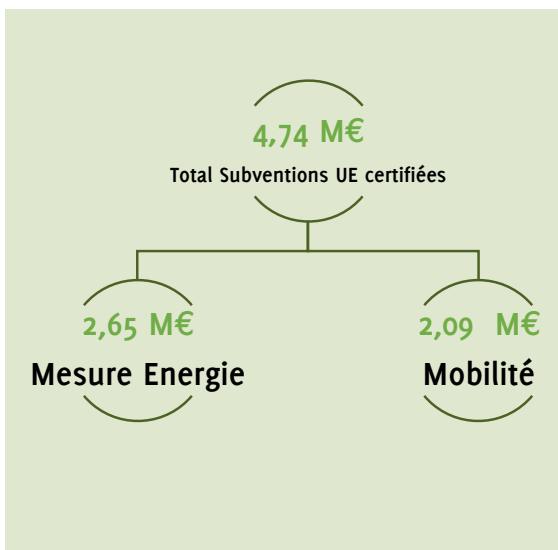
Compétences énergie AUE	Projets portés par la Collectivité <i>Hors compétence énergie</i>	Projets portés par la Collectivité <i>Hors compétence énergie</i>
<ul style="list-style-type: none"> Energies renouvelables 4a Efficacité énergétique 4c 	<ul style="list-style-type: none"> La promotion de la mobilité urbaine multimodale durable 4e Assistance technique FEDER axe 8 	<ul style="list-style-type: none"> Remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes 5b

AU TITRE DU REACT UE

Compétences énergie AUE	Projets portés par la Collectivité <i>Hors compétence énergie</i>
<ul style="list-style-type: none"> Accélérer la transition vers une relance durable et une croissance durable 13 2 Energie renouvelable Eclairage public Efficacité énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer la transition vers une relance durable et une croissance durable 13 2 Mobilité

Les mandements 2024 :

Durant cette année, les équipes ont été essentiellement mobilisées sur la certification des dépenses afin de respecter la fin de la période de programmation. **14,74 M€** ont ainsi été certifiés pour 20 dossiers. Pour les mesures énergie ce sont 18,5 M€ de travaux qui ont été certifiés.

LE FEDER**REACT UE**

La mobilisation des départements intervention et Energie Air Climat de l'AUE a permis de respecter les délais contraints fixés par le PO feder et de contribuer de manière conséquente à l'atteinte de l'objectif de consommation des crédits. L'Autorité de Gestion a salué l'implication de l'Agence.

1) Une année marquée par des contrôles

L'année 2024 a été marquée par une augmentation des contrôles des opérations FEDER puisque **4 audits** ont été menés par les différents corps de contrôle. Ces audits sont particulièrement chronophages et ont fortement mobilisé 4 agents du Département, notamment durant le second semestre.

- L'opération de rénovation énergétique de la cinémathèque de Porto-Vecchio a été auditee par l'unité de Certification de la Direction régionale des finances publiques de Corse (Contrôle ciblé sur risque). Le rapport définitif n'a relevé aucune irrégularité.
- La réhabilitation de 48 logements sociaux des immeubles Marines 1 et 2 à Porto-Vecchio portée par l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien a été sélectionnée par l'Autorité nationale d'Audit pour les Fonds Européens (AnAFE). Cet audit a été réalisé par le cabinet DEEPP. Le contrôle a conclu à un retrait de dépenses de 2 199,50 € sur les 160 084, 01€ mandatés lors du CSF contrôlé soit 1,3%.
- Deux opérations ont été auditées par la Commission

européenne sur le PO FEDER 2014-2020. L'audit a été réalisé dans le cadre de l'enquête « Audits thématiques sur les vérifications de gestion 2014 – 2020 ».

- Le périmètre du premier audit portait sur l'opération de rénovation de l'éclairage public de 46 communes de Corse-du-Sud, réalisée par le Syndicat d'Energie de Corse-du-Sud. Sur les 3 177 451,01€ de dépenses certifiées par l'AUE, l'audit n'a pas demandé de retrait de dépenses.
- La rénovation énergétique de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) porté par la Commune de Porto-Vecchio a été auditee et n'a fait l'objet d'aucune demande de retrait de la part des auditeurs.

Les 4 audits ont conduit au reversement de 2199 € sur les 4 069 574 € de dépenses audités.

B) LA PÉRIODE 2021-2027

L'Agence est demeurée service instructeur du Programme FEDER 2021-2027. Dans ce cadre, les crédits alloués, d'un montant total de **17,3M€** sont répartis de la manière suivante :

- **14M€** Objectif Spécifique RS02.1 : Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- **1,8M€** Objectif Spécifique RS02.2 : Promouvoir les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001 sur les sources d'énergie renouvelables [1],

y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés (FEDER).

- **1,5M€** Objectif Spécifique RS02.3 : Développer des systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents en dehors du RTE-E.

L'Agence a présenté le premier projet de la programmation 21-27 aux instances décisionnelles en avril 2024.

3 projets ont été instruits et proposés à la programmation en 2024 par l'AUE pour un montant de **2,83M€** sur la mesure RS02.1.

LA COMMANDE PUBLIQUE

■ Activité de la cellule marché

Au sein du Département Intervention, la cellule des marchés publics assure les missions suivantes :

- Définition et recensement des besoins des services
- Préparation, passation de l'ensemble des marchés publics (fournitures, services, travaux)
- Suivi de l'exécution des marchés publics

Il est à signaler que durant cette année 2024, dans un souci de sécurisation du processus d'achat, la cellule marché a pris à sa charge la gestion des demandes de devis et de notifications générées par les accords-cadres à bons de commande notifiés les années précédentes.

Par ailleurs, au-delà de ses principales missions classiques, la cellule marché a considérablement élargi son périmètre d'intervention en :

- Appuyant les services techniques dans la rédaction des cahiers des charges
- Assurant la rédaction de certains cahiers de charge
- Renforçant son contrôle sur l'exécution financière des marchés.

Le traitement de l'accroissement d'activité relative au cadre de compensation a été rendu possible par le renfort d'un salarié recruté en fin d'année 2022. Dans ce cadre, cet agent a traité l'ensemble des procédures liées au cadre de compensation et notamment celles relatives aux campagnes de communication.

■ L'activité chiffrée des marchés publics

Les missions effectuées par la cellule marché se traduisent par les chiffres suivants :

68 procédures de marchés publics lancées en 2024.

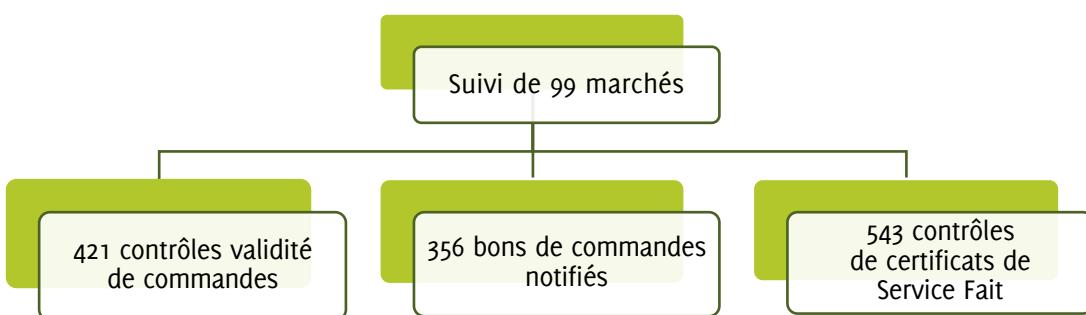
PROCÉDURES 2024				
Strates H.T.	Lancées	Notifiées	En cours de procédure	Classées sans suite
< 39 999,99 €	62	57	-	3
de 40.000,00 à 220.999 € H.T	4	6	-	-
> 221.000,00 €	2	2	-	-
TOTAL	68	65	-	3



NATURE DES MARCHÉS LANCÉS EN 2024

Marchés Publics de Fournitures	18
Marchés Publics de Services	50
Marchés Publics de Travaux	0
TOTAL	68

En comptabilisant les marchés lancés les années précédentes, ce sont au total **99 marchés qui ont été suivis en 2024**.



■ Le PO FEDER et la certification des marchés

Dans le cadre de la gestion des mesures du PO FEDER, la cellule marché assure le contrôle et la certification des marchés publics passés par les bénéficiaires. Ainsi, doivent être expertisées les phases de sélection et d'attribution ainsi que celles relatives à l'exécution pour l'ensemble des factures et situations présentées. Cette mission est cruciale puisqu'il est obligatoire de justifier du respect des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement entre des candidats et de transparence des procédures.

Le service instructeur se doit donc d'écartier toute dépense à l'instruction ou au paiement des subventions.

Ce travail de contrôle est primordial, car en cas de non-respect d'un ou plusieurs de ces principes, des pertes de subventions peuvent s'appliquer au bénéficiaire.

Ainsi en 2024, sur les 20 projets certifiés, 19 ont fait l'objet d'un contrôle approfondi du service marché. Cette période de programmation a mis sur un pied d'égalité l'instruction technique et l'instruction marché public.

La future période de programmation conforte l'obligation pour l'Agence d'affecter des unités d'œuvre au contrôle des marchés dans le cadre du Feder.

■ Les réponses aux audits opérés par les différents corps de contrôle

Dans le cadre des 4 contrôles opérés par les différents corps de contrôle et par DG Régio, la cellule marché a participé activement à la fourniture des justificatifs, et a

répondu aux diverses sollicitations et questions des auditeurs dans le cadre de la phase d'audit et de la procédure contradictoire.

■ Développement d'une activité de contrôle juridique

Durant l'année 2024, la cellule marché a été saisie de manière plus fréquente par différents services de l'Agence sur des questions de droit, des projets de conventions, de délibérations, etc.

Cette activité a nettement augmenté par rapport aux années précédentes, préfigurant ainsi un accroissement de l'activité « conseil juridique » pour l'année 2025.

■ Développement d'une activité de contrôle de l'exécution technique et financière

La cellule marché opère également un contrôle de l'exécution technique et financière. À ce titre, 52 corrections de certificats de service fait ont été demandées aux services (erreurs matérielles, non-respect du formalisme respecté, absence de justificatifs...).

En 2025, afin de réduire ce taux de correction, une communication des principales erreurs rencontrées sera faite auprès des services.

■ Des activités nouvelles

La cellule marché a participé au développement de l'offre de service urbanisme ainsi qu'au projet Invece dans le cadre du programme de coopération Italie France maritime.

■ Organisation de réunions interservices

Depuis le mois de septembre 2024, des réunions ont été organisées avec la Direction de la communication et les Département Fonctionnement et Energie, Air, climat. Elles visent à :

- Conseiller et assister à la rédaction des cahiers des charges,
- Planifier le plan de charge marché public,
- Anticiper les difficultés éventuelles,
- Dresser un état des lieux des difficultés rencontrées dans l'exécution des prestations.

Ces réunions, qui vont se pérenniser en 2025, doivent permettre in fine d'améliorer la compréhension des différentes problématiques marchés par les agents.

■ Lancement d'une mission d'assistance quant à la mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

En 2024, un marché de mission d'assistance à la mise en conformité au règlement RGPD a été attribué au cabinet SRC solutions.

Le suivi de cette mission a été confié par la Direction à la cellule marché. La première phase relative à l'audit de l'ensemble des services a été réalisée ainsi que le plan d'actions. La déclinaison opérationnelle de ce plan d'actions interviendra dans le courant du second semestre 2025.

AUE



LA DIRECTION DE COMMUNICATION



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

(6 SALARIÉS)



LAETITIA DESCOIN-CUCCHI

Directrice de la Communication



STÉPHANE ACQUAVIVA

Chargé de Communication



MARIE BACCI

Chargée de Communication



**MARIA-FRANCESCA
CANAVELLI**

Chargée de Communication



ANNE MARTINETTI-SQUARCINI

Chargée de Communication



ALIONA NICOLAÏ

Chargée de Communication



LES MISSIONS

L'équipe de la Direction de la communication est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la communication externe et interne de l'AUE.

LES OBJECTIFS

A l'issue d'une enquête de notoriété réalisée en 2019, l'Agence s'est dotée d'une stratégie de communication destinée à affirmer son identité, à clarifier ses missions auprès de l'ensemble des publics cibles, et également à renforcer la cohésion interne.

Elle se décline autour de 4 axes prioritaires :

Axe N°1 - Affirmer l'identité de l'AUE et faire connaître ses missions.

Axe N°2 - Informer sur les services proposés par l'AUE.

Axe N°3 - Sensibiliser le grand public aux écogestes et à l'urbanisme durable via des messages d'intérêt général.

Axe N°4 - Informer et fédérer les équipes en interne.



AXE N°1

AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'AUE ET FAIRE CONNAÎTRE SES MISSIONS



La communication institutionnelle de l'Agence doit permettre au grand public, aux cibles et aux partenaires de l'AUE de mieux la positionner dans son écosystème. Il s'agit d'affirmer son identité d'acteur public de la transition écologique de la Corse.

PLATEFORME DE MARQUE, LIGNE ÉDITORIALE

ET NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Depuis 2022 l'AUE dispose de trois outils stratégiques pour affirmer son identité et faire connaître ses missions.

PLATEFORME DE MARQUE

C'est le document de référence qui constitue le socle identitaire et stratégique de l'AUE.

Elle définit la philosophie de l'Agence, sa raison d'être, et édicte les critères qui constituent son identité :

LA MISSION : L'AUE, l'acteur public de la transition écologique de la Corse.

LA VISION : En fédérant les acteurs, nous réussirons à faire de la Corse un territoire exemplaire et pionnier dans la transition écologique.

LES VALEURS : Intérêt général, engagement, expertise, proximité, responsabilité.

LA PROMESSE : **L'AUE à fiancu à voi pè a transizione eculogica !**

LA LIGNE ÉDITORIALE

Ce document assure la cohérence entre la plateforme de marque et la production des contenus de l'AUE. Elle est le fil conducteur qui détermine les thèmes que va traiter l'Agence, sa manière de communiquer, le niveau de langage et le ton qu'elle va utiliser.

La ligne éditoriale définit ainsi :

LE POSITIONNEMENT DE L'AUE : L'agence se positionne en proximité auprès des différents acteurs pour faire de la Corse un territoire exemplaire et pionnier dans la transition écologique. Elle propose son expertise via : aides financières / prestation de conseil et expertise / analyse et production de données / messages d'intérêt général.

LES CIBLES DE L'AUE : particuliers, professionnels / associations, collectivités.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION : site internet / réseaux sociaux / newsletter / médias classiques / conférences de presse.

LES CONTENUS : articles web / photos / vidéos / brochures.

LES THÈMES ET SUJETS D'EXPERTISES DE L'AUE :

Thème principal : la transition écologique de la Corse.

Thèmes secondaires : aménagement du territoire / transition énergétique / aides financières / accompagnement et prestations de conseil / production et analyse de données.

LES OBJECTIFS :

Objectif principal : affirmer l'identité de l'AUE et engager nos cibles.

Objectifs secondaires : guider les cibles vers nos dispositifs d'aides et prestations d'accompagnement pour le passage à l'acte / gagner de la notoriété / informer et conseiller / rassurer.

LE TON : expert et accessible / informatif et impactant / bienveillant et pédagogique / engagé et responsable.

LE COCON SÉMANTIQUE ET LES MOTS-CLÉS

LE PLANNING ÉDITORIAL

Les salariés de l'AUE peuvent ainsi respecter le style, les expressions et le champ lexical définis par l'Agence dans ses productions et dans ses prises de parole.

LA CHARTE GRAPHIQUE

En 2022, à l'occasion de ses 10 ans, l'AUE a décidé d'adopter une nouvelle identité visuelle en intégrant un bloc-marque en complément de son logo institutionnel. Il vise à mieux affirmer son identité propre et d'être un élément décisif dans sa reconnaissance ainsi qu'à dynamiser son image.

Ce bloc marque est composé de :

- l'acronyme AUE contenant une forme stylisée de la Corse
- l'emblème : un cercle rayonnant
- le nom complet de l'Agence

Dans l'ensemble on retrouve l'idée d'une Agence dynamique engagée en tant qu'acteur public de la transition écologique de la Corse.

En complément, une charte graphique a été établie pour définir l'ensemble des éléments et des règles à respecter



pour décliner la nouvelle identité visuelle de l'AUE en matière de :

- Ligne graphique
- Papeterie (papier à en-tête, carte de correspondance, carte de visite)
- Presse (Communiqué de presse)
- Bureautique (Power Point, signature mail)
- Logo dispositifs (ORELI, TROPH'énergies)
- Goodies

Le 26 mars 2024, la Commission Permanente délibérante de l'Assemblée de Corse a validé la simplification de la dénomination de l'agence en « **Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse** ». Le terme « aménagement durable » a été retiré en raison du fait que cette compétence est commune à la Collectivité de Corse et à l'ensemble de ses agences et offices. La direction de la communication a donc mis à jour le bloc-marque et le logo de l'AUE ainsi que tous les documents de communication (courriers types, notes, présentation, ppt...).

LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

« LES MISSIONS DE L'AUE »

Afin de faire connaître sa nouvelle identité et ses missions, l'AUE a pris le parti de lancer en 2023 une campagne de communication institutionnelle sur la base d'un visuel dit de « teasing ». Avec cette proposition, l'AUE a souhaité interpeller le grand public en l'amenant à s'interroger sur sa connaissance des missions de l'Agence.

Par le biais d'une simple question « Cunosci l'AUE ? », il s'agissait de capter son attention et de lui rappeler les deux grandes missions de l'Agence.

Cette campagne a été diffusée en décembre sur plusieurs supports de presse écrite locale ainsi que sur les réseaux sociaux, le site internet et la newsletter de l'AUE.

Des objets publicitaires (goodies) à l'effigie de cette campagne institutionnelle ont également été réalisés. Ainsi, tout au long de l'année 2023, des gourdes, tote-bag, gobelets, carnets... ont été distribués à l'interne et au grand public lors des manifestations auxquelles participait l'AUE.

En 2024, la direction de la communication a travaillé à la conception d'une nouvelle campagne de communication institutionnelle. Celle-ci vise à répondre à la question posée en 2023 : « Cunosci l'AUE ? ». Elle s'articule autour de 11 visuels et d'un spot radio présentant les missions principales de l'agence. Celle-ci a été finalisée en décembre 2024 pour une diffusion en 2025.



LES ÉVÈNEMENTS DE L'AUE

L'AUE organise des évènements qui sont des temps forts permettant de mettre en lumière l'Agence, ses missions et les acteurs publics, privés, ou simples particuliers qui s'engagent au quotidien pour la transition énergétique de la Corse et de l'aménagement de son territoire. Il s'agit notamment de colloques, séminaires, journées d'information et d'animation, concours, réunions de terrain, etc.

CONCOURS « TROPH'ÉNERGIES »

En 2024, comme chaque année depuis sa création en 2013, l'AUE a organisé son jeu-concours digital afin de mettre en valeur et récompenser les porteurs de projets exemplaires réalisés en Corse au cours de l'année. Ces projets portent sur le développement des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de la qualité de l'air, ou sur la mobilité durable.

Après sélection du jury, les meilleurs projets de chaque catégorie ont été soumis aux votes des internautes via des vidéos de présentation diffusées sur la page Facebook de l'Agence. L'édition 2024 a été une belle réussite et les lauréats ont été récompensés à l'occasion d'une cérémonie organisée le 23 octobre à Aiacciu.

Les chiffres à retenir :

- **2 204 mentions « j'aime »** sur les vidéos durant le concours
- **46 563 vues** des vidéos sur la période de vote, soit le double par rapport à 2023.
- **2 856 interactions** avec les vidéos.





ELISE CASTEX
Propriétaire du logement

CUNCORSU RÉGIONALE 2024

TROPH' Energies



JULIEN COMETTO
Directeur adjoint

CUNCORSU RÉGIONALE 2024

TROPH' Energies



JEAN-LOUIS LIMONGI
Propriétaire de l'hôtel

CUNCORSU RÉGIONALE 2024

TROPH' Energies

OBJECTIF : réduction de la facture énergétique, amélioration du confort de vie.

OPÉRATION : rénovation globale performante du logement niveau BBC via le dispositif ORELI.

RÉSULTAT : réduction des factures de gaz, amélioration spectaculaire du confort de vie.

OBJECTIF : dispenser des formations sur tous les métiers de la mer avec un navire non polluant.

OPÉRATION : conception et utilisation d'un navire à propulsion hydrogène.

RÉSULTAT : proposer aux élèves un navire de formation zéro émission de CO₂.

OBJECTIF : réduction de la facture énergétique, participer à la transition énergétique de la Corse.

OPÉRATION : installation d'une centrale hydro-hybride à +1M€.

RÉSULTAT : l'eau chaude sanitaire et la climatisation reversible sont alimentées avec de l'énergie verte.





COLLOQUE ENERG'ISULE

Le colloque Energ'isule s'est tenu **les 30 et 31 octobre 2024** au Palais des Congrès d'Ajaccio en présence des délégations de Guadeloupe et Martinique. Il avait pour thème **« l'atténuation et l'adaptation au changement climatique des Zones Non Interconnectées »**.

La première journée était consacrée à la présentation de la stratégie de développement des énergies renouvelables et à la planification de leur déploiement dans les différents territoires insulaires représentés. Des tables rondes ont été

consacrées à des sujets tels que la rénovation énergétique des bâtiments et la stratégie de mobilité dans nos territoires. Le lendemain, les travaux ont porté sur la question de comment adapter les territoires au changement climatique. Après avoir listé les outils disponibles pour accompagner la planification et le déploiement des mesures d'atténuation et d'adaptation, les intervenants ont présenté des solutions innovantes, notamment pour lutter contre les îlots de chaleur et renforcer la résilience urbaine.



INVECE

Le **18 juin 2024** a marqué le **lancement du projet INVECE** [Innovation Verte et Communautés Énergétiques], porté par un consortium de huit partenaires et piloté par la Région autonome de Sardaigne.

Financé à hauteur de 1,6 millions d'euros par l'Union Européenne dans le cadre du programme **Interreg IT-FR Maritime 21-27**, ce projet s'étend sur une durée de 24 mois, à partir du **1er mars 2024**.

La mission d'INVECE : aider les institutions, les centres de recherche, les entreprises et les citoyens à coopérer et à jouer un rôle actif dans le processus de transition énergétique.

Les **Communautés Énergétiques** sont un moyen innovant et durable de produire, gérer et partager l'énergie renouvelable au niveau local. Faire partie d'une Communauté Énergétique permet de réduire la dépendance aux combustibles fossiles, lutter contre le changement climatique et renforcer la citoyenneté active en promouvant des politiques alignées sur les besoins du territoire et de ses habitants.

INVECE considère la collaboration comme un levier pour créer des communautés énergétiques capables d'appor-



ter des avantages concrets aux territoires, et notamment dans les cinq régions de la zone de coopération, la Sardaigne, la Toscane, la Ligurie, la Corse et la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur.

Dans le cadre du projet INVECE, l'agence a organisé le **29 octobre 2024** à Ajaccio, l'atelier de co-développement de la Stratégie et du Plan d'action 2024-2030 de l'observatoire transfrontalier des communautés énergétiques en présence de l'ensemble de partenaires : RAS, ARRR, IRE Ligurie, CCIFM, CONFSA, FTBC et Capenergies.

JOURNÉE ANNUELLE DU RÉSEAU « ENERGIA NOSTRA »

Dans le cadre du Salon Energ'isule, l'Agence a organisé une table ronde sur « Le développement des EnR par les projets citoyens » avec la présentation du réseau Energia Nostra, du projet européen INVECE et des retours d'expériences de partenaires sur des projets d'EnR collectifs. Le réseau Energia Nostra est consacré aux projets d'énergies renouvelables, citoyens et participatifs.

Cet évènement visait à permettre à chaque participant d'acquérir une meilleure connaissance des projets citoyens d'énergies renouvelables, de leur montage et de leur financement. Il s'agissait par ailleurs de faire connaître les projets en émergence et d'impulser un élan en leur faveur, afin de contribuer aux objectifs régionaux en termes de transition énergétique et de la mise en réseau des acteurs de l'énergie citoyenne.



JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Chaque année, le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires organise la journée nationale de la qualité de l'air. Ce rendez-vous vise à sensibiliser les citoyens à l'importance de la qualité de l'air que nous respirons et à valoriser les bonnes pratiques pour le préserver et protéger sa santé.

Dans ce cadre, l'AUE a organisé le jeudi 17 octobre 2024 un Conseil de l'Energie de l'Air et du Climat élargi afin de sensibiliser les différents publics aux enjeux liés à la qualité de l'air intérieur, notamment en matière de santé.



LA JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le nombre de personnes aux revenus modestes ne parvenant pas à payer leurs factures ne cesse de croître. Aujourd'hui, plus de 27 000 ménages insulaires sont touchés par la précarité énergétique. Ce chiffre démontre à lui seul l'intérêt d'agir collectivement pour lutter contre ce fléau.

Pour autant, l'aide au paiement des factures représente seulement un règlement de l'urgence. Cette solution provisoire ne saurait suffire. Diverses études menées par l'AUE ont conclu que le phénomène de précarité énergétique qui touche la Corse ne peut se résorber qu'en aidant les ménages précaires à bénéficier d'une rénovation énergétique très ambitieuse.

De plus, au-delà de l'aspect financier, l'enjeu est également sanitaire. En effet, l'essentiel des « précaires énergétiques » vit dans des logements anciens, souvent dégradés et insalubres. Cette situation génère bien souvent des problèmes de santé notamment chez les enfants et les personnes âgées.

La lutte contre la précarité énergétique, l'un des objectifs prioritaires de la politique énergétique de l'AUE.

Compte tenu de l'enjeu que représente cette problématique en Corse, l'AUE a fait de la lutte contre la précarité énergétique l'un des objectifs prioritaires de sa politique.

Celle-ci se fonde notamment sur la rénovation énergétique des passoires thermiques dans le logement individuel via le dispositif ORELI et sur la rénovation les logements sociaux via des Appels à projets dédiés.

Son déploiement est programmé prioritairement vers les publics en situation de précarité. Outre les gains financiers dont bénéficieront les ménages, la rénovation de ces logements permettra d'améliorer le confort et la qualité de vie des occupants.

Dans ce cadre, et afin d'aider les plus précaires à rénover leur logement, la nécessité de mieux détecter ces ménages est un enjeu prioritaire.

C'est la raison pour laquelle, au cours de l'année 2024, l'AUE a travaillé à la construction d'outils de la détection avec les partenaires du territoire et à l'organisation de réunions de sensibilisation afin de construire le 1^{er} réseau d'acteurs de détection en Corse.

Le Conseil de l'Energie de l'Air et du Climat élargi organisé par l'AUE le mardi 12 novembre à permis de présenter les actions engagées en 2024, de faire un point sur l'avancée de ce phénomène sur notre territoire, et plus globalement de sensibiliser les différents partenaires à la lutte contre la précarité énergétique.

Cette demi-journée s'est articulée autour de deux axes principaux :

- La rénovation énergétique performante des logements individuels et collectifs : la solution pour sortir les ménages de la précarité énergétique.
- La détection des ménages précaires énergétiquement.



12 NOV 2024 JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

IL Y A PLUS SIMPLE POUR ISOLER SA MAISON !



ORELI

In casa pruttia
ùn ci entre frettu !

- ✓ Jusqu'à 100% de prise en charge des travaux de rénovation énergétique
- ✓ Conseils et accompagnement
- Appelez le 04 95 72 13 25



LA PARTICIPATION DE L'AUE AUX FOIRES ET ÉVÈNEMENTS

En 2024, l'AUE a souhaité poursuivre sa présence sur le terrain afin d'affirmer son rôle d'acteur de proximité aux côtés des partenaires qui œuvrent pour sensibiliser la population aux enjeux de la transition écologique.

Désireuse de s'inscrire dans une démarche de proximité particulièrement orientée vers les territoires ruraux, l'AUE a participé à plusieurs évènements et foires rurales organisés dans l'île.

Les salariés de l'Agence, accompagnés des Conseillers ORE-

LI, ont ainsi participé à « A Fiera di u Casgiu » di Venacu, au Congrès des Maires de Haute-Corse, au Salon Impresa de la CCI.

Le stand d'information qu'ils ont animé à chacune de ces occasions a permis de renseigner les visiteurs sur les aides publiques mobilisables notamment dans le cadre de projets de rénovation énergétique des logements individuels mais aussi sur l'aide à l'achat de VAE ou encore de recruter des Pastori di e Stelle.



Participation au Salon 48 heures du développement durable à Ajaccio

LE PROGRAMME TIMS

L'AUE a organisé le 1^{er} octobre 2024 un évènement à Lama pour le lancement du programme *Tims - L'éco-mobilité pour tous*, en présence de ses partenaires. Il vise à mettre en œuvre des dispositifs de location solidaire de vélos à assistance électrique et véhicules électriques, des services de Transport d'Utilité Sociale et Solidaire, de garage solidaire, de formation, ainsi que des ateliers de sensibilisation à la mobilité durable.



A FESTA DI U LEGNU È DI A FURESTA

À l'occasion de cette manifestation organisée chaque année à Vezzani en juillet, les équipes de l'Agence ont tenu un stand d'information et organisé un jeu-concours à destination du grand public. Ainsi, dans le cadre de sa campagne «U legnu pè a transizione eculogica», l'AUE a mis en jeu un bon d'achat d'une valeur maximale de 5 000 € destiné à la fourniture et la pose d'un poêle à bois, et à l'achat de combustibles.



LE SPONSORING DE L'AUE

Dans le cadre de sa stratégie de communication, l'AUE s'est associée aux manifestations locales qui se sont engagées en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique de la Corse au dernier trimestre en 2024.

L'Agence a ainsi contractualisé avec 9 acteurs locaux pour promouvoir son image et les actions qu'elle mène en faveur

de la transition écologique de la Corse, via l'achat de prestations de communication.

Pour chaque contractualisation, un marché a été passé. Chacun avait pour objet de préciser les prestations de communication, de promotion, d'animation et de relations publiques négociées entre l'AUE et l'acteur concerné dans le cadre de la manifestation sélectionnée.

6-8 décembre

Foyer rural de Bucugnanu

L'AUE est devenue partenaire de la Fiera di a castagna.

A Fiera di a Castagna bénéficie du soutien financier de l'Agence d'aménagement durable d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, établissement de la collectivité de Corse



The image shows the program booklet for the "Fête de la Géologie" in Aude, featuring a central green tree icon and various speaker portraits.

30 mai et 5 décembre à Aiacciu, 12 juin à Santa-Lucia di Tallà 25 septembre à Borgu - Mutuelle de la Corse

5 décembre - ACA

L'Agence est devenue partenaire de l'ACA notamment pour sensibiliser les jeunes joueurs aux écogestes et à la transition énergétique. Le partenariat prévoyait également que les joueurs du club portent un maillot vert spécial « AUE » lors de la rencontre contre le Paris FC.



16 mai et 7 novembre - CAPEB

L'AUE a soutenu la CAPEB dans l'organisation des journées « Les défis de la rénovation énergétique en Corse » à Portivechju et à Aiacciu notamment pour présenter le programme ORELI aux artisans insulaires du bâtiment.



25-27 octobre - Office de tourisme intercommunal Ile-Rousse-Balagne

L'AUE a soutenu l'organisation du Corsica Bike Festival qui s'est tenu les 25, 26 et 27 octobre. L'Agence y a tenu un stand d'information sur ses dispositifs d'aide. Elle y a également organisé un jeu-concours pour remporter un vélo à assistance électrique.



18 octobre - Maison de l'Architecture de la Corse

L'Agence s'est associée à la MAC pour soutenir l'exposition consacrée au palmarès régional d'architecture en Corse.



10 août - Club ajaccien des amateurs d'astronomie

L'AUE s'est associée au C3A pour organiser la Nuit des Étoiles du 10 août 2024 : une découverte du ciel, initiation à l'orientation grâce aux étoiles, observation au télescope et contes mythologiques. L'occasion de réaffirmer l'ambition de l'Agence d'obtenir le label RICE pour la Corse.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la qualité du ciel nocturne et de l'obtention du label RICE, l'AUE a soutenu le C3A pour ses actions de découverte du ciel nocturne et sensibilisation du public à la pollution lumineuse.



LES GOODIES DE L'AUE

Comme chaque année, pour gagner en notoriété, l'Agence a procédé au marquage et à la distribution d'objets à l'effigie de l'AUE à ses propres salariés et au grand public lors de manifestations.

Elle s'est également dotée de supports de communication pour faire la promotion de ses dispositifs et de ses actions.

En fin d'année 2024, l'AUE a réalisé des tee-shirts de sport portant le logo de l'agence, qu'elle a distribués à ses salariés en interne. Cette action s'inscrit dans une démarche de promotion du sport par l'entreprise et permet d'avoir des ambassadeurs dans les lieux de pratique sportive.



UNE PRÉSENCE DIGITALE FORTE

Dès 2012, date de création de sa page Facebook, l'AUE a porté une attention toute particulière à la communication digitale. Depuis 2022, l'Agence a fait le choix d'une présence renforcée sur les plateformes numériques pour donner de la visibilité à son activité, maintenir le lien avec ses publics cibles et pour gagner en notoriété en se faisant connaître auprès d'un public plus large.

2024 s'inscrit dans le droit fil de ce tournant digital stratégique, confirmant la croissante exponentielle déjà débutée en 2023.

L'Agence dispose d'un site internet et de réseaux sociaux qu'elle anime tout au long de l'année pour informer sur ses dispositifs et ses actions, ainsi que d'une newsletter numérique mensuelle.

LE SITE INTERNET

Le site internet est l'élément central de la stratégie digitale de l'AUE. C'est le site qui héberge les contenus que l'Agence élabore puis qu'elle diffuse sur ses réseaux sociaux et sa newsletter.

Cette année, le site www.aue.corsica a vu sa fréquentation baisser sensiblement puisqu'il a enregistré :

■ **137 788 visiteurs**, pour 90 073 en 2021, 102 399 en 2022 et 191 717 en 2023 (soit -28 % sur cette dernière année),

■ **424 279 pages consultées**, pour 433 370 en 2021, 478 745 en 2022 et 497 369 en 2023 (soit -15 % sur cette dernière année).



Cette diminution de la fréquentation s'explique par le fait que, en mars 2023, un élément d'actualité majeure a fait la une de l'actualité. Le processus de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie a été engagé et a généré un grand nombre de visites sur notre site internet. De ce fait, cela a provoqué un écart négatif en comparaison avec les statistiques de l'année 2024.



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux ont bouleversé la communication traditionnelle, en passant d'un modèle descendant à un modèle conversationnel. Ils appellent un ton différent, moins officiel et une réactivité immédiate. L'Agence est présente sur plusieurs d'entre eux. Elle peut ainsi s'adresser à ses différents publics cibles avec des contenus et des langages adaptés à chacun.



FACEBOOK est le réseau social le plus ancien de l'AUE car elle y a créé une page en 2012. L'Agence y adopte un ton léger, accessible au plus grand nombre. Outre des éléments de son actualité, l'AUE y a diffusé également en 2024 huit des publicités ciblées. Celles-ci concernaient les dispositifs d'aide de l'Agence ou les événements qu'elle organise. De même, l'AUE a organisé deux concours sur sa page Facebook en 2024. Ils ont permis à deux personnes résidant en Corse de gagner chacune un bon d'achat destiné à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique.





X (EX-TWITTER) Depuis 2018, l'AUE y publie des actualités et des informations institutionnelles, contenu adapté aux abonnés de ce réseau social. Malgré le désengagement constaté au niveau mondial, l'activité de l'AUE sur X en 2024 est stable, voire en progression avec une légère augmentation de son nombre d'abonnés.



YOUTUBE permet à l'AUE d'héberger ses vidéos en un lieu unique. En 2024, l'AUE y a notamment publié les vidéos des émissions « Oghje » réalisées dans le cadre du partenariat avec France 3 Corse Via Stella, et diffusées initialement sur cette chaîne de télévision.



LINKEDIN est désormais le canal privilégié par l'AUE. Il est idéal pour s'adresser aux cibles qui peuvent bénéficier des aides de l'Agence. Ce réseau social permet également de valoriser le travail des collaborateurs de l'AUE et la mise en œuvre de ses missions sur le territoire.

AUE - Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse 2 434 abonnés 7 mois • Modifié • 0

L'AUE est heureuse de participer à l'inauguration du navire **#Alba**, magnifique projet du **Lycée Maritime Bastia** en la présence de **Gilles Simeoni**, Président du Conseil Exécutif de **Corse**, **Eric BANIL**, Directeur général des affaires ... plus

With **Guy Arnaud** et 6 autres personnes +4

AUE - Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse 2 434 abonnés 7 mois • Modifié • 0

Alors que depuis 10 ans le prix des matières a augmenté en moyenne de 8 % par an entre 2010 et 2022, et le volume des ventes a doublé, deux communes affichent des prix stabiles et supérieurs à 1000 €/tonne pour les ... plus

1 commentaire • 32 réactions

AUE @eue.corseca - 9 oct. 2024 3 commentaires • 32 réactions

👉 Les travaux de remplacement de la **#chaudière #biomasse** du **@parcudicorsica**, financés par l'**AUE** ont terminé ! **@paolinijulien** Président & **Alexis Milano**, Directeur, étaient présents à **#Vizzavona** pour assister à la réception des **travaux** aux côtés de Jacques Costa Président du Parc.

Vous et 5 autres personnes 1 4 6 965

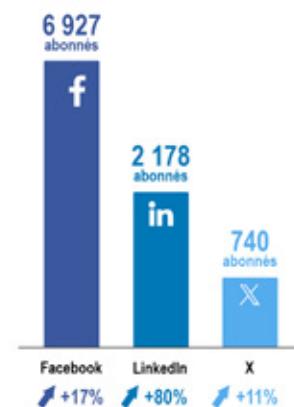
La communauté de l'AUE présente sur ces réseaux sociaux a continué de croître en 2024 :

Facebook : 6 927 abonnés (5 035 à en 2021, 5 169 en 2022, 5 940 en 2023), soit une augmentation de 17 % en un an.

LinkedIn : 2 178 abonnés (433 en 2021, 701 en 2022, 1 207 en 2023), soit une évolution positive de 80 % en seulement un an.

X (ex-Twitter) : 740 abonnés (544 en 2021, 588 en 2022, 668 en 2023), soit une évolution de 11% en un an.

Youtube avec 14 abonnés et 1 242 vues en 2022, puis 18 abonnés et 1 012 vues en 2023 et enfin 26 abonnés et 1 061 vues en 2024, notre chaîne est stable. Cela reste cohérent, car ce n'est pas un canal que nous avons privilégié.



LA NEWSLETTER EXTERNE

Le lancement de la première newsletter mensuelle de l'Agence a été opéré à l'été 2021. Bien qu'accessible à tous, elle s'adresse prioritairement à des techniciens issus de collectivités locales, aux élus insulaires et aux professionnels de notre territoire.

Tous les derniers jeudis du mois, les abonnés peuvent retrouver les actualités de l'AUE, connaître les dispositifs de soutien financier qu'elle propose, savoir comment ses experts peuvent les accompagner et accéder aux données produites et analysées par l'Agence.

Cet outil est entièrement réalisé en interne et chaque équipe de l'Agence participe au Comité de Rédaction qui est animé par la Direction de la communication.

En 2024, elle a été adressée à 998 abonnés (909 en 2023), soit une augmentation de 9,8 %. En 2024, la newsletter c'est :



Quelques chiffres

2024

11

éditions publiées

1 315

décls

6 947

newslettters ouvertes

10

désabonnés

LA NEWSLETTER DE L' **AUE**

Nuvembre 2024
Informazioni, appuntamenti, consigli...

AIUTI FINANZIARI

RÉNOVATION
DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC

Programme en faveur de la maîtrise de la demande d'énergie piloté par le Comité INDE de Corse en faveur des îles.

Rénovez l'éclairage public de votre collectivité locale ou de votre établissement public et participez à l'obtention du label "Réservé de ciel étoilé" pour la Corse

Depuis 2016, l'appel à projet de l'AUE permet de classifier les projets de rénovation des parcs d'éclairage public. Au-delà des économies d'énergie et des gains financiers, chacun peut participer à la réduction de la pollution lumineuse sur l'île, lui permettant ainsi de devenir une ["Réservé Internationale de Ciel Etoilé"](#).

ATTUALITÀ

Une loi pour réguler les meublés de tourisme

La loi 2024-1039, promulguée le 19 novembre dernier, accroît le pouvoir des élus dans ce domaine. Elle renforce les outils de régulation à l'échelle locale. On fait le point sur les évolutions.

Centrale du Rûcantu : la première pierre est posée !

La cérémonie a eu lieu le 22 novembre en présence notamment des représentants de l'Etat, de la Collectivité de Corse, de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie ainsi que d'EDF.

AXE N°2

INFORMER SUR LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'AUE



La communication opérationnelle de l'Agence vise à informer ses cibles (particuliers, collectivités, entreprises) sur les 3 différents types de services qu'elle propose :

- conseils aux collectivités, aux professionnels et aux porteurs de projets,
- aides et dispositifs de soutiens financiers,
- collecte, production et analyse de données.

Cela se traduit par des campagnes de communication grand public et également par la production d'outils plus ciblés (brochures, lettre d'information, fiches opérations exemplaires, mailing, réunions de terrain, rencontres avec les acteurs du territoire, etc.).

LE PARTENARIAT AVEC LES MÉDIAS

Outre les traditionnelles diffusions de reportages ou d'interview, à partir de février 2024, l'Agence a tissé un partenariat avec deux médias insulaires : RCFM et France 3 Corse Via Stella. Ainsi, chaque mois, de février à juin, un salarié de l'AUE a répondu aux questions d'un journaliste dans l'émission Oghje diffusée à midi à la télévision, sur un sujet en lien avec l'énergie. De même, une intervention de l'AUE a été programmée chaque mois dans l'émission de radio « Les experts » durant laquelle le représentant de l'AUE est invité à répondre en direct aux questions des auditeurs.

Partenariat RCFM / France 3 Corse Via Stella

Les éco-gestes pour réduire sa facture sans effort

- 06.02.24 RCFM
- 07.02.24 France 3

L'éco-conduite pour économiser le carburant

- 05.03.24 RCFM
- 19.02.24 France 3

Aides pour les travaux de rénovation énergétique

- 02.04.24 RCFM
- 11.03.24 France 3

Participer à des projets d'énergie partagée

- 06.05.24 RCFM
- 25.03.24 France 3

Maîtriser la consommation d'énergie dans les territoires insulaires

- 04.06.24 RCFM
- 05.06.24 France 3

Le bois pour contribuer à la transition énergétique

- 09.12.24 France 3
- 16.12.24 RCFM

Semaine européenne de la mobilité durable

- 26.09.24 RCFM
- 17.09.24 France 3

Le réseau des conseillers ORELI

- 01.10.24 France 3
- 22.05.24 France 3

Lutte contre la précarité énergétique

- 12.11.24 France 3
- 12.11.24 RCFM

Travaux de rénovation énergétique - ORELI

- 26.09.25 RCFM
- 05.11.25 France 3

Améliorer la qualité de son air intérieur

- 10.10.24 France 3



BROCHURE « DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AUE »

En 2024 l'Agence a poursuivi la diffusion de la brochure qui vise à faire connaître les différents dispositifs d'accompagnement techniques et financiers de l'AUE. Destinée aux particuliers, professionnels et collectivités, elle a été diffusée par les techniciens de l'Agence lors de manifestations et de réunions de terrain.

LA COMMUNICATION RELATIVE AUX DISPOSITIFS

DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (CONVENTION AUE-EDF)

En 2024, l'Agence a poursuivi les 6 campagnes de communication relatives aux actions de Maîtrise de l'Energie confiée à l'AUE par EDF au titre du Comité MDE. Cela s'est traduit par des diffusions sur différents supports de presse écrite, de radios locales, sur les écrans de France 3 Corse Via Stella, ainsi que sur le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux.

2 CAMPAGNES DESTINÉES AU GRAND PUBLIC :

- Campagne « Rénovation énergétique des maisons individuelles - ORELI » (avril et octobre)
- Campagne « Solaire thermique individuel » (mai)

4 CAMPAGNES MÉDIAS CIBLÉES en direction des entreprises, associations et collectivités :

- Campagne « Solaire Thermique collectif » (mars)
- Campagne « Bois Énergie » (février)
- Campagne « Rénovation énergétique des bâtiments collectifs » (octobre)
- Campagne « Rénovation de l'éclairage public » (décembre)

**U SOLE PÈ
A TRANSIZIONE
ECULUGICA!**

Aides à l'installation de votre chauffe-eau solaire collectif

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS
Appelez le 04 95 10 98 64

**U LEGNU PÈ
A TRANSIZIONE
ECULUGICA!**

Installation des chaudières biomasse

Aides financières & assistance opérationnelle

Collectivités, Entreprises

Appelez le 04 95 10 98 64

**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE
PERFORMANTE
DE LOGEMENTS COLLECTIFS**

L'AUE à finançà à voi :
AIDES FINANCIÈRES &
ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE

BAILLEURS SOCIAUX,
COLLECTIVITÉS...
Appelez le 04 95 10 98 64

**RÉNOVATION
DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC**

L'AUE à finançà à voi
COLLECTIVITÉS LOCALES,
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- ✓ Jusqu'à 80% de gain énergétique
- ✓ Facture d'électricité réduite
- ✓ Réduction de la pollution lumineuse et des émissions de gaz à effet de serre

Appelez au 04 95 10 98 64

CAMPAGNE DESTINÉE AUX INTERCOMMUNALITÉS

SUR L'AIDE AUX ÉTUDES IRVE

Cet appel à projets s'adresse aux intercommunalités souhaitant s'engager dans l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) en Corse.

**L'ELETTRICU
PÈ A TRANSIZIONE
ECULUGICA!**

FINANCEMENT D'ÉTUDES POUR
L'ÉLABORATION D'UN PLAN
OPÉRATIONNEL DE DÉPLOIEMENT
DES IRVE EN CORSE

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES & AGGLOMÉRATIONS

www.aue.corsica

Études pour l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des IRVE en Corse

Pour qui ?
Cet appel à projets s'adresse aux intercommunalités souhaitant s'engager dans l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) en Corse.

Pourquoi agir ?

- Mettre le territoire de manière cohérente avec des IRVE adaptées aux besoins et aux contraintes du réseau électrique
- Établir un plan pluriannuel d'investissements clair en adéquation avec les besoins du territoire

Quelles aides financières ?
80% des frais d'études plafonnés à 100 000 €

Comment ça marche ?
L'AUE vous accompagne tout au long de votre démarche en mettant à disposition ses services ainsi qu'un document d'aide à la rédaction d'un cahier des charges qui pourra être adapté au territoire.

Nous contacter
Marc-Antoine Bouëtelle - 06 47 26 73 16
marc-antoine.bouetelle@isula.corsica
Laurent Nivaggioli - 07 84 32 18 38
laurent.nivaggioli@isula.corsica

**L'ELETTRICU PÈ A
TRANSIZIONE ECULUGICA!**

**FINANCEMENT D'ÉTUDES
POUR LE DÉPLOIEMENT
DES IRVE EN CORSE**

INTERCOMMUNALITÉS

www.aue.corsica

LES FICHES « OPÉRATIONS EXEMPLAIRES »

L'AUE souhaite valoriser auprès de ses différentes cibles les opérations exemplaires qu'elle a soutenues dans le cadre de ses dispositifs d'aide. Les fiches « Opérations exemplaires » ont été diffusées auprès des particuliers, collectivités et professionnels au format papier mais aussi via des mailings, la newsletter de l'Agence et ses réseaux sociaux.



U LEGNU
Bois Énergie
13 projets accompagnés par l'AUE

CASA DI A NATURA- PNRC



Pourquoi agir ?

A Casa di a Natura à Vivarai est une structure d'éducation à l'environnement gérée par le Syndicat Mixte du PNRC. La chaudière à bois utilisée en place il y a 22 ans est devenue coûteuse en fonctionnement pour les agents à cause de l'alimentation manuelle en bûches et de ces quelques années, c'est la chaudière de secours qui a pris le relais. C'est pourquoi le SMPNRC a souhaité installer une chaudière à granulés. L'objectif étant de :

- bénéficier d'une énergie locale et renouvelable
- réduire les coûts d'exploitation

Descriptif technique

- Fourniture et pose d'une chaudière biomasse à granulés de 33 kW.
- Mise en place d'un site textile d'une capacité de 3T pour le stockage des granulés.
- REMPLACEMENT du ballon tampon de 500 L.

Pour en savoir plus : www.aue.corse



ORELI
Outil pour la Rénovation Énergétique du Logement Individuel
In casa prutetta un ci entre frettu!

MAISON DE VILLAGE-BRANDO



Pourquoi agir ?

Soucieux de rénover énergétiquement leur maison de famille construite en 1900, le ménage a souhaité bénéficier d'un accompagnement pour réaliser au mieux une rénovation énergétique efficace pour :

- Faire des économies d'énergie;
- Améliorer leur confort;
- Participer à la transition énergétique de la Corse

Détail des travaux effectués

- Isolation des murs et des plafonds
- Isolation des combles
- Remplacement des menuiseries
- Installation d'une Pompe à Chaleur
- Installation d'une VMC
- Mise en place d'un chauffe-eau thermodynamique pour l'eau chaude sanitaire

Partenaires financiers

AUE / ETAT

Bilan en chiffres

- Economies à réaliser : 2 700 euros/an
- Gain énergétique : 80 %

Coût de l'opération 41 474 €^{NET}

Financement :

- Prime AUE + autres aides 39 830 €^{NET} soit 96%

Reste à charge du propriétaire: 1 644 €

Pour en savoir plus : www.aue.corse

LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

« AIDE À L'ACHAT DE VAE »

En 2024, l'Agence a poursuivi la communication dédiée à la mise en lumière de son dispositif d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE) destinée à encourager la population à faire évoluer ses comportements vers une mobilité plus durable. Une campagne grand public a été diffusée sur le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux en septembre et en octobre.





AXE N°3

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC VIA DES MESSAGES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



L'AUE délivre des messages d'intérêt général pour sensibiliser le grand public aux écogestes permettant de **lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air**.

CAMPAGNE DE PROMOTION DE LA MOBILITÉ ACTIVE

L'Agence a poursuivi en 2024 sa campagne destinée à sensibiliser la population ainsi que les collectivités et les entreprises à la nécessité de bouger autrement en privilégiant la marche, l'usage de la trottinette ou du vélo, pour préserver la qualité de l'air, son budget et son bien-être.

La campagne a été diffusée sur le site internet de l'Agence et ses réseaux sociaux au mois de septembre à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité.

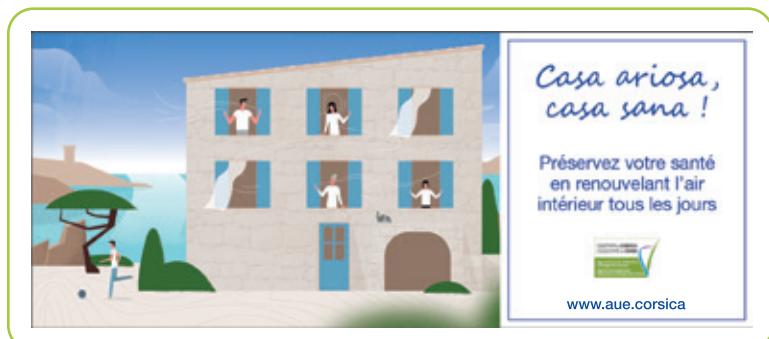


« **Muvemucci
altrimenti** »

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Depuis le contexte sanitaire lié à la pandémie, la campagne lancée en 2019 afin de sensibiliser sur l'importance de la qualité de l'air intérieur est devenue plus que jamais d'actualité. En octobre 2024 l'AUE a poursuivi et amplifié sa campagne via les radios locales, France 3 Corse Via Stellla, les réseaux sociaux, la newsletter et le site web de l'AUE.

« **Casa ariosa,
casa sana** »



**CAMPAGNE D'INCITATION
À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**

Porté par EcoCO² en partenariat avec l'AUE, le programme SEIZE propose aux entreprises et collectivités corses des outils gratuits et sur-mesure pour connaître et comprendre leur consommation d'énergie et ensuite agir pour mieux la maîtriser.

Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, des supports ont été diffusés sur la newsletter, le site internet et les réseaux sociaux de l'AUE entre janvier et décembre 2024.

Plusieurs ateliers de formation et sensibilisation aux gestes des économies d'énergie ont été organisés sur tout le territoire. Depuis 2021, 851 professionnels ont participé au programme seize en Corse, 573 sensibilisés lors d'un atelier, 291 équipés d'un kit de mesure, 208 accompagnés vers les dispositifs d'aides, 37 bénéficiaires d'une visite énergie.

Courant 2024, les ambassadeurs du programme SEIZE au sein de l'AUE ont effectué plusieurs visites au sein des entreprises et collectivités pour les sensibiliser aux économies d'énergie et distribuer le kit de mesure. Cet outil permet de suivre les consommations d'électricité en temps réel et propose un accompagnement pour les réduire.



« SEIZE Corsica »



Depuis 2021

851

professionnels ont participé
au programme **SEIZE** en Corse



AXE N°4

INFORMER ET FÉDÉRER LES ÉQUIPES EN INTERNE



La Communication interne constitue un axe de travail stratégique au sein de l'AUE, dont les équipes sont réparties sur 3 sites distincts (Aiacciu, Bastia, A Ghisunaccia). Elle se traduit par l'élaboration d'actions et de supports de communication destinés à informer les salariés, à développer l'esprit d'équipe et à favoriser le bien-être au travail.

NEWSLETTER « A LEIA »

Depuis son passage au format numérique en 2021, la ligne éditoriale de la newsletter interne accorde une place importante à la mise en valeur des salariés et de leur travail. Trois nouvelles rubriques ont été créées en 2024 : *surpresa*, *saluta/solidarità*, *anniversariu*. Elles visent à renforcer les liens entre les salariés.

L'année 2024, a été dense pour A Leia, entièrement imaginée, produite et distribuée en interne, avec :

- 1 comité de rédaction composé de 5 membres : 2 membres de la RH et 3 de la Direction de la Communication,
- 10 réunions du comité de rédaction,
- 10 éditions mensuelles,
- 3 nouvelles rubriques,
- 1 revue de presse mensuelle depuis septembre 2024
- 63 articles ou contenus diffusés (soit 12 de plus qu'en 2023),
- 3 articles « In partenza »,
- 7 « portrait chinois »,
- 2 articles « Une journée avec »,
- 18 éditions hors-série,
- Une audience de 55 salariés.



LIVRET D'ACCUEIL ET TROMBINOSCOPE

En matière de communication interne, l'AUE a développé les deux outils importants que sont le livret d'accueil de l'agent et le trombinoscope. Ceux-ci sont régulièrement mis à jour par la direction de la communication.

Le premier représente un guide pratique destiné à l'ensemble du personnel, auquel les nouvelles recrues se réfèrent et qui est aussi utilisé comme memento par les salariés plus anciens. Il regroupe les informations pratiques et des éléments de procédure. Le livret d'accueil a été mis à jour en 2024.

Le trombinoscope, quant à lui, est un annuaire présentant les fonctions et coordonnées de chacun des membres de l'AUE. Il permet notamment aux nouveaux arrivants de mettre facilement un visage sur un nom. Celui-ci a été mis à jour à quatre reprises en 2024.



LE DUODAY

Sept salariés de l'AUE s'étaient portés volontaires pour accueillir le 21 novembre 2024 une personne en situation de handicap dans le cadre du DuoDay.

Deux candidats avaient choisi de rejoindre les rangs de l'AUE le temps d'une journée. L'une d'entre elle a travaillé au sein de la direction de la communication du-

rant cette journée. Elle a d'abord conçu le post Linkedin consacré à cet évènement puis créé un visuel utilisé en interne pour annoncer l'arbre de Noël de l'AUE.

La seconde personne a été accueillie au sein du centre de connaissances où les logiciels de cartographie lui ont été présentés avant qu'elle ne les utilise l'après-midi.



LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU DROIT DES FEMMES

L'égalité des droits entre les femmes et les hommes est un enjeu prioritaire pour l'AUE ! Celle-ci veille à la parité, à la féminisation de l'encadrement et à l'égalité salariale entre femmes et hommes. Elle estime aussi qu'il est de son devoir de sensibiliser les salariés à toutes les causes d'intérêt général, qu'elles soient sanitaires ou sociétales. C'est la raison pour laquelle la Direction de la Communication a réalisé **le 8 mars 2024** une newsletter interne en hommage aux femmes.

A LEIA

A LETTERA DI L'AUE

Għjurnata Internazjonalid di i Diritti di i Donni
L'8 di marzu, cum il-ġonna, un capponi n-niedi! 🌸

EDITO

Il-yi-e d'hawn u s-susheel - celle de rendre hommage à toutes les femmes, et plus particulièrement à celles qui travaillent à l'AUE, qui s'emploient chaque jour à mener de front leur carrière professionnelle, leur vie de famille, leurs différentes activités... et qui, en cela, sont toutes admirables !

Il-yi-e minn u devwah - celle de l'employer à veiller à la parité, à la féminisation de l'encadrement, à l'égalité salariale entre femmes et hommes. Cela aussi de sensibiliser les salariés à toutes les causes d'intérêt général qu'elles soient sanitaires ou sociétales, et notamment en ce jour, le respect des droits des femmes.

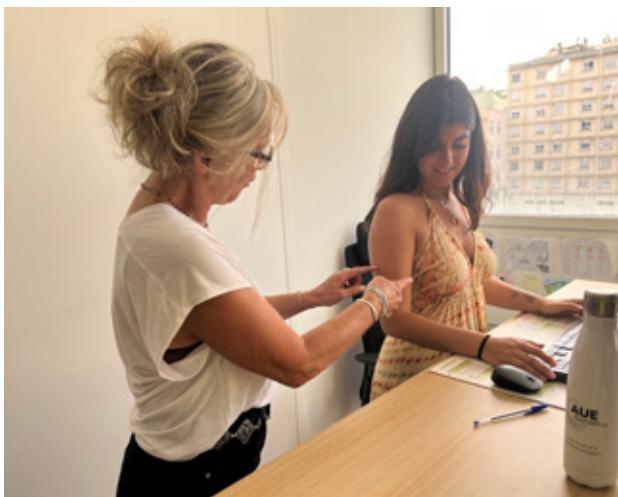
Il-yi-e minn u devwah - comme à nous toutes et tous - celle de rester vigilantes. Car, comme le disait Simone de Beauvoir : « N'oubliez jamais qu'il suffit d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient mis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

Pour toutes ces raisons, l'équipe comm. et tous les contributeurs sont heureux de vous proposer cette année encore une Leia entièrement dédiée aux femmes !

JOURNÉE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

À l'occasion de la semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), l'AUE a organisé à destination des salariés une action de **sensibilisation au travail sur écran et aux gestes à adopter au travail en cas de fortes chaleurs**.

Cette sensibilisation, organisée dans les locaux d'Ajaccio et dans les locaux de Bastia respectivement **les 18 et 27 juin 2024**, a été animée par un médecin et un préventeur des Services de Prévention et de Santé au Travail de Corse-du-Sud et de Haute-Corse.



SÉMINAIRE INTERNE 2024

Temps fort de la vie interne de l'Agence, l'évènement a rassemblé tous les personnels et s'est déroulé les **16 et 17 mai 2024**. La première journée était dédiée à une randonnée sur le plateau du Cuscione lors de laquelle toute l'équipe a fait une halte bienvenue au refuge de Matalza. L'occasion de créer des souvenirs communs en renforçant l'esprit d'équipe autour des valeurs du sport.

Pour la seconde journée du séminaire interne annuel, les salariés étaient réunis dans la salle des délibérations du Palais Lantivy pour une présentation du Contrat d'Objectif et de Performance 2024-2027 et pour en définir sa déclinaison opérationnelle en mode projet.





ÉDITION 2024 DE L'ARBRE DE NOËL

L'évènement a eu lieu **le mercredi 18 décembre**. Comme chaque année, il s'agit d'un temps fort très attendu qui permet de rassembler les salariés, leurs conjoints et leurs enfants pour partager un moment de convivialité dans l'ambiance des fêtes de fin d'année. Cette édition 2024 a été l'occasion d'organiser le premier « secret Santa » de l'Agence auquel les salariés volontaires ont participé.



CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX SALARIÉS

La cérémonie des vœux 2024 a eu lieu **le mercredi 18 décembre**. Comme chaque année, ce troisième temps fort de la communication évènementielle interne de l'Agence a permis au Président et au Directeur de présenter leurs vœux de « Pace è Salute » aux salariés pour la nouvelle année.





ANNEXES

Listes des subventions instruites par l'AUE et des marchés publics en cours.

A LE FONCTIONNEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION TERRITORIAL

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Qualitair corse	Corti	Financement de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air : Qualitair Corse 2024	130 000,00 €
TOTAL			130 000,00 €

B L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CPER

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Commune d'Algajola (L'Algajola)	L'Algajola	Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (159 points lumineux)	47 700,00 €
Commune d'Algajola (L'Algajola)	L'Algajola	AMO pour la Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (159 points lumineux)	18 400,00 €
Commune de Moltifao (Moltifau)	Moltifau	Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (225 points lumineux)	67 500,00 €
Commune de Moltifao (Moltifau)	Moltifau	AMO pour la Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (225 points lumineux)	24 000,00 €
Commune de Taglio Isolaccio (Tagliu è Isulaccia)	Tagliu è Isulaccia	Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (174 points lumineux)	62 200,00 €
Commune de Taglio Isolaccio (Tagliu è Isulaccia)	Tagliu è Isulaccia	AMO pour la Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (174 points lumineux)	22 400,00 €
Commune de Nessa (Nesce)	Nesce	Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (26 points lumineux)	7 800,00 €
Commune de Nessa (Nesce)	Nesce	AMO pour la Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (26 points lumineux)	5 600,00 €
Commune d'Olmi Capella (Olmi è Cappella)	Olmi è Cappella	Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (157 points lumineux)	47 100,00 €
Commune d'Olmi Capella (Olmi è Cappella)	Olmi è Cappella	AMO pour la Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (157 points lumineux)	7 410,00 €
Commune de Sermano	Sermanu	Diagnostic de l'éclairage public communal	4 000,00 €
Commune de Rospigliano	Ruspigliani	Diagnostic de l'éclairage public communal	6 000,00 €
Commune de Loreto di Casinca	Loretu di Casinca	Diagnostic de l'éclairage public communal	4 400,00 €
Commune de Montegrosso	Montegrossu	Diagnostic de l'éclairage public communal	4 720,00 €
Commune de Pigna	Pigna	Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (83 points lumineux)	24 900,00 €
Commune de Pigna	Pigna	AMO pour la Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (83 points lumineux)	12 800,00 €
Communauté de Communes de Marana Golo	U Borgu	Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (372 points lumineux)	181 100,00 €
Communauté de Communes de Marana Golo	U Borgu	AMO pour la Rénovation énergétique du parc d'éclairage public de la commune (372 points lumineux)	27 744,79 €

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CPER

LE PROGRAMME 3310 - CPER

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Commune de Santa Lucia di Moriani	Santa Lucia di Moriani /Santa Lucia di Muriani	Diagnostic de l'éclairage public	7 560,00 €
CAPA	Aiacciu	Réalisation de 4 études énergétiques en vue de rénover des bâtiments communaux	6 120,00 €
Commune de Piobetta	Piobetta	Audit énergétique de la maison MAURIZI	2 600,00 €
Commune de Nessa	Nesce	Audit énergétique d'un bâtiment communal	1 960,00 €
Commune de Campitello	Campitellu	Mission d'aide à la décision pour la rénovation énergétique globale et performante de la mairie	13 120,00 €
Service d'incendie et de secours de Corse du Sud (SIS 2A)	Aiacciu	Etude énergétique en vue d'une rénovation énergétique globale et performante de la résidence en copropriété « Les sources ».	49 440,00 €
Commune de Linguizzetta	Linguizzetta	Audit énergétique d'un logement communal dit « ancien groupe scolaire du village »	7 488,00 €
Commune d'Olmi Capella	Olmi Capella	Audit énergétique de la maison forestière de Tartagine servant de gîte d'étape.	2 170,00 €
Commune de Pioggiola	Pioggiola	Audit énergétique pour la rénovation énergétique de la mairie	2 080,00 €
Commune de Saint Florent	San Fiorenzu	Audit énergétique pour la rénovation de l'école et de la cantine	7 680,00 €
Syndicat mixte du Giussani	Olmi Capella	Audit énergétique de la maison Battaglini	2 870,00 €
Commune de Vezzani	Vizzani	Audit énergétique pour la rénovation d'un bâtiment communal abritant la mairie la salle des fêtes ainsi que des logements	6 360,00 €
Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse (CCIC)	Aiacciu	Rénovation énergétique des systèmes thermiques du palais des congrès d'Aiacciu	72 672,64 €
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corse	U Borgu	Audit énergétique du campus CCI formation à Borgu	9 000,00 €
Tre Inseme	Corti	Réalisation d'un audit énergétique d'un bâtiment de copropriété	7 000,00 €
SARL Hôtel les Etrangers	Bunifaziu	Audit énergétique du campus CCI formation à Borgu	11 799,57 €
SAS A STORIA	Sulinzara	Réalisation d'un audit énergétique d'un bâtiment de copropriété	22 034,20 €
SAS syndicap immobilier représentant le syndicat des copropriétaires les sources	Brandu	Etude énergétique en vue d'une rénovation énergétique globale et performante de la résidence en copropriété « Les sources ».	31 584,00 €
SAS GAD	Lucciana	Audit énergétique de l'hôtel Casa Maranaby le lido	3 500,00 €
Association départementale des pupilles de l'enseignement public de Haute-Corse	Bastia	Audit thermique du bâtiment abritant le CAMSP	3 057,60 €
Association Fraternité du partage	Aiacciu	Rénovation énergétique du siège (réinscription de crédits)	130 723,50 €
SAS ENTREPRISE CICCOLINI	CUZZÀ/PALLECA	Etude préalable à un projet de petite hydroélectricité	33 071,50 €
SAS CORSICA ENERGIA	Lucciana	Etude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur et de froid sur l'aéroport de Bastia Poretta	38 500,00 €
Exploitation personnelle Pierre-Toussaint SANTONI - VILLA ROMANA	Prupià	Alimentation en eau chaude sanitaire solaire de 15 appartements de la résidence VILLA ROMANA	6 200,00 €

ANNEXE 1 : LISTE DES SUBVENTIONS INSTRUITES PAR L'AUE

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3310 - CPER

LE PROGRAMME 3310 - CPER

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
EQUILOISIRS - FAE	U Poghju di Venacu	Installation d'une production d'eau chaude solaire pour 4 hébergements type pods	2 720,00 €
Commune de Santa Reparata	Santa Riparata	Acquisition eau chaude solaire appartement communal	3 360,00 €
Commune de Viggianello	Vighjaneddu	Alimentation en eau chaude produite en partie par énergie solaire d'un logement communal (4,6 m ² de capteurs)	3 864,00 €
Syndicat mixte du Giussani	Olmi è Cappella	Modification plan de financement de l'opération de remplacement de la chaudière gaz alimentant la maison Battaglini par une chaudière biomasse	9 307,70 €
SARL Hotel San Giovanni	Portivechju	Installation solaire thermique collectif	2 000,00 €
SARL Camping les couchants	Casaglione	Alimentation en eau chaude solaire d'un bloc sanitaire d'un camping. (8 m ²)	3 300,00 €
SAS les galets	Saint Florent San Fiorenzu	Alimentation en eau chaude sanitaire solaire de l'Hotel les galets (13 m ² de capteurs)	6 840,40 €
SA Rondinara loisirs	Bunifaziu	Alimentation en eau chaude sanitaire solaire du restaurant du camping (8 m ² de capteurs)	3 638,80 €
SARL I Fratelli Angeli	Lucciana	Alimentation en eau chaude sanitaire solaire d'une boulangerie-patisserie (4m ² de capteurs)	2 080,00 €
SAS Sagone Resort	Savone	Etude de faisabilité multi-ENR du camping le Sagone	16 800,00 €
Commune de Biguglia	Biguglia	Étude de pacification de trafic et de valorisation des mobilités douces (réexamen montant subvention)	7 500,00 €
Communauté de Communes Celavu Prunelli	Bastelicaccia	Etude pour l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des IRVE	48 000,00 €
Communauté de Communes Pasquale PAOLI	Francardu	Etude pour l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des IRVE	62 400,00 €
Communauté de Communes Sud Corse	Portivechju	Etude pour l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des IRVE	72 000,00 €
Commune de Bastia	Bastia	Etude pour l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des IRVE	62 400,00 €
Communauté de Communes Costa Verde	Costa Verde	Etude pour l'élaboration d'un plan opérationnel de déploiement des IRVE	38 400,00
TOTAL			1 398 976,70 €

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
Commune de Volpajola	A Vulpaiola	Diagnostic de l'éclairage public communal	6 320,00 €
Commune de Piedigriggio	Piedigrisgu	Diagnostic de l'éclairage public communal	4 960,00 €
Commune de San Giuliano	San Ghjulianu	Diagnostic de l'éclairage public communal	5 240,00 €
Commune de Pioggiola	Piogħjula	Diagnostic de l'éclairage public communal	6 000,00 €
Commune de Santa Reparata di Moriani	Santa Riparata di Muriani	Diagnostic de l'éclairage public	6 000,00 €
Commune de Poggio-d'Oletta	U Poghju d'Oletta	Audit énergétique de l'ancien presbytère abritant 3 logements	3 200,00 €
Commune de Sorbollano	Surbuddà	Audit thermique du bâtiment abritant la mairie et 3 logements	3 520,00 €
Commune de Lavatoggio	Lavatoghju	Audit énergétique pour la rénovation énergétique d'un appartement communal	1 200,00 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corse	Aiacciu	Audit énergétique des 4 bâtiments du site de la Sposata	14 256,00 €
Commune de Calacuccia	Calacuccia	Mission d'aide à la décision dans le cadre d'une rénovation énergétique globale et performante de l'école de la Commune	11 200,00 €
Cabinet Saint Nicolas syndic de la copropriété le Murat	Bastia	Mission d'aide à la décision pour la rénovation énergétique globale et performante de la copropriété « Le Murat »	55 104,00 €
Cabinet gestion immobilière Pietri et Boccaro syndic de la copropriété le plein ciel B	Bastia	Mission d'aide à la décision pour la rénovation énergétique globale et performante de la copropriété « Le plein ciel B »	28 156,80 €
Cabinet gestion immobilière Pietri et Boccaro syndic de la résidence Saint Florent	Bastia	Mission d'aide à la décision pour la rénovation énergétique globale et performante de la copropriété « Le Saint Florent ».	70 000,00 €
Syndicat des copropriétaires Murato Mucale représentant la copropriété « Murato Mucale »	Muratu	Mission d'aide à la décision pour la rénovation énergétique globale et performante de la copropriété « Murato Mucale »	10 516,80 €
Syndicat des copropriétaires le Kalliste syndic de la résidence Panoramic	Bastia	Mission d'aide à la décision pour la rénovation énergétique globale et performante de la copropriété « Le Panoramic »	70 000,00 €
Commune de Ville di Pietrabugno	E Ville di Petrabugnu	Rénovation énergétique de la mairie	586 058,70 €
Centre hospitalier de Castellucciu	Aiacciu	Audits énergétiques préalables pour la mise-enœuvre du Schéma directeur Immobilier (SDI) de l'hôpital de Castellucciu	82 192,00 €
Fraternité du Partage	Aiacciu	Réhabilitation énergétique avec un objectif BBC du siège social de la fraternité du partage abritant des bureaux et des logements (réexamen montant subvention)	125 675,16 €
Commune d'Urtaca	Urtaca	Etude énergétique de l'école (prise en charge de la part SEQUOIA)	1 300,00 €
SAS CASALE LAURENZU	Corti	Raccordement au réseau de chauffage urbain	68 254,64 €
SARL Santa Monica	Bunifazu	Alimentation en eau chaude sanitaire de 8 blocs de petites villas d'une résidence touristique	22 600,00 €
SASU DLT BIO	Linguizzetta	Alimentation en eau chaude sanitaire (33 m ² de capteurs)	1 160,00
Association Handicap Dépendance Corse du sud (HD2A)	Vicu	Alimentation en eau chaude sanitaire solaire d'un logement (4 m ² de capteurs)	3 240,00 €
Commune d'Ajaccio	Aiacciu	Etude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie Bois pour l'EHPAD de Vicu	3 199,00 €
SAS EMERAUDE	Portivechju	Achat de 2 VAE	2 040,83 €
0376DCB	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	16 350,00 €
0457BCA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	2 145,00 €

ANNEXE 1: LISTE DES SUBVENTIONS INSTRUITES PAR L'AUE

B/ L'INVESTISSEMENT

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE

LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
0489CUB	Communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	Prime travaux ORELI	15 978,00 €
0490BUA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	10 989,00 €
0495CUB	Communautés d'Agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	21 946,00 €
0522CUB	Communautés d'agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	15 306,00 €
0531DUB	Communauté de communes de la Castagniccia-Casinca	Prime travaux ORELI	17 075,00 €
0533CUA	Communautés d'agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	12 450,00 €
0552BUB	Communautés d'agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	13 821,00 €
0566CUA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	20 185,00 €
0500CUB	Communauté de communes Spelunca-Liamone	Prime travaux ORELI	18 970,00 €
0604BUA	Communautés d'agglomération de Bastia	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0447BCB	Communauté de communes de l'Oriente	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0543AUB	Communauté de communes Celavu Prunelli	Prime travaux ORELI	21 050,00 €
0600ACA	Communauté de communes Spelunca-Liamone	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0516BUB	Communauté de communes de la Castagniccia-Casinca	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0554BUA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0613CUA	Communauté de communes Spelunca-Liamone	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0626CCA	communauté de communes Spelunca-Liamone	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0638CCB	Communauté de communes du Sud Corse	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0673BCB	Communauté de communes du Sud Corse	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0732DUB	Communauté de communes du Sud Corse	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0553DCA	Communauté de communes du Sud Corse	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0582BUA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
0567DCB	Communauté de communes Nebbiu - Conca d'Oro	Prime travaux ORELI	20 000,00 €
Stephan B style	L'Isula	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	25 000,00 €
Civio	Biguglia	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	56 500,00 €
SCDA (Décathlon)	Sarrola Carcopino	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	36 000,00 €
La passion en action	L'Isula	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique-vélocistes	15 500,00 €
JMC Cycles	U Viscontu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	4 500,00 €

B/ L'INVESTISSEMENT
LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION - SUITE
LE PROGRAMME 3311 - CADRE DE COMPENSATION

Bénéficiaires	Commune de réalisation	Opérations	Montant Subvention
SAS Disseteuno (Giant Store)	Bastia	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	3 500,00 €
Imperial Car	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	1 000,00 €
Mondovelo Cycles Foata	Portivechju	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	4 500,00 €
Cycles 20	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	3 000,00 €
Agnes Donnet (Altipiani Sport)	Corti	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	3 000,00 €
Olibike 2A	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	5 000,00 €
Rout'Evasion Cycles	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	6 500,00 €
GPA Sport (Intersport Ajaccio)	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	6 500,00 €
JMTCD	Furianni	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	15 500,00 €
DC Corse (Velo Shop)	Furianni	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	3 500,00 €
Sab Intersport Gamm Vert	Calvi	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	5 000,00 €
Sport Sud (Intersport Porto-Vecchio)	Portivechju	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	1 000,00 €
Appebike	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	5 000,00 €
Corsica Electric Bike	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	4 500,00 €
Tex Racing Diffusion	A Sarra di Farra	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	3 500,00 €
Velo Service Travu	Vintisari	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	2 000,00 €
Bona Strada	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	2 000,00 €
Velostation Algajola Sport Nature	L'Algajola	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	2 000,00 €
Imperial Velo	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	10 000,00 €
KIT MOTO	Aiacciu	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	5 000,00 €
SAS GBL (Giant Store Ajaccio)	Sarrola Carcopino	Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique- vélocistes	10 000,00 €
TOTAL			2 095 778.93 €

ANNEXE 1 : LISTE DES SUBVENTIONS INSTRUITES PAR L'AUE

MARCHÉS TRAITÉS EN 2024 (NOTIFIÉS EN 2020-2024)

ANNÉE	NUMÉRO	OBJET	N°LOT	PRESTATAIRE	DATE DE NOTIFICATION	MONTANT MAXIMUM ANNUEL	BONS DE COMMANDES	CSF EN 2024
2020	20-PA-002	INFOGERANCE DES APPLICATIONS INFORMATIQUES DE GESTION FINANCIÈRE, DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE DEMATERIALISATION DES CIRCUITS DE VALIDATION						
		Gestion des finances	1	SITEC ZI du Vazzio, 20090 AJACCIO	13/07/2020	63 800,00 €		
		Infogérance des ressources humaines	2			57 500,00 €	10	10
		Parapheur numérique	3			20 000,00 €		
	20-PA-003	Réalisations de vidéos		SARL AGEPE 2 rue Saint Jean - 20200 BASTIA	07/11/2020	52 500,00 €	3	11
	20-PS-004	Fourniture de boissons non alcoolisées et de biscuits	1	ISULA DISTRIBUTION Rue Méditerranée - 20090 AJACCIO	09/06/2020	1 500,00 €		1
		Location et maintenance de distributeur(s) automatique(s) de café	2	CAFE RENE 10 hyacinthe Campiglia - 20000 AJACCIO	24/06/2020	3 000,00 €	12	2
		Fourniture et livraison de bonbonnes à eau	3	ECODIA Pernicaggio - 20167 SARROLA CARCOPINO	04/09/2020	5 000,00 €		10
	20-PS-005	Fourniture de carburant par cartes accrédiatives	1	SAS VITO	23/07/2020	38 000,00 €	-	
		Fourniture de cartes pour des prestations de lavage	2			1 000,00 €		13
2021	20-A00-001	Fourniture et livraison de titres restaurants pour les agents de l'AUE		EDENRED France 16 boulevard Garibaldi - 92130 ISSY LES MOULINEAUX	14/08/2020	100 000,00 € la première année et 110 000,00 € maximum les années suivantes	-	18
	21-PA-001	Conception création et exécution de prestations graphiques		IMAGES FIXES EDITION Résidence les Jardins de Bodiccione-Bâtiment C1- Bd Louis Campi - 20090 AJACCIO	08/02/2021	23 350,00 €	7	8
	21-PA-002	Fourniture, marquage et livraison d'objets publicitaires		SARL ATOUT PUB 20090 AJACCIO	09/02/2021	52 500,00 €	10	13
	21-PA-003	Impression		SARL IMPRIMERIE BASTIAISE 20600 BASTIA	22/02/2021	52 500,00 €	11	10
	21-PA-004	Acquisition de fournitures et petit matériel de bureau	1	SARL CORSE BUREAU 20090 AJACCIO	22/02/2021	10 000,00 €	17-janv	10
		Acquisition de papier	2			7 000,00 €		9
	21-PA-006	Fourniture de titres de transports et prestations associées		SARL CORSICATOEURS 20537 PORTO VECCHIO	30/03/2021	25 000,00 €	48	36
	21-PA-007	Fourniture, la livraison et l'installation de mobilier de bureau et d'accessoires		SARL LUCCIONI MOBILIER Route du Stiletto-20090 AJACCIO	29/04/2021	52 500,00 €	7	9
	21-PA-008	Prestations photographiques		JC ATTARD Les Jardins de Bodiccione - Bd Louis Campi - 20090 AJACCIO	29/09/2021	20 000,00 €	3	2
	21-PS-009	Souscription en ligne à un outil de création et diffusion de la newsletter de l'AUE		SENDINBLUE 7 rue de Madrid - 75008 PARIS	12/07/2021	529,00 €	1	1
	21-PS-021	Prestations d'huissiers		SCP ARMANI 2 avenue de Paris - 20000 AJACCIO	18/11/2021	2 000,00 €	10	7

ANNEXE 2 : LISTE DES MARCHÉS EN COURS

MARCHÉS TRAITÉS EN 2024 (NOTIFIÉS EN 2020-2024) - SUITE

ANNÉE	NUMÉRO	OBJET	N°LOT	PRESTATAIRE	DATE DE NOTIFICATION	MONTANT MAXIMUM ANNUEL	BONS DE COMMANDES	CSF EN 2024
PRESTATIONS NETTOYAGE								
2021	21-PS-022	Ajaccio	1	SARL NETTOYAGE GENERAL 8 rue Paul Colonna d'istria - 20090 AJACCIO	18/11/2021	12 000,00 €/an	-	13
		Bastia	2			8 000,00 €/an		
	21-AOO-001	Complémentaire santé		MUTUELLE DE LA CORSE - 8 avenue Maréchal Sébastien - 20200 BASTIA	30/12/2021			
		Prévoyance		COLLECTTEAM/ALLIANZ - 163 rue Croquechataigne - 45380 LA CHAPELLE MESMIN	13/12/2021	Pas de maximum	-	-
2022	22-PA-002	Détection Part unitaire		LA POSTE	07/06/2022	46 500,00 €	0	0
	22-PS-005	Abonnement en ligne WEKA		EDITIONS WEKA Pleyad 1 - 39 bd Ornano - 93200 SAINT DENIS	24/03/2022	6 165,96 €	1	3
	22-PS-012	Mise en place d'une plateforme téléphonique unique de la rénovation énergétique		SAFE DIGITAL CONSULTING Les Terrasses de Funtanone - Bâtiment D - 20200 VILLE DE PIETRABUGNO	10/06/2022	13 560,00 €	-	1
	22-PS-018	Abonnement plateforme de dématérialisation - profil acheteur AWS		AWS Parc Euromédécine II - 560 rue Louis Pasteur - 34790 GRABELS	01/04/2022	4 105,00 € la première année et 1 755,00 € les années suivantes	1	1
	22-PS-033	Fourniture et livraison de chèques cadeaux de Noël pour les enfants du personnel de l'AUE		EDENRED France 16 boulevard Garibaldi - 92130 ISSY LES MOULINEAUX	17/11/2022	5 000,00 €	1	2
	22-PS-037	Maintenance de 8 clims bureaux Bastia		CORSE ENTRETIEN CHAUFFAGE CLIMATISATION Immeuble Bearn - Lupino - 20600 BASTIA	13/12/2022	1 600,00 €	1	1
	PRESTATIONS INTELLECTUELLES RELATIVES AUX OPERATIONS DE RENOVATION ENERGETIQUE GLOBALE EN LOGEMENTS INDIVIDUELS ACCOMPAGNES PAR L'AUE							
	21-AAO-002	Balagne	1			Tranche ferme année 1 : 10 200 €		7
		Centre et est Corse	3	CPIE CENTRE CORSE A RINASCITA 7 rue du Colonel Ferracci 20250 CORTE	21/02/2022	Tranche ferme année 2 : 9 690 €		
		Alta Rocca et Sud Corse	4			Tranche ferme année 3 : 9 206 €	21	7
						Tranche ferme année 4 : 8 745 €		
						Part forfaitaire tranche optionnelle : 4 850 €		
						Part Unitaire : Pas de Maximum de commande		7

MARCHÉS TRAITÉS EN 2024 (NOTIFIÉS EN 2020-2024) - SUITE

ANNÉE	NUMÉRO	OBJET	N° LOT	PRESTATAIRE	DATE DE NOTIFICATION	MONTANT MAXIMUM ANNUEL	BONS DE COMMANDES	CSF EN 2024
2023	23-PA-001	Droit des contrats publics et privés conclus par l'AUE	1	SCP MORELLI MAUREL & ASSOCIES	13/02/2023	10 000,00 € maximum / an	6	4
		Droit du travail, droit social	2					
		Droit économique, droit des sociétés	3	SELARL CENTAURE AVOCATS		24 000,00 € maximum / an		
		Droit de l'urbanisme, de l'aménagement de l'environnement et droit de l'immobilier	4	SELARL CABINET D'AVOCATS SOLER COUYEAUX & ASSOCIES		10 000,00 € maximum / an		
2023	23-PA-004	Location et maintenance de photocopieurs pour les services de l'AUE		COPIE CONFORME	19/06/2023	9 535,69€ / an	-	6
	23-PA-006	AMO pour la création du nouvel environnement numérique de l'AUE		FC COMMUNICATIONS	04/06/2023	22 525,00 €	-	2
2023	23-PA-007	Services et matériels de téléphonie mobile		SFR	21/11/2023		-	26
	23-PS-006	Location de matériel et analyse de données permettant la réalisation d'une campagne de mesure de pollution lumineuse en Corse		DARK SKY LAB	28/02/2023	9 800,00 € maximum / an	1	1
	23-PS-029	Suivi et mise à jour des actions du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)		AM CONSEIL	30/06/2023	2 450,00 €	1	1
	23-PS-034	Collecte, traitement et revalorisation des déchets, équipements électriques, piles et accumulateurs	1	ASS FALEPA CORSICA	01/08/2023	2 000,00 € maximum / an	14	14
		Collecte, traitement et revalorisation des papiers, cartons et emballages	2	RECYGO LA POSTE puis NETTOYAGE GENRAL	01/08/2023 puis 05/10/2023	3 000,00 € maximum / an		
		Collecte, traitement et revalorisation du mobilier	3			2 000,00 € maximum / an		
		Collecte, traitement et revalorisation des consommables informatiques	4	ASS FALEPA CORSICA	01/08/2023	2 000,00 € maximum / an		
2023	23-A00-001	CREATION D'UN MODE D'OCCUPATION DES SOLS DE LA CORSE 2021 ET 2011	1 : Socle, qualité et harmonisation de la donnée	TTI PRODUCTION	17/02/2023	68 503,00 €	-	2
			2 : Création des données des zones urbaines et péri-urbaines			29 820,00 €		
			3 : Création des données des zones naturelles, agricoles et forestières			398 555,00 €		
2023	23-A00-002	Fourniture de matériel informatique	1	IPC	08/01/2024	70 000,00 € maximum / an	8	13
		Assistance technique	3	PIC INFORMATIQUE	15/10/2023	5 000,00 € maximum / an		
2023	23-A00-003	Déploiement du programme SEIZE en Corse		PSVL CONSULTANTS	28/12/2023	116 666,00 €	3	12

ANNEXE 2 : LISTE DES MARCHÉS EN COURS

MARCHÉS TRAITÉS EN 2024 (NOTIFIÉS EN 2020-2024) - SUITE

ANNÉE	NUMÉRO	OBJET	N°LOT	PRESTATAIRE	DATE DE NOTIFICATION	MONTANT MAXIMUM ANNUEL	BONS DE COMMANDES	CSF EN 2024
2023	23-A00-004	Audits énergétiques	1	FGI	28/12/2023	1 049 000,00 €	7 Lot 1 / 7 Lot 2	20
		Infiltrométrie	2	AUDIT IMMO CORSE BBC		498 000,00 €		11
2024	24-A00-002	Fourniture et livraison de titres restaurant pour les agents de l'AUE		UP COOP	05/11/2024	10.000,00€ minimum ; 210.000,00€ maximum par période	-	2
	24-PA-003	Fourniture de carburant et prestations annexes	Lot n°1 : Fourniture de carburant par cartes accréditives	VITO CORSE	19/07/2024	20 000,00 € par an maximum	-	6
2024	24-PS-014	Reproduction, fourniture et installation de systèmes de serrurerie (clés + barillet) pour les bureaux de l'AUE sur le site Castellani		PMS	23/04/2024	7 000,00 € maximum		
	24-PS-033	Reproduction, fourniture et installation de systèmes de serrurerie		PMS	18/07/2024	10 000,00 € maximum	3	3
	24-PS-030	Maintenance et Réparation du parc de vélos à assistance électrique	Lot n°1 : Ajaccio Lot n°2 : Bastia	BONA STRADA	16/10/2024	5 600,00 € maximum/an	0	0

MARCHES 2024 - ACCORDS HORS CADRES

NUMÉRO	OBJET	N°LOT	PRESTATAIRE	DATE DE NOTIFICATION	DURÉE	MONTANT MAXIMUM ANNUEL	CSF
24-AOO-001	Marché complémentaire - Inventaire des ouvrages en pierres sèches et piscines 2021		TTI PRODUCTION	03/10/2024	Remise des livrables au plus tard le 31/12/2024	30 000 €	1
24-PA-001	Mission d'assistance pour la mise en conformité avec le RGPD		SRC SOLUTIONS	08/04/2024	15 mois	25 500 €	1
24-PA-002	Accompagnement dans la mise en place d'un système de collecte et de valorisation des CEEs		LORIS ENR	08/04/2024	Un an	-	-
24-PA-004	Etude du potentiel de covoitage sur le territoire de la Corse	Tranche ferme Tranche optionnelle	INGEROP	12/11/2024	Quatre mois	80 300,00 €	-
					Quatre mois	44 400,00 €	-
24-PA-005	Organisation de la réception de fin d'année de l'AUE		LE HUSSARD	16/12/2024	Un jour	7 720,00 €	1
24-PS-001	Achat d'une gerbe de fleurs pour les obsèques de Madame Istria		LILY FLEURS	12/01/2024	Un jour	146,91 €	
24-PS-002	Organisation de la cérémonie des vœux du Président		LE GRAND CAFE NAPOLEON	22/01/2024	Un jour	1 260,00 €	1
24-PS-003	Achat et livraison de trois convecteurs		MONSIEUR BRICOLAGE	26/01/2024	Un jour	149,98 €	1
24-PS-004	Déjeuner de travail dans le cadre de la réunion du Conseil d'administration le 05/02		LE GRAND CAFE NAPOLEON	05/02/2024	Un jour	161,00 €	1
24-PS-005	Mission d'assistance comptable et fiscale d'un cabinet fiscal		VERONIQUE GAMERRE	12/02/2024	Un an	33 000 €	4
24-PS-006	Prestations de déménagement		PRO DEMENAGEMENT	16/02/2024	Trois jours	7.438,76 €	1
24-PS-007	Mise à jour logiciel PLEIADES		IZUBA	13/03/2024	Quatre ans	2 005,28 €	1
24-PS-008	Réparation de la carrosserie d'un véhicule de service		SARL PRO CAR	18/03/2024	Un jour	1 934,75 €	1
24-PS-009	Déjeuner de travail dans le cadre de la réunion entre la présidence et la direction le 21/03		LA TRATTORIA	21/03/2024	Un jour	111,50 €	1
24-PS-010	Organisation d'un accueil café dans le cadre d'un débat-conférence à l'Université de Corse le 17/04 à 14H00		PIZZA RESTONICA	15/04/2024	Un jour	280,00 €	1
24-PS-011	Achat de roues de secours pour les véhicules de service		PEUGEOT AJACCIO	16/04/2024	Un jour	1 641,50 €	1
24-PS-012	Accueil café et buffet froid déjeunatoire pour 40 personnes dans le cadre de l'organisation de la 2ème édition du Club Urba le 25/04 à Bastia		L'ATELIER DU CHEF	19/04/2024	Un jour	1 771,2 €	1
24-PS-013	Préparation de deux buffets froids dans le cadre de l'organisation d'un workshop à l'Université de Corse les 27 et 28 février - 20 personnes max. - passage en direct avec le CROUS : infructuosité des trois demandes de devis		CROUS	25/02/2024	Deux jours	700,00 €	1
24-PS-015	Collecte, transport et destruction d'archives de l'AUE		FALEPA	26/04/2024	Un jour	1 785,00 €	1
24-PS-016	Publications dans un JAL du changement de siège social et du changement de nom de l'AUE		CORSE MATIN	03/05/2024	Un jour	239,22 €	1

ANNEXE 2 : LISTE DES MARCHÉS EN COURS

MARCHES 2024 - ACCORDS HORS CADRES - SUITE

NUMÉRO	OBJET	N°LOT	PRESTATAIRE	DATE DE NOTIFICATION	DURÉE	MONTANT MAXIMUM ANNUEL	CSF
24-PS-017	Fourniture de 58 paniers repas dans le cadre du pique-nique de la journée loisir du séminaire interne le 16/05/2024		REFUGE DE MATALZA	14/05/2024	Un jour	1 236,00 €	1
24-PS-018	Achat de capteurs de température		SPARWAN	27/05/2024	Quatre ans	6.602,50 €	1
24-PS-019	Achat de matériel Réserve Internationale Ciel étoilé	Lot n°1 : achat de batteries nomades et de convertisseurs solaires	PEARL DIFFUSION			604,83 €	1
		Lot n°2 : achat de blocs chargeurs USB	123 CONSOMMABLES	24/06/2024		37,46 €	1
		Lot n°3 : achat de boîtiers de raccordement étanches	LEROY MERLIN		Un jour	18,67 €	-
		Lot n°4 : Achat de sky quality meter avec lentille	LA CLEF DES ETOILES	16/09/2024		797,50 €	1
24-PS-020	Achat d'un réfrigérateur		BOULANGER AJACCIO	10/07/2024	Un jour	499,17 €	
24-PS-021	Organisation d'un accueil café dans le cadre d'un évènement relatif à la précarité énergétique le 11/07/2024		SPAR DIAMANT	10/07/2024	Un jour	130,84 €	1
24-PS-022	Achat d'une gerbe de fleurs - parent d'un conseiller ORELI		EDEN FLEURS	29/03/2024	Un jour	125,00 €	1
24-PS-023	Reproduction, fourniture et installation de systèmes de serrurerie		PMS	18/07/2024	48 mois	10.000,00€ maximum	3
24-PS-024	Conception d'un spot radio pour la campagne de communication institutionnelle		RCFM	16/09/2024	-	310,00 €	1
24-PS-025	Changement pneu véhicule du Président		CORSE AUTO EUROTIRE	Régularisation	Un jour	261,88 €	1
24-PS-026	Organisation d'un cocktail déjeunatoire le 26 septembre 2024 pour 40 personnes dans le cadre de l'atelier hors les murs Marana Golo		A CASETTA	07/10/2024 (régularisation)	Un jour	1 960,00 €	
24-PS-027	Organisation d'un cocktail déjeunatoire le 1er octobre 2024 dans le cadre du lancement du programme TIMS		L'OSTRI	14/10/2024	Un jour	1 300,00 €	1
24-PS-028	Achat d'une trousse à outils complète		BIG MAT AJACCIO	14/10/2024	Un jour	938,73 €	1
24-PS-029	Commande de données base PERVAL relatives à la Corse		ADNOV	14/10/2024	15 jours	3.027,00€	1
24-PS-031	Etude de préfiguration d'un système de suivi des consommations énergétiques "Capteurs et plateforme" en Corse		CMI			30 100,00€	-
24-PS-032	Etude de préfiguration d'un dispositif de location de vélos longue durée en Corse		ITSAS CONSEIL	21/10/2024	Livrables attendus avant le 20/12/2024	19 750,00€	-
24-PS-033	Etude de marché - chauffe-eau solaire thermique collectif secteur tertiaire		MANERGY			34 375,00€	-
24-PS-034	Etude de marché - éclairage public extérieur du secteur privé		DARK SKY LAB			28 200,00€	1

MARCHES 2024 - ACCORDS HORS CADRES - SUITE

NUMÉRO	OBJET	N° LOT	PRESTATAIRE	DATE DE NOTIFICATION	DURÉE	MONTANT MAXIMUM ANNUEL	CSF
24-PS-035	Gestion de la technique et traduction simultanée pour un colloque		ATACC INTERNATIONAL	28/10/2024	Un jour	12.960,00€	
24-PS-036	Achat de trois ouvrages pour les invités au colloque Energisule		FNAC AJACCIO	29/10/2024	Un jour	147,01 €	1
24-PS-037	Déjeuner à l'issue de la réunion du Conseil d'administration le 9 octobre à Vivario pour 25 personnes		MONTE D'ORO	09/10/2024	Un jour	927,27 €	1
24-PS-038	Prestations - petite épicerie - dans le cadre de l'accueil café de la troisième édition du Club urba et du CEAC I		SPAR DIAMANT	14/10/2024	Un jour	145,60 €	1
24-PS-039	Déjeuner pour 37 personnes dans le cadre de l'organisation de la troisième édition du Club urba le 15 octobre		L'AFFAMEE - HOTEL SAN GIOVANNI	15/10/2024	Un jour	824,09 €	1
24-PS-040	Déjeuner suite à la réunion du CEAC entre la Présidence, la Direction de l'AUE et des collaborateurs (5 personnes)		U CINNARONU	17/10/2024	Un jour		
24-PS-041	Etude de préfiguration de Business Plan et guide du porteur PV en toiture		CMI	04/11/2024	Livrable attendu avant le 20/12/2024	38.925,00€	
24-PS-042	Location de salles au Palais des congrès d'Ajaccio dans le cadre de la manifestation INVECE les 29 et 30 octobre 2024		Chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud	Régularisation le 13/11/2024	Deux jours	5.290,00€	1
24-PS-043	Location de salles au Palais des congrès d'Ajaccio dans le cadre de la manifestation Energisule les 29, 30 et 31 octobre 2024		Chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud	Régularisation le 13/11/2024	Trois jours	11.116,00€	1
24-PS-044	Prestations de promotion de la qualité de vie et des conditions de travail		J.-P. PAROCCHETTI	13/11/2024	Douze mois	27.000,00€	
24-PS-045	Transfert de données d'un téléphone portable vers le nouveau téléphone portable d'un agent de l'AUE		Buro plus	18/11/2024	-	40,83 €	1
24-PS-046	Organisation d'un dîner dans le cadre du colloque Energisule (20 personnes au Restaurant Le Roi de Rome)		Le Roi de Rome	29/10/2024	Un jour	850,00 €	1
24-PS-047	Mission d'assistance technico-financière du projet européen INVECE		COOPERATIVE SUD CONCEPT	19/11/2024	Dix-huit mois	34.000,00€	
24-PS-048	Frais d'inscription au Salon de l'habitat durable		CORSE MATIN	31/10/2024	Un jour	2.000,00€	1
24-PS-049	Organisation de deux journées de formation relatives au photovoltaïque collectif		ENOGRID	22/11/2024	Un an	6.000,00€	1
24-PS-050	Achat de panneaux signalétiques, d'affichage d'informations obligatoires et de panneaux d'affiches incendies		CORSE EXTINCTEUR	28/11/2024	-	186,00 €	1
24-PS-051	Achat de cinquante indicateurs de qualité de ciel nocturne		LA CLEF DES ETOILES	06/12/2024	-	7.885,00€	1
24-PS-052	Prestation complémentaire dans le cadre de la candidature au label Réserve Internationale de Ciel Etoilé		DARK SKY LAB	06/12/2024	-	11.700,00€	1
24-PS-053	Achat des cadeaux de Noël pour les salariés de l'AUE		PATISSERIE GRIMALDI	11/12/2024	-	2.193,93€	1
24-PS-054	Achat de décos de Noël		LE CASH CAPEMBAL RETIF	11/12/2024	-	445,77 €	1
24-PS-055	Fourniture de données relatives à la location de meublés de tourisme en Corse		LIKIBU	18/12/2024	Un an	5.800,00€	
24-PS-056	Certificat SITEC Directeur		SITEC		-	119,00 €	1

ANNEXE 2 : LISTE DES MARCHÉS EN COURS

MARCHES 2024 - ACCORDS CADRES

NUMÉRO	OBJET	N°LOT	PRESTATAIRE	DATE DE NOTIFICATION	DURÉE	MONTANT MAXIMUM ANNUEL	CSF
24-AOO-002	Fourniture et livraison de titres restaurant pour les agents de l'AUE		UP COOP	05/11/2024	Un an renouvelable trois fois	10.000,00€ minimum ; 210.000,00€ maximum par période	6
24-PA-003	Fourniture de carburant et prestations annexes	Lot n°1 : Fourniture de carburant par cartes accréditives Lot n°2 : Fourniture de cartes pour des prestations de lavage	VITO CORSE	19/07/2024 -	Un an renouvelable trois fois	20.000,00€ par an maximum 3.000,00€ par an maximum	6
24-PA-006	Mission d'assistance comptable et fiscale d'un cabinet d'expertise comptable		VERONIQUE GAMERRE	06/01/2025	Un an renouvelable trois fois	24.000,00€	0
24-PS-014	Reproduction, fourniture et installation de systèmes de serrurerie (clés + barillets) pour les bureaux de l'AUE sur le site Castellani		PMS	45405	Un an renouvelable trois fois	7.000,00€ maximum	
24-PS-030	Maintenance et Réparation du parc de vélos à assistance électrique	Lot n°1 : Ajaccio Lot n°2 : Bastia	BONA STRADA	16/10/2024	Un an renouvelable trois fois	5.600,00€ maximum/an	0

MARCHES 2024 - CAMPAGNES MÉDIA

ANNÉE	OBJET	PRESTATAIRE	DATE DE NOTIFICATION	MONTANT MAXIMUM ANNUEL	CSF
2024	Campagne Rénovation énergétique Bâtiments collectifs	RCFM ; Alta Frequenza ; NRJ 2A ; Nostalgie ; RFM - Skyrock - Europe 2 ; NRJ 2B ; Paroles de Corse ; Corse Matin ; Corse Net Infos	05/02/2024	19 260,89 €	19 169,89 €
	Campagne Bois énergie	RCFM ; Alta Frequenza ; NRJ 2A ; Nostalgie ; RFM - Skyrock - Europe 2 ; NRJ 2B ; Paroles de Corse ; Corse Matin ; Corse Net Infos	23/02/2024	20 016,89 €	20 046,76 €
	Campagne Solaire thermique collectif	RCFM ; ALTA ; Nostalgie ; NRJ 2A ; NRJ 2B + Cherie FM 2B ; Corse Matin ; Corse Net Infos	22/02/2024	18 700,00 €	18 933,19 €
	Campagne ORELI	RCFM ; RCF ; Cherie FM NB ; Cherie FM 2A ; Corsica Radio ; ARRITI ; Corse Matin ; Corse Net Infos	28/03/2024	22 899,00 €	23 088,88 €
	Campagne Conseillers ORELI	RCFM ; Alta Frequenza	28/03/2024	7 500,00 €	7 518,20 €
	Campagne Solaire thermique individuel	RCFM ; Nostalgie ; Corse Matin	06/05/2024	5 750,46 €	4 807,30 €
	Campagne Air intérieur	Alta Frequenza ; Nostalgie ; RCFM ; FR3 ; Cinémas	24/09/2024	12 959,08 €	10 691,29 €
	Campagne ORELI novembre	Corse Matin ; FR3 ; NOSTALGIE ; RCFM ; RTL2	15/10/2024	14 037,95 €	19 073,32 €
	Campagne Eclairage public	RCFM ; Alta Frequenza ; NRJ 2A ; Cherie FM 2A ; Nostalgie ; NRJ 2B + CHERIE FM 2B ; LPB ; ICN ; PDC ; In Corsica ; Corse Matin ; Corse Net Infos	28/11/2024	21 600,69 €	17 011,03 €
	Campagne de communication institutionnelle	RCFM ; Alta Frequenza ; Corse Matin	18/12/2024	15 773,76 €	15 773,76 €

AAP I

MANIFESTATION	PORTEUR DE PROJET	DATE DE NOTIFICATION	MONTANT NOTIFIÉ H.T.	CSF
Semaine de la transition écologique à l'ACA	ACA	Notifié le 30/05	3.300,00€	3.300,00€
Rencontre des travailleurs indépendants à Bastia	ACTI	Notifié le 30/05	800,00 €	
Le marché de la rénovation énergétique du bâti existant	CAPEB 2A	Notifié le 30/05	5.500,00€	5.500,00€
Les bonnes pratiques pour l'autonomie énergétique et la préservation de l'écosystème existant	D3F FURMAZIONI	Notifié le 24/05	780,00 €	-
A Fiera di a castagna	FOYER RURAL DE BOCOGNANO	Notifié le 11/06	5.344,99€	
Scontri mutuali d'Ajaccio et sa région	MUTUELLE DE LA CORSE	Notifié le 24/05	3.050,00€	3.050,00€
Scontri pro d'Ajaccio	MUTUELLE DE LA CORSE	Notifié le 30/05	3.050,00€	
Sconti pro de Borgo	MUTUELLE DE LA CORSE	Notifié le 30/05	3.050,00€	
Sconti mutuali du Valinco	MUTUELLE DE LA CORSE	Notifié le 30/05	3.050,00€	3.050,00€
Habiter la Terre autrement	PARC GALEA	Notifié le 30/05	8.850,00€	8.850,00€

AAP II

MANIFESTATION	PORTEUR DE PROJET	DATE DE NOTIFICATION	MONTANT NOTIFIÉ H.T.	CSF
Salon Bat Eco	CAUE de Corse	30/05/2024	10.000,00€	10.000,00€
2ème Palmarès d'architecture	Maison d'Architecture de Corse	01/07/2024	8.000,00€	3.870,00€
Soirée découverte du ciel et observation au télescope	C3A	02/08/2024	2.500,00€	2.500,00€
Nuit des étoiles	C3A	02/08/2024	2.500,00€	2.000,00€
Semaine européenne de la mobilité durable 2024	MOBILITIMS CORSICA	02/08/2024	4.970,00€	-
Comment concilier transition numérique et transition écologique ?	INIZIA	16/09/2024	6.667,00€	-
Corsica Bike Festival	OT Ile Rousse Balagne	02/08/2024	8.800,00€	8.800,00€
Les défis de la rénovation énergétique en Corse : explications et solutions	CAPEB 2A	02/08/2024	7.000,00€	7.000,00€



Retrouvez-nous sur :



Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse

Avenue du Mont Thabor - CS 20020
20090 Ajaccio Cedex 9

tél. : 04 95 10 98 64
www.aue.corsica

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Agenzia d'Urbanismo
è d'Energia di a Corsica
Agence d'Urbanisme
et d'Energie de la Corse

